

la météo: Brumeux par endroits. Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 26. Mardi: nuageux. (Détails page 7).

La réponse « officielle » de Jean Drapeau au juge Malouf

Il n'y a jamais eu de déficit olympique

« Les Jeux ont été fort rentables pour les gouvernements »



Jean Drapeau

MICHEL C. AUGER

Il n'y a jamais eu de déficit olympique. Les Jeux de 1976 ont été l'occasion pour les gouvernements fédéral et québécois de s'approprier des revenus et de faire des emprunts qu'on a ensuite, pour des raisons de commodité politique, préféré attribuer à l'organisation des Jeux. C'est la thèse centrale de la réponse que le maire Jean Drapeau avait fait préparer au rapport de la Commission d'enquête Malouf et dont LE DEVOIR a pu consulter les dernières ébauches. « L'entreprise olympique, si elle s'est avérée coûteuse pour les organisateurs, a par contre bénéficié aux autres gouvernements. Elle leur a donné, au nom de l'Olympisme, l'excuse nécessaire pour s'approprier des revenus qu'en temps normal ils n'auraient pas osé exiger », affirme l'un des documents. Ailleurs, on demande au lecteur de juger lui-même « si déficit il y a, et si

EXCLUSIF

l'emprunt réalisé ne l'a pas été pour des fins autres que celles des Jeux, mais que politiquement on jugeait préférable d'attribuer à ce poste ». Ces documents inédits — qui constituent un certain nombre de chapitres de la réplique longtemps promise par M. Drapeau au juge Malouf — ont tous été commandés et revus par l'ex-maire de Montréal, ont affirmé des fonctionnaires qui ont été appelés à les rédiger. S'il n'en a formellement approuvé aucun, « il trouvait toujours quelque chose à redire », affirme un des fonctionnaires qui a travaillé au dossier, « il ne fait pas de doute que la réponse finale du maire Drapeau se serait largement inspirée de ces documents », s'il avait donné suite à son projet. Le 15 juin 1980, quelques jours après la publication du rapport du juge Albert Malouf, le maire Jean

Drapeau avait promis une réponse par écrit « en juillet ». Elle devait ensuite être remise à une date indéterminée et ne fut finalement jamais publiée. Les ébauches commandées par l'ex-maire Drapeau affirment que le gouvernement québécois aurait dû agir comme le gouvernement fédéral après Expo 67 alors qu'il avait fait « radier des livres de la Cie de l'Exposition universelle une somme d'environ \$125 millions représentant sa part du déficit ». Selon le gouvernement fédéral de l'époque, même si les coûts de construction et d'organisation excédaient les revenus de l'Expo, « les bénéfices directs et indirects s'avéraient si élevés qu'on ne pouvait décemment conclure à un déficit de l'Exposition universelle ». Le gouvernement du Québec aurait pu procéder au même genre d'analyse et la réplique affirme que « seules des raisons politiques le portent à agir ainsi puisqu'il réalise ou

devrait réaliser alors que l'entreprise olympique s'est avérée fort rentable ». Selon la version de l'ex-maire de Montréal, lorsqu'on a parlé d'un déficit d'un milliard de dollars pour les Jeux, on a tenu compte uniquement de l'écart entre les prévisions initiales et les coûts de réalisation. Mais, « un déficit est généralement défini comme l'écart entre tous les revenus et toutes les dépenses reliées à un projet ». Dans cette optique, les Jeux de 1976 n'auraient pas fait de déficit, selon M. Drapeau, puisque les revenus générés par les Jeux ne sont pas allés uniquement au Comité organisateur (COJO) et à la Régie des installations olympiques (RIO), mais ont largement profité aux divers paliers de gouvernement. « Il est évident que les Jeux olympiques ont, pour certains, été l'occasion d'un 'Free Lunch', lit-on dans



Albert Malouf

Voir page 10 : Déficit

L'Ouest se donne un nouveau parti fédéral

MICHEL VASTEL

VANCOUVER. L'Ouest abandonne Brian Mulroney, ne veut pas de John Turner et craint Ed Broadbent: près de 300 délégués des quatre provinces de l'Ouest ont donc décidé hier, dans une proportion de 76,7 %, de créer un nouveau parti fédéral. Moins de 5 % se disent encore prêts à travailler dans un parti existant. « Le moment n'a jamais été mieux choisi, ont dit plusieurs délégués hier: il faut tirer avantage de la faiblesse des vieux partis et répandre le mouvement de réforme comme un feu de paille à travers les Prairies ». Dès ce matin, l'un des co-fondateurs du Mouvement, Stan Roberts, ancien candidat libéral dans Lachine, déchirera symboliquement sa carte de parti libéral et expliquera à John Turner pourquoi, dans l'Ouest rural en particulier, « le Libéral est encore perçu comme un professionnel de la politique qui place les intérêts de son parti et le patronage avant les principes et l'intérêt de sa province ». L'autre fondateur du Mouvement, Preston Manning (fils de l'ancien premier ministre de



Preston Manning

l'Alberta), enverra un ultimatum aux députés de l'Ouest du pays: « Siégez comme indépendant ou joignez les rangs du nouveau parti, sinon nous présenterons un candidat contre vous ». Dans le sud du Manitoba et en Alberta en particulier, le nouveau parti risque de faire des ravages et donne surtout une chance aux nombreux députés conservateurs mécontents du leadership de Brian Mulroney de l'abandonner à son sort. Les délégués nourrissent tel-

Voir page 10 : L'Ouest

Les Japonais n'ont pas une confiance illimitée

Daihatsu limite à 15,000 le nombre d'autos qu'assemblera Bombardier

JEAN CHARTIER

OSAKA — Les Japonais sont disposés à fournir à Bombardier les pièces composantes majeures nécessaires à l'assemblage de 10,000 à 15,000 véhicules par an. Ils ne sont pourtant pas convaincus de la rentabilité d'une production supérieure à ce nombre, du moins dès la première année. C'est pourquoi ils refusent de se prononcer sur le projet Vénus pour l'assemblage au Québec du véhicule « Mira », de Daihatsu, par entente de co-participation. Même réserve au sujet de l'assemblage des « Charades », ces modèles qui seront vendus sous peu sur le marché américain. C'est ce qui ressort d'une entrevue exclusive au DEVOIR avec le président de Daihatsu à Osaka M. Tomonaru Eguci. Ces réticences s'expliqueraient pas l'absence d'expérience de la firme québécoise dans l'assemblage des véhicules automobiles et les Japonais sont circonspects à cet égard. Daihatsu juge sa charge technique considérable et préfère ne pas s'atteler dès maintenant à une usine géante. « Enfin, nous allons signer un contrat d'approvisionnement dans un premier temps, explique M. Eguci ».

Bien sûr, sa firme peut fournir autant de châssis, de capots, de suspensions, de roues et de disques qu'en réclame Bombardier. Le véhicule de Bombardier s'inspirera du « Rocky » de Daihatsu, un jeep tout terrain à quatre roues motrices, mais celui-ci se distinguera du « Rocky » par certains aspects et portera après tout le nom de Bombardier. Le projet initial a en effet subi plusieurs modifications depuis la première rencontre entre M. Eguci et Beaudoin, voici quatre ans. Au tout début, Bombardier voyait que Daihatsu fournirait un moteur de 850 cc, ainsi que la firme le faisait déjà pour ses « Rocky » destinés à l'exportation plutôt qu'un moteur de 550 cc dont est équipée la « Rocky » au Japon. Mais Bombardier abandonna l'idée des moteurs Daihatsu et a engagé des pourparlers avec General Motors, puis American Motor Corporation (AMC). Il semble que Bombardier signera sous peu un contrat avec AMC-Chrysler pour l'achat de ces moteurs. Les équipes de Daihatsu quittent Osaka pour se rendre chez Bombardier à tous les mois afin de préparer le lancement officiel du projet. Selon une rumeur que nie M. Eguci, la direction de Daihatsu se serait même

rendue chez Bombardier début mai, car une entente était prévue à ce moment. M. Eguci ne prévoit d'ailleurs pas se rendre au Québec avant l'assemblée des actionnaires de Bombardier à la mi-juin. Les échéances se rapprochent néanmoins et on précise à Osaka qu'il ne reste à fixer que le nombre des véhicules à assembler durant cette première phase. Pour l'instant, on rejette l'idée de faire immédiatement un « joint venture » avec Bombardier. « Si la première entente a été bonne, Daihatsu discutera alors autre chose », a déclaré au DEVOIR le président de la compagnie. « En tenant compte du rendement des deux partenaires, on verra s'il est rentable d'aller plus loin. Il s'agit d'un projet à long terme ». Le directeur des relations publiques chez Daihatsu, M. Juichi Yanaguda, évoque même à ce sujet l'an 2001... Pour le projet Vénus, c'est le modèle Mira qui est considéré. C'est là le modèle le plus populaire de Daihatsu au Japon. Il s'agit d'une petite voiture élégante, au design italien, vendue au prix de \$ 5,000 canadiens, au taux de change actuel. Présentement, Daihatsu n'exporte pas de véhicules aux États-Unis en raison

Voir page 10 : Daihatsu



Photo Chantal Keyser

Non au Lac Meech

Près de 2,000 personnes, réunies par le Mouvement national québécois et la Société Saint-Jean Baptiste ont envahi le théâtre Saint-Denis, hier soir, pour dire non au Lac Meech.

Lac Meech

Bourassa veut signer l'entente dès demain

NORMAN DELISLE

RIMOUSKI (PC) — « Les chances sont excellentes que le dossier constitutionnel se règle mardi », a affirmé hier le premier ministre Robert Bourassa, en dépit de la mésentente qui subsiste sur la rédaction des textes juridiques. Prenant la parole à un colloque régional du Parti libéral dans l'Est du Québec, M. Bourassa a estimé que des subtilités juridiques ne sauraient empêcher la conclusion d'un accord, compte tenu de l'entente politique du 30 avril dernier entre les premiers ministres. « La technique juridique ne saurait être à ce point imparfaite qu'on ne pourrait trouver un moyen de s'entendre », a dit M. Bourassa. Les pourparlers officiels entre les hauts fonctionnaires ont pris fin samedi sans qu'on ait pu en venir à une entente sur les textes juridiques devant traduire l'accord de principe du Lac Meech. Mais hier, M. Bourassa a confirmé

qu'il rencontrait en soirée ses principaux collaborateurs avant de se rendre, ce soir, à Ottawa pour la conférence des premiers ministres. Entre temps, des négociations officieuses se poursuivent entre différents fonctionnaires, et il y aura rencontre des sous-ministres à Ottawa ce soir. M. Bourassa a parlé avec M. Mulroney jeudi soir. Il pourra communiquer de nouveau avec le premier ministre canadien au besoin, a-t-il précisé. D'après le premier ministre du Québec, il est impensable qu'on « puisse s'entendre sur le fond sans s'entendre sur la forme ». Ce que le Québec veut, c'est que « les tribunaux dans 20 ans n'interprètent pas le texte à l'encontre de notre sécurité culturelle ». Tous s'entendent pour dire que le Québec est différent des autres provinces au point de vue linguistique, mais il faut s'assurer que les tribunaux ont aussi cette perception, croit

Voir page 10 : Bourassa

AU SOMMAIRE

LONGUEUIL : OLIVIER BATTU

L'ex-ministre fédéral Jacques Olivier n'a récolté que 28 % des votes aux élections à la mairie de Longueuil, hier. Roger Ferland est donc le successeur incontesté de l'ex-maire Jacques Finet même si pas plus du tiers des électeurs se sont rendus aux urnes.

Page 3

PEERLESS S'ENVOLE

Les Tapis Peerless s'acheminent vers une année record.

Page 15

LES EXPOS ONT RÉCOLTÉ SIX VICTOIRES DANS L'OUEST

Les Expos ont mis fin à leur voyage sur la côte Ouest, hier, avec une fiche globale de six victoires en neuf rencontres.

Page 17

LE CADEAU DE SENNA

Le Brésilien Ayrton Senna, au volant de sa Lotus, a remporté hier le Grand prix de Monaco.

Page 18

Le silencieux

IL Y A des gens qui vous donnent l'heure à la seconde près, mais qui restent bouche bée quand vous leur demandez quelle date nous sommes.

Tous les morts sont muets. Ah ! si les vivants en faisaient autant.

Ne blâmons pas l'ivrogne qui boit tout son argent, si c'est son argent liquide.

Ordinairement, on dit ce que l'on pense lorsqu'on ne s'est pas donné la peine d'y penser.

— ALBERT BRIE

INVITATION SPÉCIALE AUX LECTEURS DU DEVOIR...

DANS LE CADRE DE NOTRE GRANDE VENTE SUR INVENTAIRE DE 6 MILLIONS DE DOLLARS

SUR PRÉSENTATION de cette annonce OBTENEZ GRATUITEMENT 8 leçons de ½ heure de conduite (École de conduite ANDY) à l'achat ou à la location d'une voiture.



Des rabais exceptionnels sur location long terme pour aussi peu que

\$169⁰⁰ par mois

L'option G.M. offrant le rabais de \$750⁰⁰ ou un financement au taux préférentiel de 3.9% pour 24 mois, sur les modèles suivants:
**OLDSMOBILE CIERA • FIRENZA
CHEVROLET CELEBRITY • CAVALIER**

HAROLD CUMMINGS est le seul à MTL à vous offrir un **SERVICE JOUR ET NUIT** (sur pièces et main d'oeuvre)



5255 Jean-Talon O. angle bou. Décarie Voisin du **NAMUR** 739-1911



Photo Louise Lemieux

Jeune lauréate en stage au DEVOIR

LE DEVOIR accueille pour l'été une jeune stagiaire, Mlle Marie-Claude Dugas, lauréate du concours de journalisme de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS). Les gagnants de ce concours, au nombre de trois, méritent chacun une bourse de \$4 000 et un stage de trois mois dans un média de leur choix. Les prix ont été remis lors du colloque de l'Association des communicateurs scientifiques du Québec (ACSQ), qui se tenait vendredi dernier. L'ACSQ a de plus souligné les mérites de quelques « vieux routiers » de la communication scientifique, dont M. Fernand Séguin à qui Mlle Dugas a remis une plaque souvenir.

L'accord du Lac Meech a été conclu dans l'optique d'un Canada « équilibré »

— Robert Bourassa

(LE DEVOIR) — Pour le premier ministre Robert Bourassa, l'accord de principe conclu le 30 avril au Lac Meech ne satisfait jamais les tenants d'un « Canada centralisé » ou ceux d'un « Québec isolé ». C'est dans l'optique d'un Canada « équilibré » que les onze partenaires en sont venus à cette entente qui donne lieu, dès demain, à une conférence constitutionnelle.

Comme il le fait chaque dimanche sur les ondes de Radiomutuel, M. Bourassa a tenu à faire le point, hier, sur la question de l'heure; il insista davantage sur la « sécurité culturelle » que recherche le Québec. Le leader politique s'engage à veiller à ce que cette sécurité culturelle ne puisse être affectée « par une éventuelle interprétation des nouvelles dispositions constitutionnelles par les tribunaux ».

Pour l'essentiel, le premier ministre du Québec se félicite que le Québec puisse redevenir « ce partenaire majeur sur lequel on peut et on doit compter ». Disant être mû par les « seuls intérêts supérieurs du Québec », M. Bourassa affirme que depuis le 30 avril (date où, au Lac Meech, fut conclu un accord de principe sur la Constitution), il a respecté ses promesses, lesquelles méritent, moyennant les cinq conditions posées par son gouvernement, à une position politique « réaliste ».

L'occasion a été donnée hier à M. Bourassa de rendre hommage aux fonctionnaires et conseillers qui tra-



M. Robert Bourassa Photo PC

vailleusement avec assiduité pour que l'accord en apparence très technique, mais qui « concerne tous et chacun », puisse être rédigé dans un texte acceptable aux juristes, ce qui est une tâche exigeante. Le texte en gestation préserve l'avenir « en toute sécurité », selon lui. M. Bourassa a tenu à rappeler « la présence très relative de la culture française en Amérique du Nord et l'actuel déclin démographique au Québec », ce qui ne permet pas de prendre de risque avec notre avenir culturel.

Quant à la commission parlementaire qui s'est déroulée à Québec, elle a été d'une durée plus longue que celle que le gouvernement précédent avait convoquée en 1981 sur la question constitutionnelle. Il a fallu à la commission parlementaire sur l'en-

tente du lac Meech 55 heures pour entendre 18 personnes ou spécialistes ainsi qu'une vingtaine d'organismes. On y a exposé, a rappelé le premier ministre, sous toutes leurs facettes, les avantages que l'on peut trouver à adhérer à cette entente de principe (M. Bourassa s'engage à tout faire pour que la conférence qui s'ouvre demain soit un succès); la

commission parlementaire n'a pas négligé non plus de s'informer sur la fraction de l'opinion qui exprime des craintes sur l'ensemble, ou sur des détails, de l'entente du Lac Meech. Pour le chef actuel du gouvernement québécois, les événements en cours se révèlent en conformité avec ce qu'il avait promis lors des élections de décembre 1985.

Les syndicats américains mèneraient la campagne de boycottage contre Malenfant

POINTE-AU-PIC (PC) — La campagne de boycottage que voulait mener aux États-Unis la Confédération des syndicats nationaux contre le manoir Richelieu et la chaîne d'hôtels et restaurants appartenant à l'homme d'affaires Raymond Malenfant, pourrait bien avoir lieu quand même, étant prise en charge cependant par des syndicats américains.

Le vice-président du Syndicat américain de la santé, M. Dennis Rivera, a indiqué samedi que sa centrale syndicale allait entreprendre une campagne de publicité aux États-Unis. Il était venu de New York pour appuyer les ex-travailleurs du manoir Richelieu à l'occasion de la manifestation qui avait

lieu alors à Pointe-au-Pic. On sait qu'un tribunal a interdit à la CSN d'entreprendre une telle campagne de publicité, acceptant ainsi une requête présentée par M. Malenfant.

M. Rivera a annoncé que des ex-travailleurs du manoir seront présents, dans les prochaines semaines, lorsqu'une campagne de boycottage sera lancée contre le manoir sur la côte est américaine.

M. Rivera est vice-président de la Drug, Hospital and Health Care Employees Union, affiliée à la puissante union américaine AFL-CIO. Le syndicat de M. Rivera compte 80,000 membres dans la Nouvelle-Angleterre et le Nord-Est américain.

Nouveau Départ

RENÉE ROWAN

Au cours des 10 dernières années, plus de 8,000 Québécoises auxquelles viennent s'ajouter quelque 2,000 francophones dans sept autres provinces canadiennes, ont bénéficié du programme d'auto-évaluation et d'orientation *Nouveau Départ*.

Créé par Mme Monica Matte en 1977, le programme vient de se voir décerner le prix « Collectif de l'année ».

Conçu à l'origine pour aider les femmes au foyer désireuses de réintégrer le marché du travail et de retourner aux études, « Nouveau Départ rejoint aussi, depuis quelques années, une autre clientèle, indique la présidente coordonnatrice du programme, Mme Daisy Pronovost. Plusieurs femmes déjà sur le marché du travail, insatisfaites de leur situation ou affectées par les changements technologiques, s'inscrivent au programme ainsi que des assistées sociales qui souhaitent améliorer leur condition.

À Montréal, le cours se donne deux fois par année au siège social de *Nouveau Départ*, au « Y » des femmes, boulevard Dorchester ouest. Sur demande, une équipe d'animatrices itinérantes donne également le programme dans diverses institutions d'enseignement.

Le programme est également disponible un peu partout à travers le Québec où il est sous la responsabilité d'animatrices spécialement formées par *Nouveau Départ*.

Mme Monique Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à la Condition féminine, participera samedi prochain à une rencontre organisée pour marquer les 10 ans du programme. Toutes les anciennes intéressées à y participer n'ont qu'à communiquer avec le secrétariat de *Nouveau Départ* en composant le 966-0416.

■ Si peu, si peu! Selon une compilation de toutes les nominations féminine publiées dans les différents journaux et dans le bulletin « À la une au gouvernement », le groupe FRAPPE (Femmes regroupées pour l'accessibilité au pouvoir politique et économique) constate qu'à peine 4,25 % des 460 postes qui devaient être comblés avant avril 1987, ont été offerts à des femmes.

À ce rythme, déclare Mme Danièle Debbas, présidente du groupe, on peut se demander combien de mandats électoraux seront nécessaires avant d'atteindre une représentation égalitaire dans les postes de commande.

La présidente déplore également que l'appel lancé par son organisme, lors de la rencontre du 10 novembre dernier avec les membres du cabinet provincial et les groupes de femmes, organisée par la ministre Gagnon-Tremblay, n'ait pas été entendu.

Lors de cette réunion, FRAPPE avait dénoncé la sous-représentation féminine dans les différents conseils d'administration et les postes de commande dans l'ensemble des ministères. Le groupe avait également in-

FÉMININ PLURIEL

vités les membres du gouvernement à puiser dans la banque de noms de femmes cadres et professionnelles, banque constituée par FRAPPE et marrainée par la ministre elle-même.

Tout en se réjouissant des récentes nominations de Mmes Ludmila De Fougère, Lise Morency et Denis Laberge à des postes de pouvoir au sein du gouvernement du Québec, FRAPPE s'attendait à un effort « plus significatif ». « Effort qui n'aurait rien coûté et qui aurait démontré sans équivoque la volonté politique de faire accéder les femmes aux postes de commande. »

À propos de la rencontre du 10 novembre dernier, beaucoup de groupes de femmes s'étonnent du peu d'empressement de la ministre à y accéder un suivi. Mme Gagnon-Tremblay avait en effet promis qu'il y aurait, au cours de l'année, des rencontres de travail avec les groupes. Or, jusqu'à maintenant, aucune n'a encore eu lieu et on est déjà en juin.

■ Les Indiennes toujours pénalisées

Une des conséquences du projet de loi C-31 sur les Indiennes a été de créer deux types de statut dont l'un est restrictif, déplore le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme dans un nouveau document de référence intitulé « Le projet de loi C-31 favorise-t-il l'égalité ou la disparité? ».

Ce projet de loi qui abolit toute discrimination sur le sexe, permet entre autres aux femmes qui avaient perdu leur statut d'être réinscrites à titre de membre de la bande et à leurs enfants d'être inscrits pour la première fois sur la liste électorale.

Deux ans après son adoption, la présidente du Conseil, Mme Sylvia Gold, constate que les personnes réinscrites, en majorité des femmes, sont moins en mesure de transmettre à leurs enfants leur statut et leur titre de membre de bande que les personnes qui ne l'ont jamais perdu.

Le document signale, d'autre part, que les mères célibataires doivent maintenant déclarer le nom du père de leur enfant. Si le père est présumé être non-Indien, l'enfant peut ne pas être accepté comme membre de la bande, note Mme Gold. « Il s'agit là d'une discrimination injuste à l'endroit des femmes qui élèvent leurs enfants seules. »

Le projet de loi a été adopté en vue de réunir les familles: il reconnaît le rôle important des femmes en tant que personnes et en tant que mères dans la transmission et l'enrichissement des valeurs culturelles et sociales. Malheureusement, constate Mme Gold, toute les inégalités qui persistent encore contribuent à opposer et à diviser les familles et les communautés. Les conséquences de cette situation, estime-t-elle, peuvent être désastreuses.



Pour des taux d'intérêt de plus en plus élevés...

regroupez tout votre argent dans un **Placement Royal.**

Le Placement Royal est un nouveau compte d'épargne à intérêt quotidien pour les soldes de \$5,000 et plus. Il offre des taux d'intérêt particulièrement stimulants.

Imaginez... dès que le solde passe à \$10,000, le taux d'intérêt bondit; et il bondit encore quand le solde atteint \$25,000.

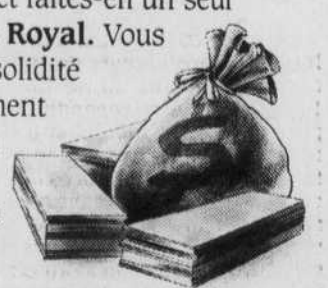
Concrètement: plus le solde est élevé, plus le taux d'intérêt est élevé. Et contrairement à

Vous aurez la solidité d'un placement à terme et la souplesse d'un compte d'épargne.

ce qui se produit pour d'autres modes d'épargne, votre argent n'est pas immobilisé. Vous pouvez faire les retraits que vous voulez!

Dans votre intérêt, regroupez tout l'argent que vous aviez déposé dans toutes sortes

de comptes et d'institutions financières et faites-en un seul **Placement Royal.** Vous aurez... la solidité d'un placement à terme et la souplesse d'un compte d'épargne.



*Marque de commerce de la Banque Royale du Canada. Offert par la Société d'hypothèques de la Banque Royale. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

BANQUE ROYALE

Parlez-moi d'une banque... Royale!

Olivier ne recueille que 27 % des voix Roger Ferland succède à Finet à la mairie de Longueuil

MARIE-CLAUDE DUCAS

« L'homme de la continuité », le candidat du Parti municipal, Roger Ferland, a battu par une majorité écrasante son principal adversaire, le candidat indépendant Jacques Olivier aux élections à la mairie de Longueuil, hier. Ce dernier se présentait aux électeurs comme « l'homme de l'expérience ».

Roger Ferland a recollé 71,63 % des voix et Jacques Olivier 27,09 %. Jacques Gendron, l'autre indépendant, a dû se contenter des miettes avec 1,27 %.

Ces résultats ont quelque peu surpris puisque que la semaine dernière des sondages réalisés par le Parti municipal donnaient les deux principaux candidats à égalité.

La campagne électorale avait donné lieu à des échanges parfois virulents, entre autres lors d'un débat radiophonique sur les ondes de CJMS vendredi dernier.

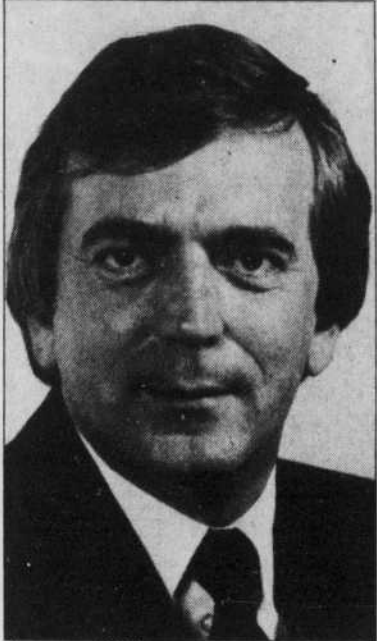
Il semble toutefois qu'il en aurait fallu plus pour passionner les Longueuillois: seulement un tiers des électeurs se sont rendus aux urnes hier, c'est-à-dire 25,961 personnes sur un total de 78,045 électeurs. On attribue principalement cette maigre participation à la canicule qui régnait durant la fin de semaine...

Les élections avaient été déclenchées à la suite de la démission de Jacques Finet, le 18 avril dernier, pour occuper la vice-présidence aux marchés internes à Hydro-Québec. M. Roger Ferland, alors conseiller municipal, avait fait savoir peu après l'annonce du départ de M. Finet qu'il poserait sa candidature.

M. Jacques Olivier confirmait quant à lui sa candidature vers la mi-mai, après avoir laissé planer le doute durant quelques semaines. Jacques Olivier a siégé aux Communes à titre de député fédéral de Longueuil de 1972 à 1984, et a en outre été ministre d'État aux sports amateurs. Celui-ci était de plus membre du Conseil privé du Canada, un titre honorifique auquel il a dû renoncer pour se présenter à la mairie, en vertu de la Loi provinciale des Cités et Villes. Il devenait alors le premier détenteur de ce titre à y renoncer.



Roger Ferland



Jacques Olivier

La station de métro de Longueuil réaménagée

SAINT-HYACINTHE (PC) — Le ministre des Transports du Québec déboursera la somme de \$5 millions pour la construction de nouvelles approches et un autre montant de \$2,5 millions pour le réaménagement de la station de métro de Longueuil, afin que ces installations de transport en commun deviennent un véritable carrefour de transport intermodal.

De plus, le ministère dépensera \$37,5 millions pour compléter la construction de l'autoroute 30 qui relie

présentement Sorel et Brossard. Telles sont les deux annonces qu'a faites le ministre Marc-Yvan Côté qui participait, samedi, au Sommet socio-économique de la Montérégie.

Pour sa part, présent lui aussi à ce sommet socio-économique, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson, s'est engagé à participer au financement d'une étude de faisabilité d'un salon de l'aérospatiale en 1990.

À MAGOG

Le projet Tonic-Tropiques soulève une vive opposition

GILLES LÉVEILLÉ

MAGOG — Bien que l'accord du lac Meech occupe l'avant-scène de l'actualité politique canadienne, c'est plutôt l'avenir du lac Memphrémagog qui inquiète bon nombre de citoyens de Magog et des environs depuis quelques semaines. Un important débat fait rage, en effet, dans ce coin enchanteur de l'Estrie sur le genre de développement qu'il faudrait donner à la ville et à la région qui l'entourent.

Ce débat a connu son point culminant samedi alors que, pour la seconde fois en moins de 10 jours, quelque 200 personnes ont envahi la salle de l'hôtel de ville pour dire leur opposition à un projet touristique de \$130 millions, présenté par le promoteur Serge Botella, président du groupe Tonic-Tropiques.

Curieusement, ce jour-là à Magog, comme en bien d'autres endroits au Québec, il faisait une chaleur... tropicale. C'était aussi le jour de l'assemblée de consultation publique tenue par la municipalité régionale de comté (MRC) de Memphrémagog sur une proposition de changement de zonage présentée par la ville de Magog. Les autorités municipales appuient le projet Botella mais doivent faire un amendement au zonage actuel pour en faciliter la réalisation.

C'est donc en dénonçant la modification proposée du règlement de zonage actuel que, dans les faits, les participants à l'assemblée ont rejeté le projet de complexe immobilier « La Riviera » du groupe Tonic-Tropiques.

Ils l'ont fait avec beaucoup de conviction et d'enthousiasme, leurs interventions déclenchant à plusieurs reprises les applaudissements nourris d'une salle remplie à craquer. On se serait cru aux beaux jours des assemblées contradictoires, à cette exception près... qu'il n'y avait pas de contradictions! Tous ceux et celles, près d'une vingtaine de personnes, qui ont défilé au micro, ont répété pour l'essentiel le même message à l'intention du maire, Paul-René Gilbert, assis à la tribune, et des conseillers: on n'accepte pas ce nouveau zonage, il faut au contraire protéger davantage les espaces verts, l'accès à la rive du lac pour toute la population de Magog et la vue sur le mont Orford à l'arrière-plan.

Malgré cette réaction négative d'un grand nombre de citoyens, le projet d'investissement du groupe Tonic-Tropiques demeure pour l'instant inchangé. Interrogé par le représentant du DEVOIR, tout juste après l'assemblée, le promoteur Serge Botella s'est dit confiant de pouvoir le réaliser. « On sait par des sondages faits en permanence que la population n'est pas contre ».

Ce projet est déjà connu dans



Plusieurs citoyens de Magog craignent que le projet Tonic-Tropiques ne vienne cacher une partie de la vue donnant sur le lac Memphrémagog.

ses grandes lignes. Il comporte, dans une première phase devant coûter \$70 millions, la construction d'un hôtel double (une partie offrant 150 chambres, l'autre 150 appartements), d'un centre de congrès international, de deux séries de condominiums (l'une de luxe, l'autre familiale) et d'un centre tropical. C'est ce dernier élément qui constitue l'aspect le plus spectaculaire du projet. Il s'agit d'un parc de 55,000 pieds carrés, recouvert d'une bulle transparente dont la hauteur maximale atteindra 21 mètres (l'équivalent de 150 chambres, des condominiums et une kyrielle de petits établissements commerciaux, tenant à la fois sur la plage et sur la rue. Coût de réalisation: \$60 millions.

M. Botella estime que les deux assemblées publiques tenues jusqu'ici ne sont pas représentatives du voeu de la population. « Ce type de réunion porte sur le zonage », ce qui n'est pas la même chose que mon projet, dit-il. Il y a des éléments spécifiques, comme l'aménagement de carrefours so-

ciaux, d'un théâtre, d'un cinéma, d'un musée, d'un parc d'interprétation de la nature, que les gens ne connaissent pas et « qui pourraient changer leur opinion ».

Les gens savent cependant que l'hôtel, dans sa partie la plus élevée, atteindra neuf étages, et ils craignent que la vue sur le mont Orford, derrière, en soit irrémédiablement gâchée. Ils redoutent aussi l'influx soudain de toute une nouvelle population et la congestion qui pourrait en découler sur une étroite promenade publique en bordure de l'eau. Ils se demandent enfin quelle vue ils continueront d'avoir sur le lac Memphrémagog et dans quelle mesure ils y auront toujours accès.

« Où est la place des gens de Magog là-dedans? », demandait une citoyenne à l'assemblée. En l'espace d'une journée et demie, elle disait avoir recueilli 200 signatures de gens inquiets, réclamant que « toute la tête du lac soit zonée verte ». La tête du lac, c'est la baie de Magog et son littoral, allant de la pointe Merry (côté est) à la pointe Cabana (côté ouest), où La Riviera cherche à s'implanter. « Enlever le lac et la vue sur le lac, qu'est-ce qui reste? », lançait un autre citoyen. « La seule richesse, c'est notre lac », ajoutait-il.

C'est pourtant une question de richesse, ou plus justement de manque de richesse, qui motive la démarche du maire de Magog et de ses conseillers. La ville de 14,000 habitants cherche désespérément à élargir son assiette fiscale. Le projet Tonic-Tropiques apparaît comme une planche de

salut. Il pourrait générer des rentrées de taxes atteignant \$1 million. « Actuellement, on retire \$44,000 en taxes de ce secteur », nous confiait le maire Gilbert la veille de l'assemblée.

Le maire Gilbert se défend pourtant de laisser carte blanche à Tonic-Tropiques ou à d'autre autre promoteur. C'est vrai que sur le strict plan de la hauteur des bâtiments, le zonage actuel, plafonné à six étages dans le secteur de la pointe Cabana, était plus restrictif. En revanche, pour le reste, il permettait à peu près n'importe quoi. Le projet d'amendement, soutient-il, viendra combler bien des lacunes, comme par exemple la couleur des matériaux, le volume des constructions ou la disposition des bâtiments. La hauteur maximale est portée à neuf étages en un endroit mais c'est compensé, soutient le maire, par une exigence de construction en degrés, ce qui devrait protéger la vue sur le mont Orford, à son avis.

À l'instar de M. Botella, le maire de Magog se dit assuré de l'appui de la population. Comme le Conseil le soutient à l'unanimité, le changement de zonage et l'implantation de La Riviera devraient pouvoir passer. Un référendum, bien sûr, demeure toujours une possibilité, si un nombre suffisant de contribuables signent le registre municipal prévu dans les circonstances, mais la population circant légalement se prévaut de cette disposition est très réduite. Si un obstacle se dresse encore devant Magog et La Riviera, c'est plutôt du côté de la MRC de Memphrémagog qu'il faut regarder.

« L'avenir de nos rivières »

Une conférence réunira à Ottawa des spécialistes du monde entier

OTTAWA (PC) — Une conférence sur « l'avenir de nos rivières », dont la Commission de la capitale nationale sera l'hôte, aura lieu du 8 au 11 juin à Ottawa.

Ainsi, 85 spécialistes et conférenciers venant d'aussi loin que l'Australie, la Suisse, l'Angleterre, le Japon et la France se joindront aux délégués du Canada et des États-Unis afin de discuter de sujets de l'heure traitant des rivières et des berges.

Parmi les sujets qui seront abordés, il y a les célébrations sur l'eau et sur les rivages du monde, la revivification d'une ressource négligée, les buts et réalisations du Comité d'aménagement des berges de la Tamise, les plans d'aménagement de la Seine, les programmes hydro-électriques de conservation du patrimoine, les programmes d'aménagement po-

lyvalent des secteurs public et privé, etc.

Les spécialistes présenteront une perspective globale des problèmes et des solutions possibles concernant

les rivières et les berges au cours de cette conférence dont le lancement sera présidé par le ministre fédéral des Travaux publics, M. Stewart McInnes.

LES NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

**SÛRES!
RENTABLES!
ENCAISSABLES
EN TOUT TEMPS!**

En vente au comptant dans les banques, sociétés de fiducie, caisses Desjardins et chez les courtiers, ou par le mode d'épargne sur le salaire.

8% la première année

Pour obtenir plus de renseignements, composez: 1-800-463-5229

MOI, JE PLACE.

Québec

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

Un placement vraiment avantageux dans le contexte actuel

Dépôts garantis

10,25%

5 ans, intérêts payés annuellement
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

Achetez par téléphone vos certificats de dépôt et vos obligations d'épargne du Québec

Fiducie du Québec

Anjou (514) 355-2050 1-800-361-5808 Brossard (514) 445-3224 1-800-361-4436 Chicoutimi (418) 549-5746 1-800-463-9657
Hull (819) 777-9119 1-800-567-6886 LaSalle (514) 366-1175 1-800-361-6633 Laval (514) 668-5223 1-800-361-3803
Longueuil (514) 679-2810 1-800-361-5058 Montréal (514) 286-3225 1-800-361-2680 Québec (418) 647-4742 1-800-463-5026
Sainte-Foy (418) 653-6811 1-800-463-4792 Sherbrooke (819) 566-5667 1-800-567-6920

Desjardins

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

■ Premadasa accuse Gandhi d'ingérence

COLOMBO (AFP) — Le premier ministre srilankais, Ranasinha Premadasa, a qualifié d'ingérence dans les affaires du Sri Lanka une déclaration du chef du gouvernement indien Rajiv Gandhi qui avait demandé un arrêt de l'offensive militaire lancée mardi contre les séparatistes tamouls dans le nord du pays, a indiqué hier la radio nationale. « M. Gandhi doit comprendre que nous ne sommes pas un État dépendant de l'Inde. Ce que nous faisons aujourd'hui est de combattre, afin de préserver la démocratie et la souveraineté de notre petit pays », a déclaré M. Premadasa qui s'exprimait samedi au cours d'une cérémonie religieuse dans le sud du pays. « Nous combattons des terroristes entraînés en Inde pour préserver notre indépendance et notre unité », a-t-il ajouté en invitant M. Gandhi de mettre un terme à ces ingérences. Selon les dernières informations officielles, les forces de sécurité du Sri Lanka se sont emparées de camionnettes équipées de mortiers dans la région de Vadamarachchi (nord).

■ Paralysie des transports terrestres au El Salvador

SAN SALVADOR (AFP) — Les transports terrestres ont été presque entièrement paralysés hier au Salvador en raison de la nouvelle campagne de boycottage lancée par la guérilla, a-t-on appris de sources officielles à San Salvador. Le Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN) a lancé hier sa cinquième campagne de boycottage total et illimité de tous les transports terrestres, à la veille du troisième anniversaire de la prise de fonctions du président Napoleon Duarte. La radio du FMLN, « Radio Venceremos », avait averti au début de la semaine tous les transporteurs de ne pas circuler sous peine de voir leurs véhicules sabotés. C'est la cinquième fois que la guérilla lance un mot d'ordre de boycottage des transports depuis le début de l'année. Une centaine de véhicules avaient été détruits lors des quatre précédentes campagnes. Par ailleurs, deux civils ont été tués et un membre des forces paramilitaires blessé lors de l'attaque par le FMLN de la localité d'Apastepeque, située à 55 km à l'est de la capitale, a indiqué le Comité de presse de l'armée (COPREFA).

■ Arrestations après un massacre par des maoïstes en Inde

NEW DELHI (AFP) — La police indienne a arrêté 62 suspects après le massacre de 41 personnes par des guérilleros maoïstes dans un village retiré de l'État du Bihar, a annoncé hier l'agence PTI. Une grande tension régnait encore dans les villages de Dalachak et Baghora, dans le district d'Aurangabad dimanche après la tuerie, décrite comme la plus grave dans l'histoire de cet état pauvre et très peuplé de l'est de l'Inde et imputée par les autorités au Centre communiste maoïste (MCC), ajoute PTI. Les forces de sécurité selon l'agence ont lancé une « vaste opération de nettoyage » pour retrouver les guérilleros du MCC, qui préchent la lutte armée des paysans contre les riches propriétaires fonciers du Bihar. Samedi des militants du MCC à la tête d'environ 700 paysans armés d'épées, de faux et de lances ont attaqué les deux villages où ils ont massacré 28 personnes et enfermé 13 autres dans leurs huttes avant d'y mettre le feu. Seize des victimes étaient des enfants et 10 des femmes. Les familles de sept propriétaires fonciers ont été anéanties. Des groupes maoïstes qui tentent d'organiser les paysans sans terre, en général des Intouchables, dans cet état réputé pour son indisciplinisme, ont depuis une quinzaine d'années lancé une lutte violente contre les propriétaires terriens appartenant aux castes supérieures. Des militants d'extrême-gauche ont été officiellement accusés du meurtre de plus de 200 personnes au cours des six dernières années au Bihar, où des affrontements pour des motifs divers font chaque année environ 1.000 morts, beaucoup plus que la lutte armée des Sikhs pour un État indépendant au Pendjab.

■ Geremek appréhendé à son domicile

VARSOVIE (AFP) — Le professeur Bronislaw Geremek, conseiller de Solidarnosc, a été appréhendé hier matin à son domicile de Varsovie sans explications, alors que Lech Walesa se trouvait dans la capitale polonaise pour une réunion des dirigeants du syndicat dissous, a-t-on appris de bonnes sources. Plusieurs policiers en civils et en uniforme ont emmené M. Geremek en laissant entendre à sa femme qu'il pourrait être relâché dans les heures suivantes, a-t-on indiqué dans son entourage. Cette interpellation, estime t-on, est due à la présence de Lech Walesa à Varsovie. Le prix Nobel de la paix, a-t-on appris de bonnes sources, est arrivé hier matin de Gdansk dans la capitale polonaise pour y rencontrer des membres du conseil provisoire de Solidarnosc (TRS) dans la perspective de la prochaine visite du Pape Jean-Paul II en Pologne du 8 au 14 juin. La police polonaise avait interpellé vendredi et samedi une dizaine de responsables de Solidarnosc à Wroclaw (Sud-Ouest) et Szczecin (Nord). La plupart d'entre eux ont été relâchés après des « conversations » (de mise en garde) ayant trait à leurs activités éventuelles pendant la visite du Pape.

■ Marches contre les bases américaines en Grèce

ATHÈNES (AFP) — Plusieurs dizaines de milliers de pacifistes grecs ont participé hier près d'Athènes et dans une dizaine de régions du pays à des « marches pour la paix » pour réclamer essentiellement la suppression des bases américaines en Grèce. Ces marches étaient organisées par le « Comité grec pour la détente internationale et la paix » (Eedye, proche du Parti communiste grec pro-soviétique). Ces manifestations marquaient aussi le 24^e anniversaire de l'assassinat du député de gauche grec Grigoris Lambrakis par l'extrême-droite en mai 1963 à Salonique. Lambrakis avait inauguré au début des années 60 « la marche pour la paix » de Marathon à Athènes. Les participants — plusieurs dizaines de milliers selon les organisateurs, 30.000 selon des journalistes sur place — se sont rassemblés dans la soirée sur la place centrale d'Athènes, face au parlement. Ils ont principalement exigé la fermeture des bases américaines, le « refus de nouvelles négociations » pour leur maintien et le retrait des armes nucléaires détenues en Grèce par les forces américaines. Ils ont également condamné « la guerre des étoiles » et « l'impérialisme américain ».

Le Forum du Pacifique sud propose d'envoyer une délégation aux îles Fidji

APIA (Samoa occidentales) (AFP) — Les 15 pays membres du Forum du Pacifique sud ont proposé samedi (heure locale, hier GMT) d'envoyer une délégation aux îles Fidji afin d'aider cet État à résoudre la crise politique déclenchée par le coup d'État du 14 mai.

Cette proposition est l'un des éléments d'une offre d'assistance du Forum aux îles Fidji contenue dans un communiqué publié à l'issue de deux jours de délibérations des 15 pays à Apia, capitale des Samoa occidentales.

La délégation serait dirigée par le premier ministre australien Bob Hawke et composée du premier ministre des îles Salomon, M. Ezekiel Alebu, et du chef du secrétariat du Forum, M. Henry Naisall.

Selon le communiqué final, cette délégation pourrait rencontrer le gouverneur général M. Ratu Sir Penaia Ganilau, le colonel Colonel Siviveni Rabuka, dirigeant des putschistes, le premier ministre renversé, M.

Timoci Bavadra, les membres du Conseil des chefs mélanésiens ainsi que les dirigeants des communautés ethniques.

(À Suva, capitale des Fidji, la radio contrôlée par les militaires a rapporté que le gouverneur général a rejeté cette proposition.)

Une telle visite ne « serait pas viable », a fait savoir un porte-parole de Ganilau à Suva.

« Le Forum n'a pas de formule toute faite. Ce que nous avons, c'est une volonté d'assistance commune si (les îles Fidji) souhaitent notre concours pour trouver une issue acceptable », a déclaré Hawke aux journalistes.

Le premier ministre néo-zélandais David Lange, qui avait d'abord adopté une attitude très critique à l'égard des militaires fidjiens mais pour tempérer ensuite sa position, a dit que l'objectif de la mission serait de consulter l'ensemble des factions en présence pour aider Ganilau à remettre de l'ordre dans le pays.

Le premier ministre fidjien Bavadra a engagé une action cette semaine devant la Cour suprême pour contester le renversement de son gouvernement.

Le pays est actuellement dirigé par Ganilau, représentant de la reine d'Angleterre qui, après le putsch, a promis de rétablir la démocratie et d'organiser de nouvelles élections. Il a officiellement dissous le Parlement une semaine après le coup d'État et a nommé un conseil provisoire pour l'assister dans l'administration de l'archipel.

Les 15 pays membres ont « complètement rejeté » le référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie que le gouvernement français prévoit d'organiser au mois d'août prochain dans ce territoire français d'outre-mer.

À l'issue de ses délibérations à Apia le Forum a publié un communiqué dans lequel ce référendum est qualifié d'« exercice vide ». Les 15 pays ont demandé à la France de donner aux Néo-calédoniens un

« choix libre, honnête et véritable » pour qu'ils disent s'ils veulent ou non l'indépendance.

Le Forum a indiqué qu'il était prêt à envoyer des délégations à Nouméa (capitale de la Nouvelle-Calédonie) et à Paris « pour discuter de la situation avec toutes les parties ».

Cette prise de position intervient après qu'une délégation des indépendantistes canaques du FLNKS (Front de libération Nationale Kanake et Socialiste) eut appelé le Forum du Pacifique sud à soutenir son appel au boycott du référendum.

Les indépendantistes affirment que la politique suivie par le gouvernement français « n'a pas réussi à réunir les conditions d'un véritable référendum d'auto-détermination », car elle repose « sur une répression judiciaire, partisane et raciste ».

En France, ce projet de référendum a été adopté par le Parlement le 6 mai dernier mais l'opposition socialiste a demandé au Conseil constitutionnel de l'annuler.

Jérusalem va ouvrir une enquête sur le Shin Bet

JÉRUSALEM (Reuter) — Le gouvernement israélien a demandé hier l'ouverture d'une enquête judiciaire sur le Shin Bet, le service de sécurité, dont certains membres sont accusés d'avoir menti devant des tribunaux pour obtenir la condamnation d'un officier musulman.

« Il a été décidé de mettre sur pied une commission d'enquête... sur les moyens utilisés dans les interrogatoires par les services généraux de sécurité, dans les opérations anti-terroristes et les dépositions au tribunal », a indiqué un communiqué du gouvernement.

La Cour suprême avait jugé la semaine dernière qu'Isat Nafsu, lieutenant musulman circassien de l'armée israélienne, avait été condamné injustement pour espionnage et trahison, faisant naître des craintes sur l'absence de contrôle des services secrets israéliens.

La cour avait relâché immédiatement l'officier condamné en 1980 à 18 ans de prison par un tribunal militaire.

Selon Nafsu, les agents du Shin Bet avaient obtenu sa confession au moyen de pressions physiques et psychologiques, et ils avaient menti devant le tribunal.

D'après la loi israélienne, le président de la Cour suprême Meis Shamgar doit nommer les membres de cette commission. Une autre commission d'enquête policière devra attendre les résultats de l'enquête judiciaire avant de commencer ses propres travaux, a-t-on appris de source judiciaire.

L'affaire Nafsu est venue ternir l'image, déjà ébranlée, des services de sécurité israéliens. Le chef du Shin Bet, Abraham Shalom, avait été obligé à démissionner, accusé de vouloir dissimuler devant un tribunal

militaire le rôle de ses agents dans la mort de deux Palestiniens, capturés vivants lors de la prise d'otages d'un autobus à Gaza en 1984.

Mais le gouvernement avait refusé d'ordonner une enquête judiciaire sur l'affaire et le président israélien avait accordé l'immunité à Shalom et 10 autres responsables du Shin Bet.

Cette semaine, le procureur-général Yosef Harish avait défilé le premier ministre Yitzhak Shamir en ordonnant l'ouverture d'une enquête de police sur les accusations de parjure à l'encontre des agents du Shin Bet mêlés à l'affaire Nafsu.

Shamir, soutenu par la plupart des membres de sa coalition s'est opposé à une telle enquête pour des motifs de sécurité et a demandé une enquête judiciaire afin de maintenir le secret sur l'affaire.

La presse israélienne a indiqué que les responsables du Shin Bet étaient très hostiles à une enquête criminelle et avaient informé leur directeur qu'ils n'étaient pas disposés à collaborer.



FUNÉRAILLES DE SINGH

Les funérailles de l'ancien premier ministre de l'Inde, M. Charan Singh, se sont déroulées hier à New Delhi en présence de nombreuses personnalités. Son corps a été incinéré au sanctuaire de Rajgat où reposent d'autres grands leaders indiens, tels Mahatma Gandhi, Jawaharlal Nehru et Indira Gandhi.

LE DEVOIR ECONOMIQUE Magazine

GRILLE DE PARUTION 1987



Vendredi 12 juin	Les parcs industriels
Vendredi 11 septembre	L'exportation, les transports
Vendredi 16 octobre	Les assurances
Vendredi 13 novembre	Les communications, les télécommunications
Vendredi 11 décembre	Perspectives économiques 1988

Pour information ou réservation publicitaire: (514) 842-9645

Pour réserver vos exemplaires supplémentaires: (514) 844-3361

L'ALCOOL AU VOLANT
C'est criminel
QU'ON SE LE DISE
Un appui de votre journal à la campagne de la Régie de l'assurance automobile du Québec

Faut LE DEVOIR pour le croire!

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514) 934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER

Brevets Marques de commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Facsimile (514) 288-8389

LOGEMENT À LOUER
LOUEZ À COÛT SÛR!
SPÉCIAL DANS NOS ANNONCES CLASSÉES

Vous déménagez?

Évitez de vous priver temporairement de votre DEVOIR. Faites transférer votre abonnement dès maintenant. Votre DEVOIR déménagera en même temps que les vôtres.

Remplissez et retournez le coupon réponse à: LE DEVOIR, service aux abonnés, 211 St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

Nom.....

Adresse actuelle..... Code postal.....

..... No. tél.....

Nouvelle adresse..... Code postal.....

..... No. tél.....

Date de déménagement.....

LE DEVOIR ESSENTIEL!

L'ACTUALITE INTERNATIONALE



Le premier ministre, Mme Margaret Thatcher, et son mari, Denis, se sont accordés un moment de repos, hier, dans le parc St. James de Londres.

Progression des Travailleurs dans les sondages

Le ton de la campagne électorale monte en Grande-Bretagne

LONDRES (AFP) — Le ton de la campagne électorale s'est radicalisé hier, avec une série d'attaques contre l'« arrogance » de Mme Margaret Thatcher, alors que les sondages continuaient de prévoir une victoire confortable des Conservateurs malgré une nouvelle progression des Travailleurs.

Le leader du Labour, M. Neil Kinnock, a été parmi les premiers à relancer hier les attaques contre « le style arrogant » du premier ministre, et son « système de gouvernement autocrate », s'en prenant notamment à son désintérêt, selon lui, pour les quelques trois millions de chômeurs, et les insuffisances dans les domaines de la santé et de l'éducation.

L'organisateur de la campagne du Labour, M. Bryan Gould, a renchéri lors d'une réunion électorale à Halifax (nord de l'Angleterre), affirmant que « son arrogance lui attire l'hostilité des gens. Ses obsessions — particulièrement en matière d'armes nucléaires — effrayent. Son manque de compréhension et de compassion réveille les gens ».

Dans le même registre, M. David Steel, dirigeant du Parti libéral, a appelé les électeurs à voter

pour l'Alliance centriste — qui stagne dans les sondages, dans une fourchette de 20 à 22 % — afin « d'empêcher que soit reconduit le Thatcherisme sans entrave ».

Contrainte à la défensive, Mme Thatcher a tenté de corriger l'image donnée d'elle par ses adversaires, hier dans une interview à la radio BBC. « Je prends très à coeur la façon d'être des Britanniques » et leur « dignité en tant qu'individus », a-t-elle plaidé, énumérant comme preuve de ce souci les résultats de sa politique : régression du chômage depuis dix mois, développement du capitalisme populaire, lutte contre « le Diktat des syndicats ».

Alors que les dirigeants politiques poursuivaient leur campagne, les sondages dominicaux tendaient à indiquer que les Travailleurs n'avaient apparemment pas souffert d'une semaine de polémique sur leur politique de désarmement nucléaire unilatéral. Ils suggéraient même une légère progression du Labour derrière un parti Tory qui conserve une avance moyenne de dix points, suffisante pour l'assurer de retrouver sa majorité absolue au Parlement, même érodée.

Un sondage Harris publié par

l'Observer créditait les Conservateurs de 41 % des intentions de vote, contre 37 % au Labour, soit un écart de quatre points seulement contre sept la semaine précédente. Un autre institut, Mori, accordait dans le *Sunday Telegraph* 44 % au parti au pouvoir, contre 32 % au Labour, soit un écart de 12 points.

Hier, les thèmes de la défense et de l'économie continuaient par ailleurs de dominer la campagne, à 12 jours du scrutin du 11 juin. La question d'Ulster a été propulsée pour la première fois ce week-end au coeur de la polémique. Elle a été l'occasion d'échanges particulièrement vifs, après que le ministre à l'Irlande du Nord, M. Tom King, eût accusé certains représentants du Labour de collusion avec le Sinn Féin, branche politique de l'Armée Républicaine Irlandaise (IRA). Cette attaque coïncidait avec la publication dans la presse de placards publicitaires des Conservateurs présentant le Labour comme otage de son aile gauche.

Ces échanges ont amené le *Sunday Times* (conservateur) à prédire « une sale guerre » pour les jours à venir.

Des intégristes pro-iraniens lancent une attaque au sud Liban

SAIDA (LIBAN) (AFP, Reuter) — Les militants intégristes pro-iraniens de la Résistance islamique (RI) ont mené hier une opération anti-israélienne de grande envergure au sud Liban, qui s'est soldée par au moins 17 tués et 51 blessés, a-t-on appris de sources concordantes.

Les corps de quatre combattants de la Résistance islamique ont été transportés dans les hôpitaux de Saïda (chef-lieu du sud Liban), alors que quatre autres gisaient toujours dans la zone des combats, a indiqué une source proche des intégristes. Elle a en outre précisé que douze blessés, dont six grièvement, ont été hospitalisés à Beyrouth.

Selon un porte-parole militaire israélien, six soldats israéliens ont été blessés dans les bombardements qui ont accompagné l'attaque, alors que cinq miliciens pro-israéliens de l'Armée du Liban-Sud (ALS) ont été tués et vingt autres blessés. La « Voix de l'espoir », radio de cette milice captée par les correspondants au sud Liban, avait fait état pour sa part de huit tués et de onze blessés dans les rangs de l'ALS.

En outre, deux civils ont été tués et 13 autres blessés dans les bombar-

dements effectués par l'armée israélienne et sa milice en riposte à cette attaque, a indiqué la police libanaise. Elle a précisé que les bombardements ont visé les villages de l'Iklim at Toufah, Nabatiyé et Zahranî, situés hors de la « zone de sécurité », établie par Israël à l'extrémité sud du Liban.

Les intégristes ont mené hier à l'aube une véritable offensive à « l'iranienne » contre trois positions mixtes de l'armée israélienne et de l'ALS, situées sur les collines de Bousslaya, de Roummaneh, et celle dite du Radar, à proximité de la ville chrétienne de Jezzine (73 km au sud de Beyrouth).

Selon un communiqué de la Résistance islamique, quatre compagnies, soit près de 400 hommes, ont pris d'assaut, par vagues successives, et au cri de « Ya Ali (gendre de Mahomet) » les positions adverses. Baptisée « Martyr Ahmad Mazloumi », du nom du chauffeur d'un responsable iranien des Pasdaran (gardiens de la Révolution), tué le 24 mai dans un attentat à Tyr (sud Liban), cette opération a permis de « nettoyer et dynamiter » ces trois positions, souligne le communiqué.

Les intégristes ont affirmé avoir

capturé un milicien de l'ALS, abattu un avion israélien sans pilote, de type MK, détruit neuf canons, plusieurs transports de troupes et cinq mercedes appartenant à l'ALS, durant l'attaque.

Ils se sont en outre emparés « d'une grande quantité d'armes », d'un véhicule blindé et d'une jeep appartenant à la milice pro-israélienne, ont-ils précisé.

La Résistance islamique a en outre indiqué que ses combattants ont également fait sauter deux bombes, au passage d'un convoi de cinq voitures des services de renseignements israéliens venu inspecter les lieux, sans toutefois préciser si ces explosions ont fait des victimes.

Cette opération intervient 40 jours après l'attaque anti-israélienne de grande envergure dans la région de Choumariyé et Aalmaneh, qui a fait au moins 27 tués parmi les assaillants alors qu'Israël annonçait avoir eu quatre blessés.

Ces deux dernières semaines, l'armée israélienne a acheminé deux bataillons dans la région de Jezzine, par crainte d'une attaque d'envergure des intégristes à l'occasion de la fin du Ramadan.

L'Iran va contre l'intervention étrangère dans le Golfe

ABOU DHABI (Reuter) — L'Iran a affirmé hier être capable d'empêcher les grandes puissances d'intervenir dans le Golfe et être prêt à le démontrer.

« L'Iran, qui est (le pays) le plus puissant du Golfe (...) ne permettra pas aux deux grandes puissances ni à d'autres forces étrangères de s'ingérer dans la région », a déclaré le ministre des Affaires étrangères Ali Akbar Velayati lors d'une conférence de presse.

« Notre intention est d'éliminer les éléments de tension dans la région et de nous opposer à ceux qui veulent menacer nos intérêts », a-t-il répondu comme on lui demandait s'il considérerait un accroissement de la présence des navires de guerre étrangers dans le Golfe comme un acte d'agression, et si l'Iran s'y opposerait. « Mais notre position ferme et définitive est de ne permettre à personne de transformer le Golfe en un jouet entre ses mains ».

« Nous réagirons à tout incident selon les circonstances et la situation, sur la base de cette ferme position ». Velayati avait précédemment remis un message sur les récents développements dans le Golfe au président des Émirats Arabes Unis, cheik Zaid bin Sultan al Nahayan. Il a dit que l'Iran avait la « capacité et les moyens » d'empêcher les forces étrangères de s'ingérer dans le Golfe.

Velayati a affirmé que Reagan, qui projette d'augmenter la présence navale américaine dans le Golfe pour y défendre la sécurité des pétroliers, était dérangé mentalement par « les chocs et les défaits subies à la suite du scandale de l'Irangate ». Il a également affirmé que l'Iran rejeterait toute action que pourrait entreprendre le Conseil de sécurité de l'ONU pour sauvegarder la sécurité dans le Golfe, en disant que certains des membres du conseil étaient partiaux vis-à-vis de l'Iran.

« Les pays de la région doivent discuter de leurs problèmes tout seuls », a-t-il dit.

Comme on lui demandait quelle

serait l'attitude de l'Iran si une confrontation militaire avec les États-Unis survenait, il a répondu : « Les États-Unis ont essayé de s'en prendre à l'Iran plusieurs fois dans le passé, mais ils ont toujours échoué. Ni les États-Unis, ni un autre pays ou un autre gouvernement, ne peuvent causer du tort à l'Iran sans subir un échec. »

Il a réaffirmé que la condition posée par l'Iran pour mettre un terme à la guerre avec l'Irak était le départ du président Saddam Hussein de la

présidence. Velayati fait actuellement une tournée dans les pays du Golfe à la suite de l'engagement pris par les États-Unis de préserver les lignes maritimes et de protéger les pétroliers koweïtiens, attaqués par l'Irak car le Koweït soutient l'Irak.

La presse saoudienne a suggéré pour sa part hier que les États-Unis et l'Union soviétique avaient un rôle à jouer dans les tentatives de paix entre l'Irak et l'Iran.

Arrestation d'un leader de l'opposition burkinabé

OUAGADOUGOU (Reuter) — Soumane Touré, secrétaire général de la puissance Confédération syndicale burkinabé (CSB) et principal chef de l'opposition déclarée au gouvernement du capitaine Thomas Sankara, a été interpellé dans la nuit de samedi à hier à Ouagadougou pour « menées subversives », a annoncé la télévision d'Etat.

Touré, qui est également le chef de file de l'organisation marxiste-léniniste LIPAD, aujourd'hui dans l'opposition, a été emmené dans une permanence locale des CDR.

« Le contre-révolutionnaire Touré mérite largement le poteau », lit-on dans le communiqué des CDR, qui demande au haut-commissaire de la province du Kadiogo (Ouagadougou) « d'offrir au chien Soumane Touré le poteau ».

D'après la famille du syndicaliste, trois autres personnes, dont un autre

responsable syndical, ont été emmenés en pleine nuit par des miliciens en armes à son domicile du quartier de Zogona. La famille a affirmé que des tracts avaient été déposés à l'intérieur de la maison au moment de l'opération des forces de sécurité, à l'insu de Touré.

Ce dernier a fait de la prison sous pratiquement tous les régimes qui se sont succédés à Ouagadougou. Après avoir activement soutenu la « révolution des capitaines » d'août 1983, Touré avait été écarté du pouvoir des septembre 1984 après l'exclusion des ministres « lipadistes » du gouvernement, il avait été détenu de janvier à octobre 1985.

Depuis l'indépendance, en 1960, les syndicats burkinabé ont exercé une très forte influence politique, faisant et défaisant plusieurs gouvernements. La CSB, liée à la LIPAD soviétique, est depuis la fin des années 70 le plus remuant des syndicats

du pays, qui en compte une vingtaine. Elle jouit d'une grande influence dans les milieux enseignants. De source syndicale, on relève que l'interpellation de Touré intervient une semaine avant la tenue d'un congrès extraordinaire de la CSB, au cours duquel ses instances dirigeantes seront renouvelées.

Résultats

Les résultats de ces loteries sont communiqués aux médias d'information immédiatement après chacun des tirages.

Provincial

Tirage du 87-05-31

NUMÉROS	LOTS
1211473	500 000\$
211473	50 000\$
11473	1 000\$
1473	100\$
473	25\$
73	10\$

RÉSULTATS ANTERIEURS

TIRAGE	NUMÉROS*
22 mai	5316140
15 mai	4514761
8 mai	3631812
1er mai	4732158

*NUMÉROS DÉCOMPOSABLES

6/36

Tirage du 87-05-29

2 7 9 12 30 36

No. complémentaire: 31

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 529 645,00\$
5/6+	1 47 715,00\$
5/6	140 426,00\$
4/6	5 847 37,70\$

MISE-TÔT: 3 18 26 30

GAGNANTS	LOTS
283	176,60\$

Ventes totales: 1 346 746,00\$

PROCHAIN GROS LOT APPROX: 799 000,00\$

6/49

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Tirage du 87-05-30

3 12 18 22 31 36

No. complémentaire: 37

GAGNANTS	LOTS
6/6	4 448 710,80 \$
5/6+	11 61 641,10 \$
5/6	420 1 234,50 \$
4/6	21 872 45,80 \$
3/6	354 005 10,00 \$

Ventes totales: 16 730 202,00 \$

Prochain tirage: 87-06-03

Gros lot (approx.): 1 500 000,00 \$

RÉSULTATS ANTERIEURS

TIRAGE DU	NUMÉROS
27 mai	16-18-21-23-34-38 (32)
23 mai	1-27-34-40-41-44 (35)
20 mai	6-8-10-18-22-45 (1)
16 mai	1-9-16-17-38-42 (30)
13 mai	1-5-21-36-44-45 (22)
9 mai	3-9-32-38-40-47 (49)
6 mai	5-16-19-25-46-48 (38)
2 mai	9-11-15-21-32-42 (35)
29 avril	5-7-10-20-37-38 (27)

La Quinzaine

DERNIERS RÉSULTATS ET RÉSULTATS ANTERIEURS

	Semaine du 87-05-23		Semaine du 87-05-16		Semaine du 87-05-09		Semaine du 87-05-02	
	3	4	3	4	3	4	3	4
SAMEDI	731	9616	482	8875	205	5964	325	1377
LUNDI	283	1948	384	8874	916	1134	686	0644
MARDI	353	1868	462	1937	829	2861	910	5414
MERCREDI	612	7907	639	2998	160	5120	363	5537
JEUDI	153	1722	361	0239	678	8815	559	4208
VENDREDI	895	2332	539	8581	873	3967	356	6567

VEUILLEZ NOTER QUE LES TIRAGES DE LA MINI LOTO ET DE L'INTER LOTO FONT RELÂCHE POUR UNE PÉRIODE INDÉTERMINÉE.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	(514) 844-3361
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	(514) 332-3891 ou (514) 844-3361
Québec	(418) 687-2021
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4747
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 A 16H30

Fait LE DEVOIR pour le croire!

LES NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

ÇA PROFITE!
Un placement sûr et rentable.

8% la première année

Pour obtenir plus de renseignements, composez: 1-800-463-5229

MOI, JE PLACE.

Québec

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier - Résidentiel
200-299 Immobilier - Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

Propriétés à vendre 101

À CAP-ROUGE banlieue de Québec, bungalow, 9 pièces, abri d'auto, terrasse surélevée, foyer, piscine, vue magnifique, terrain paysagé, 1-418-651-2922.
ANJOU De Lourdesse. Duplex. \$160,000. 381-3075.
ANJOU Rhexume. Duplex, 2 X 4, \$130,000. 381-3075.

Propriétés à vendre à revenu 113

METRO VIAU 3 X 6, 2 livres en juillet, boiseries et vaisselier encastré en chêne, valeur locative \$1550. \$180,000. 270-3542, 721-7287.
ROSEMONT, QUADRIPLUX pierre et brique, 6415, 40e, angle Beaujeu. 1 X 5 1/2, cuisine moderne, tout équipé 3 X 3 1/2, dont 1, très moderne. Électro et plomberie à neuf partout, portes-patio avant, arrière, fenêtres aluminium émaillées, de première qualité, à manivelle. Secteur recherché, environnement de choix. 253-1371.

Condos à louer 121

ILE PATON Le Laurier, 3 1/2 neuf, avec option d'achat, vue sur rivière, ensolle, piscine, 687-8230.
Condos à vendre 122

LONGUEUIL Penthouse exclusif, neuf, à vendre ou à louer. 2 salles de bain, foyer, tourbillon, 2 garages, relié au métro. Réf: 463-581, bur: 394-1758.
LONGUEUIL penthouse, 4 1/2, face au fleuve, garages, foyer, passage au métro. 605-0187.

Chalets à louer 125

ST-DONAT Chalet de 5 pièces, bord de l'eau, saison. F. Silva: 386-4306, 744-1454.

Chalets à vendre 129

ST-COME chalet à vendre, 3 c.c., meuble, terrain boisé 125 x 300, \$180,000 sur som. après 16 heures, 589-4507.
ST-DONAT. Idéal chasse à l'arc et pêche: truite de ruisseau, chalet 4 saisons, isolé, à 2 miles de l'r. voisin. Avec terre à bois. \$45,000. -1-819-424-3243

Terrains à vendre 149

A 50 MILLES de Montréal, basses Laurentides, 2 terrains de 36,000 pi.ca., pour \$50,000. 725-6200.
MILLE-ILES, 8 milles de St-Sauveur, 1,725,000 pi.ca., avec bâtiments, boisé, chemin, \$120,000. Terme facile. 589-2447.
SUPERABE \$150,000 pi.ca., 300 pi. façade sur le lac, très privé, 1 1/2 heure de Mt. 50,14 le pi., la vraai paix, 669-2559.

App. et log. à louer 160

À ROSEMONT 1er juillet, grand 3 1/2 pièces, poêle, réfrigérateur, planchers bois franc. 728-2962.
4% DANS SECTEUR Sherbrooke et Joliette, avec balcon, très éclairé, soir: 598-1869.

App. et log. à louer 160

À ROSEMONT 1er juillet, grand 3 1/2 pièces, poêle, réfrigérateur, planchers bois franc. 728-2962.
4% DANS SECTEUR Sherbrooke et Joliette, avec balcon, très éclairé, soir: 598-1869.

App. et log. à louer 160

À ROSEMONT 1er juillet, grand 3 1/2 pièces, poêle, réfrigérateur, planchers bois franc. 728-2962.
4% DANS SECTEUR Sherbrooke et Joliette, avec balcon, très éclairé, soir: 598-1869.

App. et log. à louer 160

À ROSEMONT 1er juillet, grand 3 1/2 pièces, poêle, réfrigérateur, planchers bois franc. 728-2962.
4% DANS SECTEUR Sherbrooke et Joliette, avec balcon, très éclairé, soir: 598-1869.

App. et log. à louer 160

À ROSEMONT 1er juillet, grand 3 1/2 pièces, poêle, réfrigérateur, planchers bois franc. 728-2962.
4% DANS SECTEUR Sherbrooke et Joliette, avec balcon, très éclairé, soir: 598-1869.

App. et log. à louer 160

À ROSEMONT 1er juillet, grand 3 1/2 pièces, poêle, réfrigérateur, planchers bois franc. 728-2962.
4% DANS SECTEUR Sherbrooke et Joliette, avec balcon, très éclairé, soir: 598-1869.

App. et log. à louer 160

À ROSEMONT 1er juillet, grand 3 1/2 pièces, poêle, réfrigérateur, planchers bois franc. 728-2962.
4% DANS SECTEUR Sherbrooke et Joliette, avec balcon, très éclairé, soir: 598-1869.

App. et log. à louer 160

À ROSEMONT 1er juillet, grand 3 1/2 pièces, poêle, réfrigérateur, planchers bois franc. 728-2962.
4% DANS SECTEUR Sherbrooke et Joliette, avec balcon, très éclairé, soir: 598-1869.

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.
Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MtL, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS VISA M.C. PAR TELEPHONE 286-1200

Espaces commerciaux à louer 259

BROSSARD DOMAINE NAPOLEON
Hauts duplex et triplex avec mezzanine. Grands 5 1/2 - 8 1/2, avec garage. Nouvelles constructions de qualité. Tapis mur à mur, entrée lav./séch., auto-pas à la porte, prêt de tout. Juillet. PERRY HOLDINGS INC. Bureau de location: 8190, Naples, coin Napéleon. 658-1759, 676-2985

NOUVEAU CENTRE COMMERCIAL PLACE BELGRADE LAVAL

IGA et 20 autres magasins de 500 à 2000 pieds carrés
Construction pour ouverture au cours de l'automne 1987.

PLACE HORIZON LAVAL

Il ne reste que 4 magasins à louer pour occupation immédiate.
900 à 1400 pieds carrés. Pour renseignements, prière d'appeler GREENALCO INC. 483-1470 M.A. GREENSPOON

LA PRAIRIE LOGEMENTS NEUFS, 4 1/2, INSONORISES, BÉTON, MAURS ET PLANCHERS, ENTRE \$410 ET \$480. INF: 659-2721 OU 658-3824.

METRO JEAN-TALON, 8 1/2, 3e étage, non-chauffé, électrique, très propre, après 6h. 274-5363

Bureaux à louer 251
ATTRAYANT ESPACE RENOVÉ, 936, de Maisonneuve-Est, 1,000 pi.ca., idéal pour boutique. M. Charies, 288-6216

BOUL. ST-JOSEPH 1500 p.c. et 650 pi.ca., métro, chauffé, Sherbrooke est, 1500 p.c. 1er plancher. \$22-8497.

BUREAU À LOUER Tout renové, grand stationnement, \$600/mois, M. Ludovic Nigrelli, 381-7633.
BUREAU à louer. Disponible immédiatement au centre professionnel Berrington. Près du métro. M. Fournier: 842-0710.

MONTREAL 3 1/2, 4 1/2, nouvel édifice, garage, bien situés, près du Sanctuaire, 1er juillet, Poppy 738-2421.

N.D.G. Haut ou bas duplex, 2 min. métro Snowdon, 5 1/2, foyer, 2 1/2, garage, dernière maison dans cul-de-sac tranquille. \$995/mois. Sour: 483-2665.

OUTREMONT Avenue Querbes, 5 1/2, rénové, chauffé, semi-mobilié, bas de triplex, stationnement, près métro, libre 1er juillet, \$850, références: 737-9552 sour.

OUTREMONT 7 1/2, \$980, garage et chauffage inclus, haut de duplex, calme, verdure. 842-0046.

OUTREMONT Woodbury, Grand 5 1/2, \$790, grand 7 1/2, \$860, garage 40, chauffés, ascenseur, conciergerie, juillet 87. 843-3731.

OUTREMONT, AVE. QUERBES, 5 1/2 rénové, chauffé, stationnement, près métro, 2e, triplex. Libre 1er août. \$800. Références. Sour: 737-9552

PEEL Nord Sherbrooke, grand 3 1/2, foyer, \$555. 1er juillet. 844-8401, 935-0763.

PLATEAU MONT-ROYAL Meublé, 8 1/2, toutes commodités, 1er étage, cour, rénové, libre 1er août. Prix à discuter: 522-4328.

DE SALABERRY, 1685. Bureaux climatisés. Idéal pour groupement professionnel. Nouvelle administration professionnelle. Libres juillet. 665-8213

LES COURS ST-DENIS St-Denis et de Mont-Royal, à louer, magasins, bureaux et salle de montage, édifice prestigieux, stationnement, ascenseur, jusqu'à 70,000 pi.ca. Pour info: M. Saraga au 737-8535.

MAGNIFIQUE Local complètement rénové, superficie 1000 pi.ca., situé rue St-Denis. Idéal pour bureau ou agence de voyage. Disponible septembre 1987. 285-8994, 622-2913.

ST-BRUNO Autoroute 30, sortie Clainville 12,000 pi.ca. 341-6505.

Espaces commerciaux à louer 259
FABREVILLE Espace commercial, face centre d'affaires, garage, maison et stationnement. 622-1681, 625-1443.

Espaces industriels à louer 268
A LAVAL. Parc industriel, Nouvelle construction, 3,500 pi.ca. d'entrepôt, 500 pi.ca. de bureau privé. Occupation immédiate. 629-0400

INVESTISSEMENT GARANTI 22 automobiles, excellent placement, 495-3121.
ROSEMONT 500 à 1100 pi.ca., espace industriel, entreposage, 2e étage. 495-3121.

ROSEMONT Espace industriel ou pour garage. 1,500 pi.ca., 495-3121.

ST-LAURENT Entre Côte-de-Leslie et Côte-Vertu BUREAU SUR MESURES 2,300 à 55,000 pi. ca. Hauteur libre de 16 et 22 pi. 878-4367 KESMAT

Commerces à vendre 283
BAR À 1 HEURE DE MONTRÉAL Permis 168. Orchestre, etc... 727-8783.

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

LE DEVOIR COMMIS DE BUREAU II

L'emploi consiste principalement à faire de l'entrée de données sur ordinateur

Qualification: Expérience et rapidité sur clavier numérique Bilinguisme, un atout.

Poste permanent Temps plein

Veuillez contacter M. ANDRÉ LEBLANC 844-7531

Lingerie, Fourrures 385
ROBE DE MARIEE 10-12 ans, satin blanc corsage perlé, traine. Valeur \$695. pour \$300. 322-8821

Antiquités 391
DÉCAPAGE artisanal, finition soignée, restauration de meubles anciens. Pierre, 12h à 17h. 525-2835.

L'ATELIER Restauration, décapage, meubles et boiseries Spécialité finition meubles anciens, expérience 10 ans, 522-7123.

MOBILIER SALON ANTIQUE (100 ans), Acajou, 2 causeuses, 2 fauteuils, 1 fauteuil bergant et table. \$2,000. 655-5465

Animaux 397
BERGER BELGE noir, Pure race, (9 mois), entraîne Ecole obéissance, vacciné, bon chien de garde. Négociable. 648-2830, 866-3240, Nicolas.

Divers 399
MÉTIER À TISSER + accessoires. Équipement de camping Machine à coudre manufacture. 525-3006

Offres d'emploi 407
NOTAIRE demande secrétaire bilingue avec expérience. 849-4115, sour: 273-5257.

RESTAURANT "Le Croquebouché" "Tour de la Boqueron, Place Victoria. Demandez. Venduse comptoir. Bilingue. Se présenter, entre 4h et 6h.

Hospitalier, santé, médical 467
HÔPITAL MARIE CLARET soins de longue durée, recherche infirmière en disponibilité. Envoyer c.v. à 3345 est Henri-Bourassa, H1H 1H6.

Services domestiques 487
AGRÉABLE dynamique femme européenne demandée pour entretien de maison, logée, expérience, références, salaire excellent selon capacités, Westmount, 273-9151, sour: 935-6763.

Offres de service 499
NOUVEAU SERVICE D'EPANDAGE DE L'ESTRIE inc. Epandage de fumier liquide avec camion; pour les fumiers de porcs, de volailles et de vaches.

Offres de service 499
CURRICULUM VITAE, professionnel & personnalisé, pour un meilleur emploi C.V. INFO 522-7791.

Cours 510
ANGLAIS COURS PRIVÉS Choisissez le jour et l'heure selon votre horaire (Lundi au dimanche inclusivement). Méthode exclusive, rapide et efficace. Inf.: 989-2086 (entre 2h p.m. et 9h p.m.)

Cours 510
COURS DE PIANO Professeur diplômé de l'U. de M. 279-6724, après 18h.

Déménagement 551
A BAS PRX, appelez PIERRE. Estimation gratuite en tous genres. Déménagement gratuit. 937-9491.

Entretien, réparations, renouvelations 559
ARMOIRES DE CUISINE Salles de bain, rénovation générale par équipe de professionnels. 270-4005.

Entretien, réparations, renouvelations 559
BAS PRIX Peinture & réparation Estimation gratuite. 522-3784

Entretien, réparations, renouvelations 559
CANADA FLOORING Sablage fini plastique: \$80/pièce, Cristal \$100. Aussi pose et peinture. 453-8457, 931-2456 poste 0086.

Entretien, réparations, renouvelations 559
MICHEL DÉMOLITION strip, logements, briques, démolition intérieurs. 272-0685.

Entretien, réparations, renouvelations 559
RÉNOVATION QUÉBEC INC. intérieurs, extérieur, menuiserie, gyproc, céramique, finition sous-sol, toiture en bardeaux, etc. 655-2241.

Entretien, réparations, renouvelations 559
RÉNOVATION GÉNÉRALE: Spécialité, joints de brique, toiture en tous genres, 322-9677, 387-1593.

Entretien, réparations, renouvelations 559
S.O.S. Maintenance Enr. Peinture, nettoyage tapis, entretien général et ménage. 327-0254.

Entretien, réparations, renouvelations 559
S.O.S. Maintenance Enr. Peinture, nettoyage tapis, entretien général et ménage. 327-0254.

Entretien, réparations, renouvelations 559
S.O.S. Maintenance Enr. Peinture, nettoyage tapis, entretien général et ménage. 327-0254.

Entretien, réparations, renouvelations 559
S.O.S. Maintenance Enr. Peinture, nettoyage tapis, entretien général et ménage. 327-0254.

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

App. et log. à louer 160

BOUCHARD, Maurice - À St-Lambert, le 29 mai 1987, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Maurice Bouchard, époux en première nocce de feu Fernande Bernard et en seconde nocce de Madeleine Saindon. Outre son épouse, il laisse sa fille Louise (Gilles Léonard), deux petits-enfants, Stéphane et Alexandre, deux sœurs, Mme Claire Dumont et Mme Madeleine Bouchard, son beau-frère et ses belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le lundi 1er juin. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 63 rue Lorne, St-Lambert, pour se rendre à l'église St-Lambert où le service sera célébré à 15 h et de là au cimetière de Bevoilieu. Heures de visite: lundi 1er juin, à compter de 11 h.

DECES

BOUCHARD, Maurice - À St-Lambert, le 29 mai 1987, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Maurice Bouchard, époux en première nocce de feu Fernande Bernard et en seconde nocce de Madeleine Saindon. Outre son épouse, il laisse sa fille Louise (Gilles Léonard), deux petits-enfants, Stéphane et Alexandre, deux sœurs, Mme Claire Dumont et Mme Madeleine Bouchard, son beau-frère et ses belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le lundi 1er juin. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 63 rue Lorne, St-Lambert, pour se rendre à l'église St-Lambert où le service sera célébré à 15 h et de là au cimetière de Bevoilieu. Heures de visite: lundi 1er juin, à compter de 11 h.

BOUCHARD, Maurice - À St-Lambert, le 29 mai 1987, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Maurice Bouchard, époux en première nocce de feu Fernande Bernard et en seconde nocce de Madeleine Saindon. Outre son épouse, il laisse sa fille Louise (Gilles Léonard), deux petits-enfants, Stéphane et Alexandre, deux sœurs, Mme Claire Dumont et Mme Madeleine Bouchard, son beau-frère et ses belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le lundi 1er juin. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 63 rue Lorne, St-Lambert, pour se rendre à l'église St-Lambert où le service sera célébré à 15 h et de là au cimetière de Bevoilieu. Heures de visite: lundi 1er juin, à compter de 11 h.

BOUCHARD, Maurice - À St-Lambert, le 29 mai 1987, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Maurice Bouchard, époux en première nocce de feu Fernande Bernard et en seconde nocce de Madeleine Saindon. Outre son épouse, il laisse sa fille Louise (Gilles Léonard), deux petits-enfants, Stéphane et Alexandre, deux sœurs, Mme Claire Dumont et Mme Madeleine Bouchard, son beau-frère et ses belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le lundi 1er juin. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 63 rue Lorne, St-Lambert, pour se rendre à l'église St-Lambert où le service sera célébré à 15 h et de là au cimetière de Bevoilieu. Heures de visite: lundi 1er juin, à compter de 11 h.

BOUCHARD, Maurice - À St-Lambert, le 29 mai 1987, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Maurice Bouchard, époux en première nocce de feu Fernande Bernard et en seconde nocce de Madeleine Saindon. Outre son épouse, il laisse sa fille Louise (Gilles Léonard), deux petits-enfants, Stéphane et Alexandre, deux sœurs, Mme Claire Dumont et Mme Madeleine Bouchard, son beau-frère et ses belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le lundi 1er juin. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 63 rue Lorne, St-Lambert, pour se rendre à l'église St-Lambert où le service sera célébré à 15 h et de là au cimetière de Bevoilieu. Heures de visite: lundi 1er juin, à compter de 11 h.

BOUCHARD, Maurice - À St-Lambert, le 29 mai 1987, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Maurice Bouchard, époux en première nocce de feu Fernande Bernard et en seconde nocce de Madeleine Saindon. Outre son épouse, il laisse sa fille Louise (Gilles Léonard), deux petits-enfants, Stéphane et Alexandre, deux sœurs, Mme Claire Dumont et Mme Madeleine Bouchard, son beau-frère et ses belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le lundi 1er juin. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 63 rue Lorne, St-Lambert, pour se rendre à l'église St-Lambert où le service sera célébré à 15 h et de là au cimetière de Bevoilieu. Heures de visite: lundi 1er juin, à compter de 11 h.

BOUCHARD, Maurice - À St-Lambert, le 29 mai 1987, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Maurice Bouchard, époux en première nocce de feu Fernande Bernard et en seconde nocce de Madeleine Saindon. Outre son épouse, il laisse sa

OUBLIER L'HALLALI

APRÈS la folle chevauchée de la semaine dernière, le décor est planté. Session de cabinet, en après-midi à Québec, retrouvailles des Premiers ministres des gouvernements fédéral et provinciaux demain dans la capitale fédérale...

Après le psychodrame des derniers jours, le calme doit maintenant prévaloir. Onze hommes ont négocié, il y a tout juste un mois, un pré-acord qui rouvrirait la porte au Québec. Des motifs différents ont inévitablement animé les uns et les autres...

Une chose est certaine. L'entente du lac Meech traduit une conception des relations entre les divers ordres de gouvernement au sein de la fédération. Cette conception est légitime. C'est le propre des mandataires politiques que d'esquisser pareille construction et de vouloir la traduire dans l'ordre du concret...

Demain, ces élus vont se retrouver et reprendre leur dialogue à la lumière des textes juridiques figés par les équipes de technocrates. Des zones d'incertitude et de désaccord subsistent. Elle ont traité à la définition de la société distincte et au pouvoir de dépenser. Selon la technique bien connue en négociations politiques, ils auront sous leurs yeux diverses possibilités...

Cet après-midi, les membres du gouvernement du Québec devront, eux aussi, assumer des responsabilités analogues. Au-delà de la solidarité ministérielle, ils se sont engagés, à l'automne 1985, à défendre une certaine conception du fédéralisme...

ralisme qui permettrait au Québec de réintégrer l'édifice constitutionnel. À la lumière des débats tenus à l'Assemblée nationale, en tenant compte de toutes les interventions suscitées par le pré-acord du lac Meech, ils doivent juger au mérite les textes retenus par le Premier ministre.

L'intervention de M. Trudeau aura dramatisé à l'excès un processus qui suscitait babillements et ennuis auprès de la grande majorité des citoyens de ce pays. La classe politique, les commentateurs, les spécialistes de porcelaine chinoise ont été secoués par cette charge qui nous a menés aux abords de Moscou en flamme...

On a déjà signalé l'opposition manifestée par le Manitoba à l'égard des revendications québécoises au sujet du pouvoir de dépenser et des grands projets fédéraux. On a oublié le rôle que la conjoncture dessine pour le Premier ministre d'Ontario. M. Peterson devra résister aux incitations plus ou moins discrètes du milieu des affaires de la Ville reine.

Au moment même où M. Trudeau sonnait le tocsin, Bay street prenait connaissance avec effarement du dernier sondage qui confirme la poussée du NPD un peu partout à travers le pays. Devant la perspective de voir une formation « socialisante » se rapprocher du pouvoir, l'appel de l'homme fort ne serait pas inédit. Et dire que ces mêmes cercles financiers n'en finissaient plus de vouloir le départ de M. Trudeau alors que le déficit fédéral ne cessait, bon an, mal an, d'hypothéquer l'avenir du pays!

Toutes ces considérations tissent la toile de fond de cette rencontre des onze chefs de gouvernements au Canada. Il n'y a aucune raison à sonner l'hallali. Le Premier ministre du Canada, les Premiers ministres de neuf des dix États de la fédération doivent clairement signifier quel sort ils entendent réserver au Québec dans ce pays. De cette réponse, la « société distincte » dégagera elle-même ses propres conclusions.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Le savoir-taire

« LA PLUS GRANDE audace de notre temps : être simple » prétendait Coteau. Théo Chénier ditait — Ah! Madà... âme — que la simplicité est la quatrième vertu théologale. La marge entre simple et simpliste étant parfois étroite, scribes, plumitifs, chantes et prophètes d'un nouveau babélisme, le charabia, inventent ou choisissent délibérément les mots pour le non-dire, les mots à tout-taire.



Rolande ALARD-LACERTE

▲ Faire-part

Dans la plupart des disciplines, l'hermétisme, le jargon technocratique ou savant sont de rigueur. Cela ferait plus de sérieux. Le savoir-taire est si répandu qu'une expression est devenue à la mode : « en clair ». On l'utilise pour traduire le jargon en français : favoriser l'entendement des non-initiés; décortiquer les formules laborieuses, tourmentées, alambiquées; démêler le fil d'Ariane de conversations décousues. En clair : pour se faire comprendre quand cela peut être de quelque utilité.

Un projet socialiste proposait, il y a quelques années, en France, de supprimer le mot « vol » dans le code pénal. Il était suggéré de le remplacer par une formule juridique-littéraire moins traumatisante pour les voleurs. C'est ainsi

que le vol est devenu « délit d'appropriation ». Les voleurs, les assassins et les criminels de tout acabit sont — en gros, en vrac et en tôle — des personnes en conflit avec la loi.

En Italie, il n'y a plus de prison, la casa circondariale, littéralement « maison entourante », veut faire oublier les tribunaux, les barreaux, bref tout ce qui brime et opprime après le crime. Les victimes? Pas besoin d'euphémisme : on les supprime.

Il n'y a plus ni maîtres ni élèves mais des éducateurs, des intervenants, et des apprenants. On ne compte plus les interpellés, les locuteurs, les émetteurs, les récepteurs et les bons entendeurs. Tous sont dans le même sac (d'école) entre les cours et l'oisiveté réglementée, la récréation. Depuis ceux qui cherchent « le

chemin le plus direct de l'idée claire au mot juste » jusqu'à Rivarol : « Tout ce qui n'est pas clair n'est pas français », que de tâtonnements. Il y a pire sourd (oups, mal-entendu) que celui qui ne veut rien ouïr : celui qui n'est pas un bon décoder.

Nos hommes politiques, quand ils ne parlent pas « des deux côtés de la bouche » (pour reprendre l'expression de l'un d'eux) succombent parfois aux recettes candides. Leur arrive d'étaler leur ignorance de la signification exacte des mots et formules qu'ils utilisent avec onctuosité et grâces. On se souvient de cet ex-ministre de l'Éducation qui menaçait de sévir parce qu'il en avait assez du « français châtié ». Récemment, un ministre utilisait « en catimini » à côté de la coche.

L'actuel premier ministre du Canada a déjà déclaré à la défunte émission radiophonique Ni noir ni blanc (en clair : grisâtre) : « C'est le temps de donner un grand coup de Jarnac en faveur de l'Est de Montréal. » Avait-il traduit ou trahi sa pensée? De toute façon, entre le français châtié et le coup de collier devenu coup de Jarnac il y a, en clair, de quoi pleurer, en catimini, dans son cognac!

L'entente doit être signée

LIBRE OPINION

LAURENT PICARD

Professeur à l'Université McGill, l'auteur de cette Libre opinion a été président de la Société Radio-Canada et membre de la Commission MacDonald sur les perspectives économiques du Canada.

Quels que soient les regrets que l'on puisse avoir pour ce qui aurait pu être, l'accord du lac Meech doit être signé.

Car, jamais un gouvernement du Québec ne pourra accepter une entente qui, du point de vue du Québec, offrirait moins que ce qui est maintenant sur la table. Ce serait courir à une défaite électorale immédiate et probablement à l'extinction totale du parti qui aurait formé un tel gouvernement.

Et jamais un gouvernement fédéral ne pourra offrir plus que ce qui est sur la table, car ce serait vraiment rendre le gouvernement fédéral « impotent », selon les termes mêmes de M. Trudeau. Ce serait d'ailleurs inacceptable au reste du Canada.

Certes, des aménagements marginaux, mais importants pourraient être faits qui amélioreraient encore l'entente, soit pour renforcer le rôle de la Charte des Droits et Libertés, et la protection des minorités qui représentent la contribution définitive et combien généreuse de Pierre Trudeau, soit pour mieux définir la société distincte. C'est là oeuvre d'experts dont je ne sais juger.

Il est vrai qu'il y a quelques semaines encore, plusieurs scénarios restaient possibles, mais l'entente de principe, pour le meilleur ou pour le pire, a rendu inopérants tous ces scénarios. La négociation a atteint un point d'équilibre qui ne peut plus être changé.

En raison même des lois inéluc-

tables de la négociation, il ne peut plus y avoir négociation.

La seule possibilité qui demeure est de tout laisser tomber. Alors le Québec deviendra vraiment une société, une province, voire une nation distincte avec le drapeau statut particulier d'être à la fois soumis à la constitution canadienne et d'en rester à l'extérieur. Quel réconfort moral pour ceux veulent séparer le Québec et combien peu de chemin il leur resterait à faire.

Pour passer le temps en attendant ce dénouement final, il resterait aux deux Sisyphes, frères jumeaux, chacun de leur côté de la montagne, à pousser inlassablement leur pierre vers un sommet désormais inaccessible.

Quant aux Canadiens français du Québec qui craignent la signature de l'entente parce qu'elle n'offre pas assez de protection, qu'ils se souviennent que pendant plus de deux cents ans, leurs pères ont défié l'histoire et la géographie. D'où leur vient donc l'idée que leurs fils ne peuvent en faire autant?

Nous avons besoin d'un CLSC à structure légère, accessible directement pour nous aider à continuer notre action.

Une fusion qui donnerait au service une allure presque régionale empêcherait son identification au milieu et sa capacité optimale de rendre des services adaptés.

— Gilberte VILLENEUVE, s.p., directrice générale Maison-Mère des Soeurs de la Providence Montréal, le 14 mai.

Étonnant

J'AI SOUVENT l'occasion de visiter ce musée d'art québécois, profane et religieux, qui fait honneur à notre ville. Ces temps-ci, il héberge les travaux des gagnants du concours Léonard-da-Vinci de la Commission scolaire Sainte-Croix, et vaut d'autant plus le détour.

Cependant, les exhibits, dont un bon nombre proviennent de la collection du réputé Jean Palardy, sont interprétés d'une façon qui insulte à qui conque à la moindre attention du souci du français correct. Les fautes de grammaire (ne parlons pas de la syntaxe) les plus élémentaires y pullulent. Pour le moins étonnant!

— GÉRARD LÉPINE-FONTÉS Saint-Laurent, le 23 mai.

Ironique

JE NE vois vraiment pas pourquoi le premier ministre Bourassa braderait les intérêts du Québec. Quelles fins servirait-il ainsi? M. Bourassa sait très bien qu'il ne peut pas compter sans les Québécois. C'est peut-être la dure leçon de politique que ces derniers lui ont infligée en 1976 qui lui permet d'afficher une telle assurance et une telle sérénité.

Monsieur Bourassa a raison de croire que le Québec a atteint la maturité qui lui permet de s'asseoir avec ses partenaires canadiens pour obtenir leur juste place dans le pays. Il serait quand même ironique qu'on arrive à s'entendre avec les Américains sur le libre échange avant d'avoir pu s'accorder avec les Canadiens sur les principes fondamentaux qui doivent nous gouverner.

— LIETTE LAFLEUR Montréal, le 20 mai.

Les Travailleuses pris au piège

« Légèreté », « immoralité », « politique de reddition » : les adversaires, centristes et conservateurs, du Parti travailliste, après un début de campagne assez peu agressif, ont décidé de porter le fer sur le terrain où le Labour est le plus vulnérable, à savoir sa politique de défense. Ils ont reçu le mardi 26 mai un précieux soutien de Washington (...). Malgré certaines précautions de langage sur la pérennité des relations anglo-américaines quels que soient les changements de gouvernement à Londres, le chef de la Maison blanche a insisté sur « sa grande admiration » pour l'actuel premier ministre et a qualifié de « gravement erronée » la politique des travaillistes en matière de défense. Il a ajouté qu'il ferait « tout son possible » pour empêcher de la mettre en oeuvre dans l'hypothèse où ils arriveraient au pouvoir au lendemain des élections du 11 juin.

L'impact de cette intervention pourrait être d'autant plus fort que les travaillistes prêtent ces jours-ci le flanc à la critique. Alors que le leader du parti, M. Neil Kinnock, met en

cause le principe même de la dissuasion nucléaire et promet de libérer « unilatéralement » le sol britannique de toutes les armes atomiques, y compris américaines, M. Dennis Healey, un autre responsable travailliste, ancien secrétaire à la défense, a quelque peu surpris le 27 mai en déclarant que la Grande-Bretagne continuera de s'en remettre à la protection du parapluie nucléaire américain. Une contradiction que les adversaires des Travaillistes ne se privent pas bien sûr de dénoncer comme « immorale ».

En refusant de prendre part à un débat télévisé sur ces questions (...) M. Kinnock donne, en outre, l'impression d'être mal à l'aise. Impression d'autant plus dommageable qu'on garde le souvenir de l'échec de son voyage à Washington, il y a quelques semaines, alors que Mme Thatcher était revenue triomphante de Moscou où elle avait su demeurer ferme sur le principe de la dissuasion nucléaire.

Si les conservateurs et centristes ont poussé les travaillistes sur ce ter-

rain des questions de sécurité, qui, en 1983 déjà, avait été leur point faible, c'est que le Labour avait fait, de l'avis général, un très bon début de campagne. Certains instituts de sondage indiquent en effet que l'importante avance des conservateurs s'est réduite à son profit depuis une semaine, tandis que l'Alliance centriste recule.

Les travaillistes ne vont plus pouvoir, à présent, se contenter de mener l'offensive sur la question de la sécurité sociale, de la santé, du chômage. Ils ne peuvent se permettre non plus de dénoncer une ingérence de la part de M. Reagan dans une intervention qu'ils ont, d'une certaine manière, provoquée. D'autant plus que le Président américain, contrairement à ce qui se passait en 1983, au plus fort du mouvement pour la paix, ne peut plus apparaître comme un va-t-en-guerre, alors qu'il presse ses alliés de souscrire aux propositions soviétiques de négociations sur une réduction des armes nucléaires en Europe.

— LE MONDE

LETTRES AU DEVOIR

D'accord

Lettre à M. Jean Francoeur

J'AI LU vos différents éditoriaux sur l'avenir des CLSC suite au rapport Brunet et aux décisions de Mme Lavoie-Roux, et sur la commission Rochon.

Personnellement, j'oeuvre dans le réseau des CLSC depuis plus de 13 ans et je pense avoir une bonne connaissance des CLSC, du réseau de la Santé et des Services sociaux et de ses différentes problématiques.

À quelques nuances près, je partage vos conclusions. Je veux également vous dire que ces conclusions sont stimulantes pour ceux et celles qui oeuvrent dans le réseau des CLSC : membres des conseils d'administration, directeurs généraux et membres du personnel.

— MAURICE ROY directeur général CLSC Samuel de Champlain Brossard, le 4 mai.

Le mystère du Lac Meech

L'ENTENTE du Lac Meech n'est pas un mystère... mais un mystère. Je ne comprends pas les réactions négatives de plusieurs personnalités que je considérerais intelligentes. On crie presque « au meurtre » alors que le gouvernement du Québec tente de redonner vie à la province de Québec dans la constitution canadienne.

Les faits sont pourtant clairs et précis. M. Bourassa se présente à la réunion des 11 ministres canadiens au lac Meech avec une proposition comportant cinq conditions protégeant les droits du Québec. Cette proposition avançant non seulement les Québécois mais aussi toutes les personnes habitant les autres provinces. Elle apporte aussi des éléments nouveaux pour renouveler la constitution qui date du 19e siècle.

Que les membres de l'opposition soient contre, ça ne me sur-

prend pas. Ils ont déjà mis le Québec dans un « marasme constitutionnel » en 1981 et n'osent pas l'avouer en jouant le jeu de la politiciaille.

Ce qui m'attriste le plus dans cette dixième épopée de la guerre entre le Québec, les autres provinces et le Canada, c'est encore une fois la mentalité de certains Québécois qui rejettent d'emblée toute initiative tentant de trouver une solution intelligente pour l'acquisition de nos droits.

J'espère que M. Bourassa et son équipe vont continuer ce qu'ils ont entrepris; faire du Québec une province distincte avec ses autres partenaires.

— LOUISE LABRECQUE Anjou, le 20 mai.

Une présence très importante

Lettre à Mme Lavoie-Roux, ministre de la Santé et des Services sociaux C'EST AVEC surprise que nous avons constaté après votre allocution du 29 avril dernier l'absence de volonté du gouvernement de parachever les CLSC en implantation.

Nous ne comprenons pas pourquoi une telle orientation a été prise puisque déjà les pré-CLSC sont implantés à l'intérieur des territoires concernés. Notre organisme est établi dans le secteur du pré-CLSC Bordeaux-Cartierville depuis de nombreuses années.

La présence du CLSC est très importante pour notre organisme.

C'est un lieu d'échange, de dialogue pour aider à l'intégration des immigrants. Il vise à développer des actions collectives par et pour les immigrants.

Objectif général : apporter un support aux immigrants dans leur processus d'intégration au Québec et spécifiquement à Bordeaux-Cartierville.

- Objectifs spécifiques : a) Aider l'immigrant dans ses démarches pour chercher un emploi. b) ... à mieux connaître ses droits. c) Offrir les ressources nécessaires (interprète, accompagnement, besoins primaires, cours de français.) d) Référer l'immigrant aux différentes ressources disponibles en vue de son cheminement personnel et social au Québec.

Cher Pierre Elliot Trudeau

Votre réponse à ma lettre du 4 mai dernier m'a bien intrigué : en piquant votre curiosité pour les détails du rendez-vous galant du lac Meech, je ne m'attendais certes point à toucher aussi votre amour propre.

Car il apparaît maintenant, à la lecture de votre missive et à l'our de vos entretiens avec Madeleine et Barbara, que vous entretenez en vous la rage d'un amant éconduit qui ne veut pas que sa Belle convoie avec un autre. Votre douleur m'a touché. Laissez-moi vous rassurer : cette intrigante idylle entre la Belle et le Canada ne sera que passade, et tout rentrera dans l'ordre, grâce à la clairvoyance d'un certain ministre de la Justice qui prévut les erreurs de tels emportements, et légalisa le divorce.

Messaline plutôt que Chimène, la Belle n'a d'eux aujourd'hui que pour Brian et les attributs de sa puissance : elle convoite ses biens et n'a rien d'autre en tête que d'en hériter après sa disparition, le plus tôt possible d'ailleurs. Mais attendez un peu que la Belle découvre sa nouvelle belle-famille, que l'appât de ses beaux-frères et belles-soeurs fassent, de son homme à Ottawa, un eunuque impotent! Alors vous la verrez revenir « pleurnicher » dans vos bras.

Figurez-vous que, de Montréal à Vancouver (le temps ne m'a point permis de suivre François Mitterrand jusqu'aux rives de l'Atlantique), j'ai fait une étrange découverte : la Belle vous aimait, sans nul doute, mais ne supportait ni vos manières ni vos façons de penser. Figurez-vous que le Canada, lui, vous hait toujours autant mais approuve vos manières et se laisse séduire par vos idées. Même si personne n'a lu votre lettre - ni le Toronto Star, ni La Presse ne se rendent à Vancouver - ces gens-là ne cessent d'en citer de longs passages.

Vous avez bien tort de vous inquiéter du sort de votre Charte des

droits : elle permet la liberté d'expression et cela va jouer un tour au nouvel amant de la Belle. Lorsque celle-ci va réaliser comment sa nouvelle famille s'exprime en effet, elle va faire une telle crise à Brian que celui-ci va peut-être la chasser de lui-même.

Prenez par exemple Clair Hoy, du Toronto Sun : pour lui, aider « les



Michel VASTEL Lettre d'Ottawa

Québécois à jouer un rôle prépondérant sur la scène canadienne » et demander au pays de « nous servir de tremplin puissant », c'est de l'apartheid; voilà que les nègres blancs d'Amérique s'inspirent des Afrikaners! Éwoutez aussi le cri du coeur de Nicole Parton, une jolie brune de Vancouver Sun : « my tolerance has snapped - J'en ai marre, Québec! — and the catalyst to fire my too-slow anger is Pierre Elliott Trudeau. Fromidable, Pierre! ». Il est temps de dire « assez ! », crie l'Ouest, et les premiers ministres songent à imposer vingt-huit jours de publication des bancs, juste pour se souvenir que cet étrange mariage surviendra au jour du Canada Day.

L'un des futurs beaux-frères de la Belle, Bill Vander Zalm, s'inquiète : il voudrait bien se servir de ses nouveaux pouvoirs sur l'immigration pour « attirer l'argent de Hong-Kong » et quelques « East-Indians » pour assurer les services de nettoyage dans ses hôpitaux, mais il craint d'être submergé par des colonies d'asiatiques qui ne voudront

pas s'assimiler. Savez-vous ce qu'il vient d'imager? Il veut offrir de l'argent aux filles-mères qui acceptent de ne pas se faire avorter. Il serait même question qu'il pise dans la caisse des transferts fédéraux à l'éducation post-secondaire pour financer cette « revanche des berceaux ».

Vous semblez aussi vous inquiéter des limites que la Belle et ses beaux-frères veulent imposer au pouvoir de dépenser de l'amant fédéral. Rassurez-vous, j'ai percé leurs machiavéliques intentions : c'est tout simplement pour obliger Ottawa à cesser de dilapider le bien de la famille et à éliminer rapidement son déficit. Et quand bien même Brian céderait quelques sous à la Belle pour l'aider à mettre sur pied un réseau national de pouponnières, Bill Vander Zalm m'a confié qu'il réclamerait sa part pour ouvrir un réseau de camps de réfugiés.

Vous voyez bien, mon cher Trudeau, que vous avez tort de trépaner de la sorte. Cette union entre la Belle et le Canada est contre nature et à contre-courant de l'Histoire. Et il n'y a vraiment aucune raison de vous en faire. D'abord, le mariage n'est pas encore consommé et vos persifflages pourraient bien amener la belle-famille à se raviser. Et puis, ce ne sera peut-être pas un vrai mariage mais seulement une « union de droit commun », une bien savante expression pour signifier qu'ils « se mettent ensemble », tout en gardant leur liberté.

Il est vrai que la bonne éducation que la Belle a reçu l'incitera sans doute à convoler en légitimes et justes noces. Mais encore une fois, mon cher Trudeau, n'avez-vous pas légalisé le divorce? Au besoin, faute de vous revenir comme amante, la Belle vous reviendra comme cliente : elle demandera au brillant jésuite que vous êtes d'aller à Rome, plaider l'annulation de son mariage.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Québecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à em-

ployer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. LIVRAISON À DOMICILE QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR : = \$3,25 par semaine le samedi seulement = \$1,00 Pour information : à Montréal: 332-3891 à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur: Edition quotidienne = 1495 par année 81\$ 6 mois 42\$ 3 mois Livraison par la poste: Edition quotidienne = 1555 par année 85\$ 6 mois 45\$ 3 mois Pour information (514) 844-3361 Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

La misère des jeunes assistés ne doit plus durer

■ Un cri d'alarme

Lettre adressée à M. Robert Bourassa. DÉJÀ, en février 1985, nos corporations et associations professionnelles avaient lancé un pareil cri d'alarme au précédent gouvernement. Nous avions alors déposé auprès de la ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu un document lui faisant part des conséquences dramatiques de la pauvreté des jeunes assistés sociaux de 18-30 ans, ceux-ci devant alors survivre avec des prestations mensuelles de \$151.

Nous soulignons particulièrement de graves problèmes de santé physique, mentale et sociale tels que la malnutrition (au point de handicaper sérieusement la recherche d'un emploi), la désintégration familiale, la criminalité de survie (vols, prostitution, trafic de drogues), le suicide.

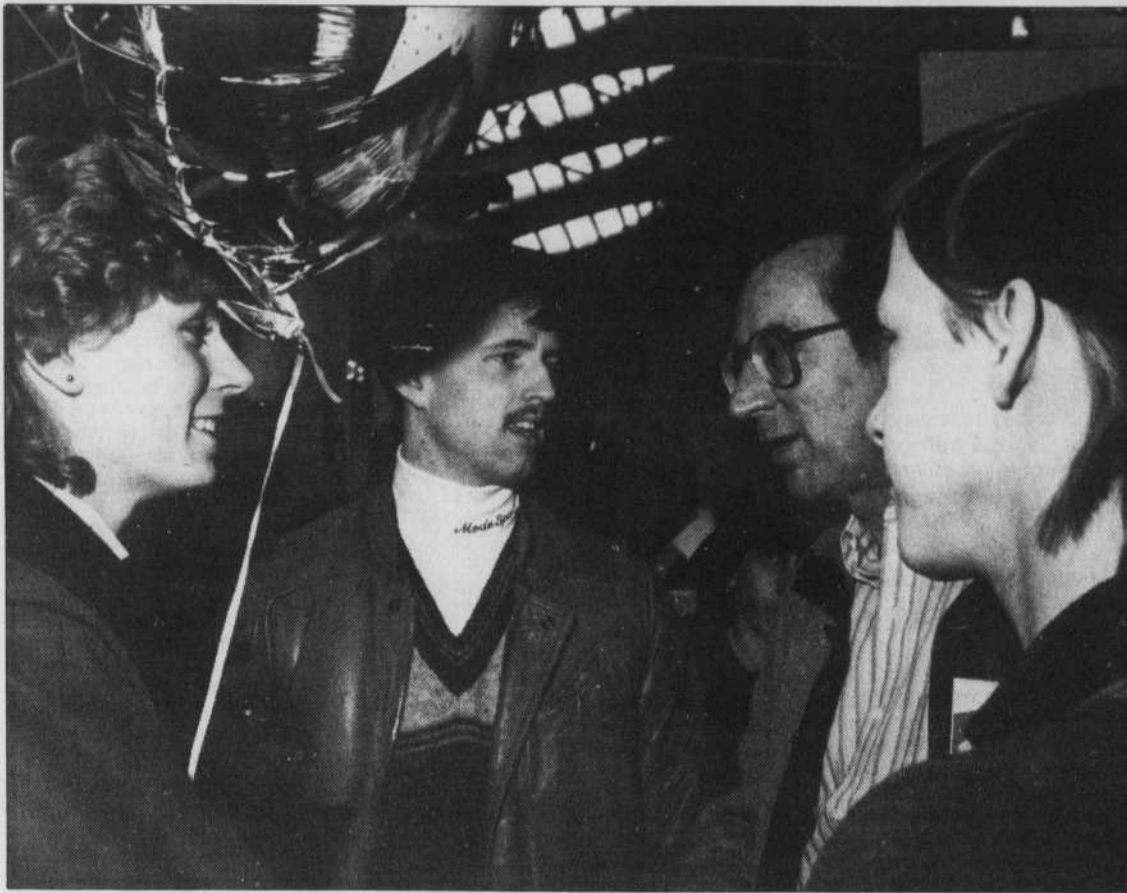
L'année dernière, nous intervenions auprès de vous et vous demandions d'intégrer votre promesse électorale concernant les jeunes assistés sociaux dans les prévisions budgétaires de votre gouvernement.

Or, aujourd'hui, la situation des jeunes assistés sociaux n'a guère changé comparativement à la situation que nous décrivions en 1985. Les médias d'information rapportent que les lignes d'attente s'allongent devant les soupes populaires, les maisons d'hébergement pour itinérants ne fournissent plus à la demande, de plus en plus de jeunes demeurent dans des logements condamnés et non chauffés, il y a de plus en plus de mendicité dans les rues : une situation déplorable en cette Année internationale des sans-abri.

De jeunes assistés sociaux commencent souvent une grossesse alors que leurs moyens ne leur permettent qu'une alimentation de famine, ce qui augmente gravement le risque de donner naissance à des bébés trop petits.

Nous nous permettons aujourd'hui de vous rappeler votre promesse de la campagne électorale de 1985 à l'effet que votre gouvernement donnerait la parité de l'aide sociale aux jeunes.

En ce moment, la situation des jeunes assistés sociaux continue de demeurer précaire, les jeunes



M. Robert Bourassa au salon international de la jeunesse

assistés sociaux de 18-30 ans devant vivre avec des prestations de \$170 par mois, au lieu des \$466 que reçoivent les adultes de 30 ans et plus (montant correspondant, selon Statistiques Canada, à seulement 55 % du seuil de pauvreté pour une personne seule dans une grande ville).

Nous comprenons et endossons le besoin d'une refonte globale du programme d'aide sociale. Nous comprenons également que la « nécessaire réforme » ne puisse être concrétisée dans de courts délais. Nous serions les premiers à dénoncer une opération « bâclée à la sauvette » pour ce dossier.

Cependant, monsieur le premier ministre, la misère des jeunes assistés sociaux ne doit plus se prolonger; nous vous demandons avec

la plus grande insistance de donner aux jeunes assistés sociaux la parité avec les adultes de 30 ans et plus.

Préoccupés par les conditions socio-sanitaires dans lesquelles doivent présentement vivre les jeunes assistés sociaux, l'argument de pénurie de ressources sur lequel est basé le refus de fournir à ces jeunes les moyens de subvenir à leurs besoins les plus élémentaires (se loger, se nourrir et vivre dans la dignité) nous apparaît inacceptable.

Nous insistons : s'il est un luxe que notre société ne peut s'offrir, c'est bien celui d'une jeunesse marginalisée, affaiblie, consommatrice chronique de soins curatifs de santé et abonnée du système pénal.

- Louise DESAULNIERS
Corporation professionnelle des diététistes du Québec
- François BÉRARD
Association professionnelle des criminologues du Québec
- Jeannine PELLAND
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
- Augustin ROY
Corporation professionnelle des médecins du Québec
- Luc GRANGER
Corporation professionnelle des psychologues du Québec
- Éline CARREY BÉLANGER
Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec
- Pierre DUPLESSIS
Association pour la santé publique du Québec
Montréal, le 14 mai.

L'affaire L'Allier ou le silence des universités

■ Les années qui reviennent

À L'UNANIMITÉ ou presque, les professeurs, chercheurs et administrateurs de l'Institut national de recherche scientifique recommandent la nomination, à titre de directeur général de l'établissement, de M. Jean-Paul L'Allier. L'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec entérine ce choix et le soumet au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, l'invitant à proposer au conseil des ministres le décret de nomination. Le ministre Claude Ryan s'y refuse. Le rédacteur en chef du DEVOIR, M. Paul-André Comeau, s'étonne, en page éditoriale, de cette décision. Dans une réplique publiée quelques jours plus tard, le ministre se justifie : l'Université du Québec, selon la procédure formelle, aurait dû présenter plus d'une candidature; par ailleurs, M. L'Allier ne présente pas, pour occuper le poste, le profil idéal, n'ayant pas fait carrière dans le monde scientifique.

Quelques semaines après l'événement, on peut constater que l'affaire a apparemment laissé indifférent le milieu universitaire. Pourtant, un ministre vient d'imposer sa volonté à l'encontre d'un choix clairement exprimé par les diverses instances universitaires en cause. On ne peut s'empêcher d'évoquer un temps qu'on croyait révolu : ... les années qui reviennent ? Mais alors, au temps du duplessisme, il se trouvait des universitaires pour défendre, à leurs risques et périls, l'ingérence politique dans la gestion des établissements d'enseignement supérieur.

Soit : M. L'Allier n'a pas fait carrière dans un milieu de recherche. Mais, à ce stade-ci du développement de l'institution, le personnel de l'INRS a jugé pertinent de choisir pour le diriger une personnalité dynamique, un homme de culture, un communicateur apte à jouer le rôle d'animateur et de rassembleur qu'on souhaitait confier au nouveau directeur. L'Assemblée des gouverneurs a endossé ce jugement. Ce n'est pas la première fois qu'on propose de confier la direction d'un établissement supérieur ou de recherche à une personne qui n'a pas un profil universitaire ou de chercheur. Le second président de l'Université du Québec (nommé en 1973) était, par exemple, de ceux-là.

Le ministre Ryan a dit non sans évidemment faire allusion au fait



M. Jean-Paul L'Allier

que M. L'Allier ne partage pas ses vues politiques, ni celles de M. Bourassa ou des éminences grises du Parti libéral. Qu'il s'en défende ou pas, on ne me fera pas croire que, pour M. Ryan, le motif déterminant de sa décision n'a pas été l'attitude adoptée par l'ancien ministre libéral Jean-Paul L'Allier au moment du référendum. Le présent gouvernement ne fait pas de quartier à ceux qui, comme M. L'Allier, ont pris position en faveur de l'OUI au référendum et qui ne se sont pas suffisamment amendés depuis. Je parle en connaissance de cause.

Peut-être ne faut-il pas trop s'étonner de la décision du ministre Ryan. Mais le silence du monde universitaire m'inquiète, tout comme l'acceptation résignée des institutions les plus immédiatement concernées. En d'autres temps, les problèmes de financement n'étaient pas toutes les voix. À moins qu'à notre époque gestionnaire, des valeurs comme celle de la liberté de l'Université ne soient devenues elles aussi monnayables. Dans les circonstances, on peut se croire autorisé à soulever cette hypothèse.

— YVES MARTIN
Foster, le 20 mai.

Comment alléger la taxe municipale ?

■ La moyenne des cinq dernières années

ON CHERCHE actuellement des solutions au problème des hausses de taxes importantes subies par les propriétaires de maisons dont la valeur marchande augmente considérablement en un court laps de temps.

On veut conserver la valeur marchande comme base de l'assiette fiscale, et le recours à des taux de taxe variables semble créer plus de problèmes qu'il n'en résout.

Voici une solution qui résout en partie le problème mentionné plus haut sans remettre en cause les fondements de notre système de taxation : au lieu de choisir la valeur marchande de la dernière année comme base de l'assiette fiscale, on pourrait choisir la moyenne de la valeur marchande des cinq dernières années.

Pour fins d'illustration, voici un exemple fondé sur les hypothèses suivantes : une maison qui avait une valeur marchande de \$50,000 en 1982 a connu depuis les 10 dernières années une augmentation annuelle de 10 %, à l'exception de la dernière année où l'augmentation de la valeur marchande a été de 50 %.

Année	Val. annuel	Taxes
1982	\$50,000	\$1,000
1983	\$55,000	\$1,100



Le président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Michael Fainstat

Année	Val. annuel	Taxes
1984	\$60,500	\$1,200
1985	\$66,550	\$1,331
1986	\$99,825	\$1,997

Le taux de taxe dans l'exemple

précédent est de \$2 du \$100 d'évaluation. Si on choisit la valeur moyenne des 5 dernières années comme base d'évaluation et qu'on augmente le taux de taxe à \$2,398 du \$100 d'éva-

luation, voici ce que l'on obtient :

Année	Val. moy.*	Taxes
1982	\$41,699	\$1,000
1983	\$45,869	\$1,100
1984	\$50,455	\$1,210
1985	\$55,501	\$1,331
1986	\$66,375	\$1,592

* Valeur des quatre années précédentes : \$34,151, \$37,566, \$41,322, \$45,455.

On remarquera que pour les années où les hausses sont normales (1982 à 1985 inclusivement) le montant de taxes payé est le même suivant les deux méthodes.

Par contre, en 1986, où la hausse de la valeur marchande est importante, l'augmentation des taxes est moins sévère avec la solution proposée (19,6 % comparée à 50 %).

Évidemment, si la hausse se maintient et que par la suite la valeur marchande de la maison continue à augmenter de 10 % à chaque année, éventuellement le propriétaire paiera le même montant de taxes avec la deuxième méthode (cela se produira en 1990 avec des taxes de \$2,923). Mais la hausse de taxes aura été beaucoup plus graduelle.

D'autre part, si la hausse n'est que temporaire et que par la suite la valeur de la maison baisse, le propriétaire de cette maison n'aura pas été pénalisé indûment.

— DENIS LARUE
LaSalle, le 13 mai.

Les charlatans de l'hypnose

■ Médecins et psychologues ont besoin de cette formation

NOUS AVONS reçu plusieurs plaintes sur la façon dont les hypnotistes non reconnus par les corporations professionnelles de la santé traitent leur clientèle et des problèmes comme le tabagisme, l'alcoolisme, le contrôle du poids, la douleur chronique, les phobies, les problèmes de mémoire, pour n'en nommer que quelques-uns.

L'hypnose n'est pas un traitement en soi, et ne devrait être pratiquée qu'en conjonction avec un traitement médical ou psychologique. Il est donc important qu'un hypnotiste soit un individu qui possède une formation appropriée, d'ordre médicale ou psychologique. Malheureusement, tout un chacun peut se qualifier « d'hypnotiste » au Québec.

Les techniques d'induction hypnotique sont simples; les connaître cependant ne garantit pas qu'elles seront utilisées à bon escient. Si le public consulte les Pages Jaunes à la rubrique « Hypnose », la majorité des gens listés ne sont pas des professionnels de la santé.

La pratique de certains de ces individus révèle de façon fort dramatique leur manque de connaissances cliniques. Très souvent l'histoire de cas n'est pas faite de manière consciencieuse, ouvrant ainsi la porte à un diagnostic et à un traitement non appropriés. La pratique de l'hypnose doit être soumise aux mêmes règles d'examen méticuleux et de diagnostic que tout autre traitement.

Plusieurs de ces praticiens offrent une assurance illimitée sur le succès de l'intervention hypnotique qu'ils entreprendront. Cette pratique ne vise qu'à rouler un public qui ne peut être à même de juger de ces réclames. La recherche scientifique a démontré que l'hypnose clinique n'est pas une panacée, ni un traitement magique. En fait, l'hypnose est peut-être la moins efficace face aux problèmes qui sont le plus publicisés par ces individus : tabagisme, alcoolisme,

contrôle du poids. L'hypnose semble être la plus efficace en traitement d'appoint de la douleur chronique, ou autres symptômes physiques semblables. Il est cependant fort important avant d'entreprendre un traitement hypnotique de faire un examen médical et psychologique complet.

Certains hypnotistes font aussi signer à leurs clients un formulaire les soustrayant aux poursuites judiciaires après l'intervention. Même si ce formulaire a peu de chances d'être reconnu en cour, cette pratique trahit néanmoins le peu de professionnalisme et de sens clinique des individus concernés.

Certains vont même jusqu'à offrir des séries prédéterminées de sessions ! Un peu comme si l'on pouvait prédire le temps que prendra la résolution de problèmes qui ont déjà une longue histoire clinique. Ces séries de sessions incluent souvent l'audition de cassettes pré-enregistrées qui ne sont en aucune façon adaptées aux besoins spécifiques des personnes qui consultent.

Il y a malheureusement très peu de praticiens de l'hypnose qualifiés à Montréal. Les problèmes ne se régleront pas cependant si les médecins et les psychologues continuent d'encourager les hypnotistes non professionnels en leur référant leur clientèle. Il faut en fait que les médecins et les psychologues aillent chercher la formation qui leur manque en hypothérapie.

Trois grandes organisations nord-américaines (la Société internationale d'hypnose, la Société américaine d'hypnose clinique, et la Société d'hypnose clinique et expérimentale) offrent des ateliers de formation aux professionnels de la santé.

- Ronald MELZACK, Ph.D.
Université McGill
- Laurence KIRMAKER, M.D.
FRCP
Sir Mortimer Davis
Jewish General Hospital
et McGill University
- Jean-Roch LAURENCE, Ph.D.
Campbell PERRY, Ph.D.
Concordia University

Montréal, le 29 avril.

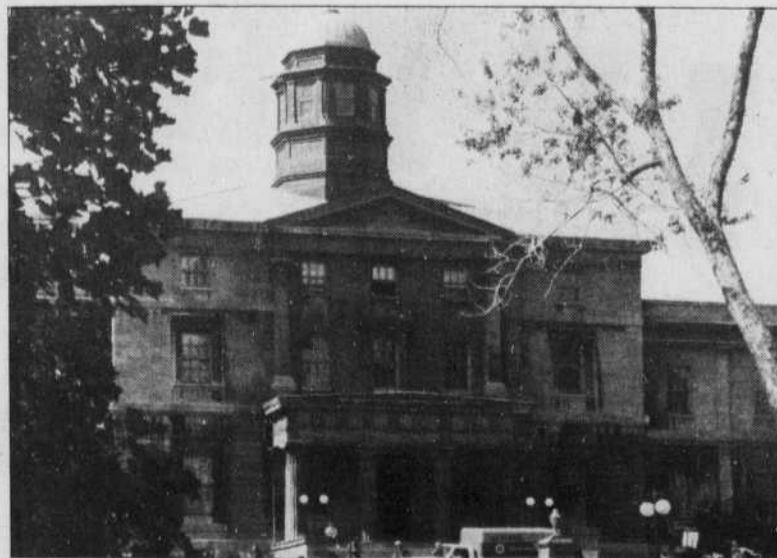
Quand j'obtiendrai mon doctorat...

■ La relève a sa claqué

LORSQUE j'ai commencé ma maîtrise en géographie en 1978, je n'aurais jamais pensé qu'un jour je ferais aussi partie d'une « relève », la relève des chercheurs. Cette situation me fout la trouille au plus haut point et je veux me battre de toutes mes forces pour éloigner ce chapeau.

Quand il y avait de l'emploi pour les jeunes gens passionnés qui fondaient dans la vie avec des diplômes valorisés en dessous des bras, on l'engageait la relève, et au fur et à mesure. Maintenant que nos diplômes ne valent même plus une guitare, je reçois des encouragements de partout, de grandes claques dans le dos, de quoi me faire défoncer la cage thoracique !

Et pour cause ! Nos aînés savent bien qu'en général on en a bavé plus qu'eux pour nous rendre seulement là où nous sommes. Mais ils réussissent bien à le camoufler. Il y a quelque temps, alors que je vivais dans une situation qu'Engels, refaisant au-



jourd'hui son ouvrage sur la situation de la classe laborieuse en Angleterre, pourrait décrire, un de ces aînés m'a demandé sans rire : « Jules, depuis que tu fais ton doctorat à Mc-

Gill, quels pays as-tu eu l'occasion de visiter ? » J'aurais dû prévoir que les aînés étaient sur le point de nous offrir un nouveau chapeau qui achèverait de

nous ridiculiser complètement. Dans une discipline comme la géographie qui ne reçoit pas beaucoup de subventions des multinationales ou de l'armée des États-Unis pour faire manger ses étudiants diplômés, ces derniers doivent travailler en dehors pour rester en vie et ensuite seulement faire leurs recherches dans des conditions que leurs prédécesseurs n'auraient pas enviées.

J'ai mis cinq ans à faire ma maîtrise et je suis étudiant au doctorat à l'Université McGill depuis quatre ans; et tout cela sans jamais avoir pu faire mes recherches à temps plein. Quand j'obtiendrai mon doctorat, si les aînés ne réussissent pas à m'achever complètement d'ici-là, j'aurai presque 40 ans...

À ce moment-là, qu'on ne me parle surtout pas de la « relève » sinon je vais me fâcher. Et en attendant, qu'on cesse de me donner des claques dans le dos : ça m'empêche de me concentrer.

— JULES LAMARRE, m.a.
présosé aux bénéficiaires à l'Hôpital Notre-Dame
Montréal, le 16 mai.

Montréal, lundi 1er juin 1987

Le Cirque du Soleil : magie, rires et frissons

PIERRE CAYOUILLE

C'est un peu comme s'ils étaient le fruit d'un quelconque eugénisme. Comme s'ils formaient une quelconque « société distincte » noyée dans la grande fédération des artistes d'ici, pour reprendre le jargon très à la mode du lac Meech. Ils sont, ma foi ! parfaits, ces artistes du Cirque du Soleil !

Et Guy Caron, le directeur artistique de la troupe, n'est pas un pleutre ! Il a choisi, cette année, de ne pas se reposer sur les acquis de l'an dernier. De renoncer à Ben la Barouette et au chef d'orchestre Denis Lacombe. En fidèle homme de cirque, il a choisi le risque, l'audace. Il a réussi. En est ressorti un nouveau spectacle, peut-être le meilleur jamais présenté par le Cirque du Soleil.

Et que les inquiets se rassurent. Les artistes du Cirque du Soleil ne sont pas moins drôles que l'an dernier, même s'ils sont plus beaux. Le rire y garde plus que jamais son « statut particulier ». Les clowns Cactian et Benny le Grand y veillent. De sorte que si votre « pou-

voir de dépenser » vous y autorise, vous pouvez trainer la marmaille en toute quiétude sous l'énorme chapiteau ancré jusqu'au 3 juillet dans le Vieux-Port de Montréal.

À coup sûr, on sort de ce spectacle l'oeil repu. Car ce qu'il faut avant tout retenir du spectacle de cette année, c'est la splendeur des costumes. Michel Crête, le concepteur, parlait des difficultés de concilier l'esthétisme et la liberté de mouvement. De toute évidence, il a admirablement évité l'embûche.

Dans les cirques traditionnels, les vedettes défilent et les numéros s'enchaînent sans qu'on puisse y voir de liens, de trame. De sorte que la magie se perd parfois entre les numéros. Au Cirque du Soleil, les numéros priment aussi. Impossible d'y échapper quand on est au cirque. Mais il y a plus. Tout se tient au Cirque du Soleil. Le metteur en scène Franco Dragone a conçu le spectacle comme une histoire, un *continuum*. Il a su créer une atmosphère, un univers onirique.

Une atmosphère que le compositeur René Dupéré, à mille lieues des traditionnels roulements de tam-

bours, contribue à maintenir. Ainsi, pour accompagner l'élégante Masha Dimitri en équilibre sur son fil de fer mou, le compositeur a imaginé une émouvante mélodie où prime le son d'une guitare classique.

L'accent sur la mise en scène, les costumes, les éclairages et la musique n'empêche pas la présentation de numéros spectaculaires, dans la plus pure tradition du cirque. À ce chapitre, le Cirque du Soleil doit beaucoup aux artistes étrangers invités. Ainsi, les plus sensibles des spectateurs frôleront l'arrêt cardiaque quand les Andrews, ce couple de voltigeurs aériens venus de Grande-Bretagne, s'exécuteront du haut du chapiteau.

De la même manière, on s'extasiera devant les Zhao, ce trio d'acrobatés à bicyclette venus de Chine. Les artistes québécois du cirque offrent, quant à eux, un splendide numéro de chaises en équilibre, de même qu'un très amusant numéro de planche sautoir.

Impossible de s'en tirer. Pour décrire ce superbe spectacle, il faut recourir au grand livre des clichés : magie, rire et frissons.



Photo Jacques Grenier

Le concepteur des costumes du Cirque du Soleil, Michel Crête, a admirablement réussi à concilier l'esthétisme et la liberté de mouvement.

Les « maîtres de l'animation » à R-C



Photo Radio-Canada

Une image de *L'Homme qui plantait des arbres*, de Frédéric Back.

PAUL CAUCHON

Il existe des fans du cinéma d'animation qui forment presque une société secrète. On peut les voir depuis des années à la Cinémathèque québécoise de Montréal, qui présente à chaque mois une séance de films d'animation leur permettant de suivre l'évolution de la production internationale tout en se ressourçant dans les grands classiques.

Et ne dites pas à l'amateur que le film d'animation, c'est du dessin animé, vous passerez pour un grossier inculte. Car le film d'animation est beaucoup plus : né en même temps que le cinéma (et même avant, si l'on voit dans la « lanterne magique » son ancêtre avant d'être celui du cinéma), le film d'animation a séduit, dès le début du siècle, les plus grands créateurs.

Pour créer les effets visuels les plus recherchés, les cinéastes ont utilisé toutes les techniques possibles : dessins variés, comme dans le cas du

Suite à la page 12

LE FESTIVAL DES AMÉRIQUES



The Wooster Group: *The Road to Immortality (Part Two)* (... Just the High Points ...) Photo Nancy Campbell

Le « Wooster Group » à Montréal « King Lear »

ROBERT LÉVESQUE

Un coup au ventre. Un choc. La première venue à Montréal du Wooster Group de New York, au Centaur, a fait l'événement de la première semaine du Festival de théâtre des Amériques, et risque fort d'être, tout court, l'événement de la seconde édition du FTA 87. Et pourtant, ce spectacle, *The Road to Immortality: Part Two* (... Just the High Points ...), est déjà vieux de trois ans, il a été remodelé à quelques reprises, et fait partie d'une trilogie entreprise en 1981. Mais il est si époustoufflant d'actualité et d'audace, d'intelligence et d'impact, qu'il dépasse de cent coudées les avancées du théâtre courant.

On dit que la mort des idéologies est la caractéristique des années 80. Cette assertion, courte et dramatique, qui sert de cimetièr aux idées idéologiques des années antérieures et de pouponnière aux visées politiques des années futures, indique que le monde change, que le siècle va vers sa fin en basculant déjà dans l'inconnu. Et que le tour de piste des *beatniks* était peut-être le signe d'une fin de parcours (les années 60 auraient été la fin du 20e siècle, le 21e commençant avec les années 70), plus que l'épisode ironico-hallucinateur d'un groupe encerclé dans une société capable d'en prendre encore longtemps.

On ne dit pas ça comme tel, dans le spectacle coup de poing du Wooster Group, on ne théorise pas et on ne conclut pas, et chaque spectateur y trace son cheminement (je vous propose le mien); mais l'approche intuitive de l'équipe dirigée par Elisabeth LeCompte, qui signe la mise en scène, est d'une telle acuité, d'un tel sens de l'urgence et d'un tel cynisme sur la saloperie dans laquelle on vit, que ce procès apocalyptique que le Wooster mène, mêlant de façon grand-guignolesque des épisodes de la chasse aux sorcières du 17e siècle américain, une référence aux commissions d'enquête du maccarthysme, et des confidences d'une bonne qui pieutait chez Timothy Leary dans les années 60, prend l'ampleur d'une tragédie shakespearienne

telle *King Lear*, vision moderne marquée profondément par les maux de tripes de notre temps et les interrogations inachevées.

Timothy Leary, Allen Ginsberg, Jack Kerouac, William Burroughs, ils sont cités à procès. Qu'ont-ils écrit, pourquoi ? Alignés derrière une longue table et des micros, sept hommes témoignent, lisant des extraits incriminés, pendant que témoigne la bonne de Leary. On demande à la salle des « requests ». Des clochettes sonnent, comme dans un quizz. Cette première partie s'achève dans la folie qui naît, la stridence d'une trompette, l'un des « témoins » dénudant sa chute de reins.

On sent, dès lors, dans l'apparence machinale de cette commission d'enquête, comment ce luxe imaginaire et libérateur des années 60 a été soumis au hachage de la viande du temps. Et puis un saut dans le passé. À la seconde partie, des comédiennes s'installent à la table de l'enquête, costumées en sorcières de Salem. Des curés en *clergyman* les apostrophent. Le texte est celui, à peine changé et ironisé, de la pièce de Miller, *The Crucible*. Il y a trois ans, cette partie était un spectacle en soi, le titre étant *LSD*. Miller ayant menacé de poursuivre le groupe pour avoir dénaturé sa pièce, on a réécrit.

Cette seconde partie est jouée de façon quasi hystérique et l'impact dérisoire de cette inquisition théâtrale culmine dans un numéro des plus loufoques où deux des sorcières, semblant léviter, dansent debout sur la table pendant qu'assis sous leurs jupes, au devant de la table, deux hommes aux mollets dénudés rythment des jambes une samba aux allures de *Tico-Tico*. Des sonneries stridentes ponctuent comme autant de rappels brutaux à la réalité. À la troisième partie, le bordel est total. C'est la séquence répétée sous influence de narcotiques. Rires incontrôlables, plaintes drolatiques de la bonne de Leary, on est rendu sur, sous ou devant la table de la commission d'enquête. Le monde s'écroule.

Le dérisoire est total, et le cynisme brutal, lorsqu'à la fin, trois des comédiens mènent un numéro

de cabaret absolument farfelu et absurde où une danseuse mexicaine fait une claquette, accompagnée de deux camarades qui ponctuent bruyamment sa danse en frappant le sol avec chacun trois espadrilles au bout des mains. Le monde, alors, est une désastreuse comédie.

Le génie de ce spectacle vient de sa mise en scène qui, d'un semblant d'anarchie, offre une totale minutie. L'ensemble des quatre parties tient dans une construction dramatique qui a troqué le linéaire pour une architecture en degrés et en étages. Comme un mille-feuilles, les impressions se rajoutent les unes par-dessus les autres. La scénographie horizontale du spectacle (la longue table) est le symbole même de l'accumulation des charges qui écrasent la société et ceux qui ont cru la changer.

Le génie vient aussi de l'intelligence et de l'audace qui se répercutent chez chacun des comédiens. Au lieu de dire, d'expliquer, on illustre la désintégration d'une société. Le Wooster Group implique plus qu'il n'explique. Et la seule présence de ces acteurs et actrices est déjà une chose forte. Leur intelligence nous atteint. C'est qu'ils sont là pour nous, et cela est tout de même rare au théâtre.

Leary, qu'un témoinnant appelle « King Leary » au début, incarnait cette paranoïa lucide que le Wooster évoque. Ces durs à vivre, ces fous qui partent sur n'importe quoi, n'importe comment, ont souvent raison. Mais la raison a ses coeurs que le coeur ne connaît pas. Le Lear de Shakespeare, victime du pouvoir, roi de l'absurde, épouvantable visionnaire empêtré dans son malheur, c'était cela, aussi, la brisure d'une époque trop longtemps sûre d'elle-même.

C'est cela que dit le Wooster Group, dans un langage scénique révolutionnaire. À Paris, il y a deux ans, la première partie de cette trilogie (*Route 1 & 9*) m'avait jeté sur le dos. Le FTA ne nous aurait montré qu'ex que le mandat de témoigner de l'état actuel du théâtre serait parfaitement rempli.

Après le Met, Quilico et Slatinaru à l'Opéra de Montréal

L'Opéra de Montréal remet à l'affiche demain soir et jusqu'au 22 juin, à la salle Wilfrid-Pelletier, *Tosca*, de Puccini, l'oeuvre qui avait marqué, avec succès, l'entrée de la compagnie sur la scène musicale montréalaise. Louis Quilico en Scarpia et Maria Slatinaru en Tosca reprendront les deux rôles qui les avaient réunis sur la scène du Metropolitan Opera de New York en novembre dernier. En Cavaradossi, le ténor Ruben Dominguez, qui avait chanté ce rôle lors de ses débuts nord-américains à l'Opéra de Dallas, fera ses débuts à Montréal.

Renato Capecchi, demeuré à Montréal depuis *I Puritani* pour dispenser une classe de maître aux stagiaires de l'Atelier lyrique, sera le sacristain. Jean-Clément Bergeron incarnera Angelotti, Charles Prévost, Sciarone, André Lortie, Spolletta, et Antonio Funicelli, le géôlier. Au pupitre de l'Orchestre symphonique de Montréal, Michelangelo Veltri. Brian Law assure la préparation des chœurs.

Jean Gascon assure la mise en scène, en association avec Christopher Mattaliano, venu plus tôt cette saison assister Frank Corsaro pour la mise en scène de *Die Zauberflöte*. Les décors du regretté Robert Prévost seront éclairés par Guy Simard.

Une oeuvre d'art volée



Par effraction dans une église située sur la rue Sainte-Catherine ouest à Montréal, une patène religieuse a été volée. Les enquêteurs du district 25 tentent de retrouver cet objet d'art, en argent, de forme circulaire, supporté par trois pieds ayant un diamètre de 15 cm.

Cette patène porte l'inscription « Property of the Protestant church of Montreal 1786 » ainsi qu'en petites lettres, « R.C. Montréal ».

Toute personne pouvant aider les enquêteurs à retrouver cet objet est priée de communiquer avec le sergent-détective René Leduc en composant le 280-2525 où toute information sera traitée avec discrétion.

Le sergent et l'amour, cet été-là...



Photo CP

Il y a 20 ans aujourd'hui, les Beatles lançaient le disque qui allait être l'hymne à l'amour de cet été 1967 : *Sgt. Peppers Lonely Hearts Club Band*. Pour marquer cet anniversaire, les disques Capitol en publient aujourd'hui une transcription sur disque compact. Sur la pochette du microsillon original, de gauche à droite : Ringo Starr, John Lennon, Paul McCartney et George Harrison.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

EN BREF...

Les gagnants de « FrancoRock »

(LE DEVOIR) — Le groupe Les Nerfs, qui remportait le concours « Rock Envol » de Radio-Canada, il y a deux semaines, a terminé quatrième au concours « FrancoRock » de vendredi dernier, après le grand gagnant Edgar Leroux, de Belgique, suivi de Roxette, de France, et de Marcus, de Suisse. Chacun des quatre pays de la Communauté des radios publiques de langue française envoyait en compétition le gagnant de son concours national de rock francophone pour participer à « FrancoRock », diffusé en direct, vendredi dernier, sur les ondes de Radio-Canada et des trois radios francophones internationales participantes. Notre gagnant national pourra se consoler en participant à plusieurs spectacles tout au long de l'été, et il sera du Festival de la chanson francophone de Saint-Malo.

Michael Jackson veut un « éléphant »

WASHINGTON (AFP) — Le chanteur de musique pop Michael Jackson veut racheter le corps de John Merrick, le Britannique rendu célèbre en 1880 par le film de David Lynch *Elephant Man*, a annoncé samedi l'imprésario de la vedette, Frank DiLeo. John Merrick, mort en 1908, souffrait de la neurofibromatose, une maladie produisant notamment de monstrueuses déformations corporelles. Son corps est conservé à la faculté de médecine de l'Hôpital de Londres (*London Hospital Medical College*), où il avait passé les dernières années de sa vie. M. DiLeo a précisé que Michael Jackson « avait le plus grand respect » pour John Merrick et qu'il entendait ajouter son corps à la collection de curiosités rassemblée dans sa résidence californienne. L'imprésario a enfin tenu à souligner que la vedette n'avait pas l'intention d'exploiter le corps de « l'homme éléphant » à des fins commerciales.

Baltimore est bien reçu à Leningrad

LENINGRAD (Reuter) — L'Orchestre symphonique de Baltimore a reçu, vendredi soir à Leningrad, un accueil enthousiaste, de nature à apaiser les tensions qui avaient marqué le début de sa tournée en Union soviétique. L'auditoire a rappelé six fois le chef d'orchestre David Zinman et ses musiciens, qui venaient de donner la même sélection d'œuvres de Berlioz, Copland et Dvorak qu'au Conservatoire de Moscou durant la semaine. Après cela, les membres de l'orchestre ont été assaillis par quelque 200 mélomanes, dont beaucoup de jeunes gens, qui leur ont demandé des autographes. « L'atmosphère était fantastique et les musiciens ont mieux joué qu'à Moscou », commentait un Américain accompagnant le premier orchestre de son pays en tournée en URSS depuis plus de 10 ans. Le concert donné à Moscou, également couronné de succès, avait contribué à détendre le climat général de la tournée, au début de laquelle les musiciens avaient dû attendre trois heures à la douane de l'aéroport avant de se heurter à des problèmes de chambres d'hôtel, ce qui les avait incités à menacer d'annuler le voyage. L'orchestre comprend 10 émigrés soviétiques, dont deux ont retrouvé vendredi soir avec émotion d'anciens amis à Leningrad. Le violoniste Léonide Berkovitch, qui a étudié au Conservatoire de Leningrad, a ainsi retrouvé son vieux professeur de musique.

Des cheveux coiffés à la baguette

PÉKIN (Reuter) — Les baguettes ne sont pas toujours du goût de la police chinoise. Un modèle qui posait pour une séance de photo avec 200 baguettes entrelacées dans sa chevelure a été interpellée samedi et la séance interrompue. La séance se déroulait en pleine rue devant un portrait du président Mao, et cette coiffure inhabituelle excitait la curiosité des passants qui se pressaient pour venir la toucher. Le coiffeur originaire de Singapour Allan Soh, auteur de cette création, et le modèle chinois ont été relâchés au bout d'une heure après avoir subi les remontrances de la police.

Le grillon tapageur

MADRID (Reuter) — Pour avoir mis à sa fenêtre la cage de son grillon familier dont les stridulations empêchaient ses voisins de dormir, un habitant de la banlieue de Madrid s'est vu infliger, samedi, une amende de 1.000 pesetas (\$7). Il a été reconnu coupable de tapage nocturne et devra faire deux jours de prison s'il ne s'acquitte pas de cette amende.

Le Bolchoï est fermé pour rénovation

MOSCOU (Reuter) — Le théâtre du Bolchoï donnait, samedi soir, sa dernière représentation avant d'être fermé pour des travaux importants de modernisation, qui doivent le rendre plus confortable tout en préservant son caractère du 18e siècle, a annoncé l'agence Tass. Le Bolchoï sera fermé pendant trois mois et demi. Il sera repeint et la sécurité sera améliorée, avant sa réouverture pour les célébrations du 70e anniversaire de la révolution d'Octobre. Il sera ensuite à nouveau fermé pour deux ans de réparations et de modernisation. La dernière représentation, samedi soir, était une production des *Noches de sang*, du compositeur contemporain ouest-allemand Wilhelm Fortner donné par l'Opéra du Rhin. Les stars du bolchoï continueront à se produire sur les autres scènes de Moscou. Le Bolchoï a été fondé en 1776.

L'un des Beastie Boys est arrêté

LONDRES (Reuter) — Un membre du groupe de rock américain des *Beastie Boys* a été interpellé par la police londonienne à la suite du concert donné samedi soir à Liverpool, qui s'est terminé en une bagarre générale faisant cinq blessés. Adam Horowitz a été arrêté à la demande de la police de Liverpool et devrait lui être remis pour interrogatoire, a déclaré un porte-parole de la police londonienne. Le trio de musiciens a dû quitter la scène du *Royal Court Theatre* de Liverpool après 10 minutes de concert seulement, quand des projectiles ont été lancés dans sa direction par un public survolté de 3.000 personnes, hurlant : « On a maté les *Beastie Boys* ! » Selon un témoin, deux bombes lacrymogènes ont été jetées dans la foule cinq minutes plus tard, semant la panique. La police a été bombardée par des canettes de bière et des bouteilles, à l'extérieur du théâtre tandis que le groupe s'en allait en car. La police de Liverpool a indiqué que cinq personnes avaient été inculpées de violation de l'ordre public et avait été relâchées sous caution. Le groupe est arrivé en Grande-Bretagne il y a dix jours, après une abondante campagne de presse relatant son comportement « scandaleux » pendant sa tournée européenne.

Le Canadian Chia Chou en 9e place Andrei Nickolsky remporte le Concours international Reine-Élisabeth de Belgique

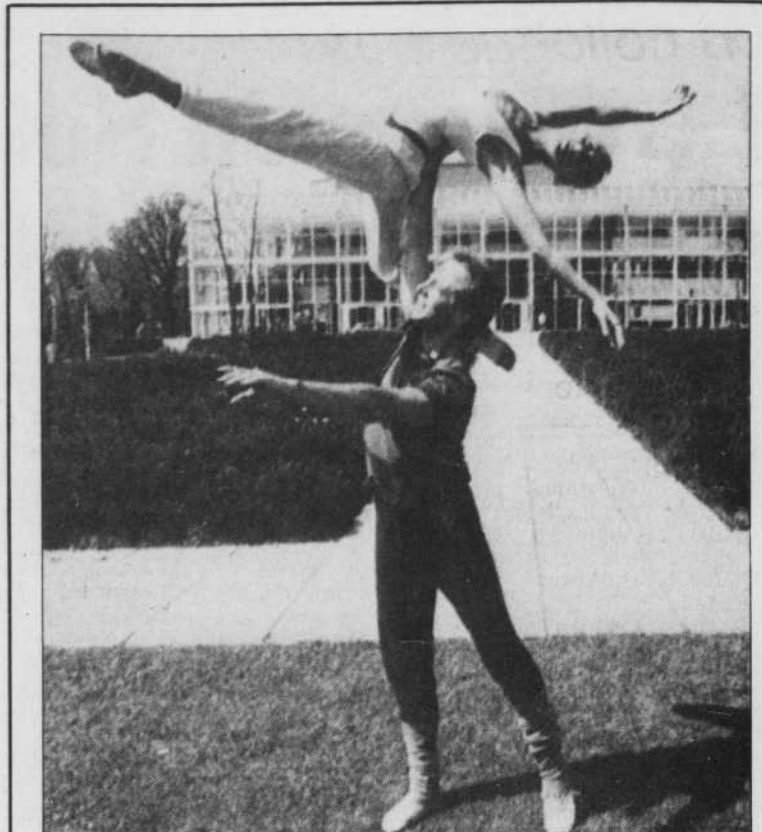
BRUXELLES (AFP) — Le pianiste soviétique Andreï Nickolsky, 28 ans, a remporté le Concours international Reine-Élisabeth de Belgique, dont le palmarès a été officiellement annoncé dans la nuit de samedi à dimanche dans la grande salle du palais des Beaux-Arts de Bruxelles.

Le jury, composé de 17 membres, a attribué le deuxième prix au benjamin de l'épreuve, le Japonais Akira Wakabayashi, 22 ans, et le troisième à l'Allemand de l'Ouest Rolf Plagge, 28 ans. Le Belge Johan Schmidt, 23 ans, s'est classé à la quatrième place de ce concours qui a permis à des dizaines de milliers de téléspectateurs d'écouter en direct tout au long de la semaine les 12 lauréats sélectionnés début mai parmi 76 candidats de 25 nations.

Le vainqueur de ce prestigieux concours musical est un pianiste très personnel, énigmatique mais de grande envergure, estiment les cri-

tiques musicaux. En 1979, il avait obtenu le deuxième prix du concours Marguerite Long-Jacques Thibaud et ensuite un troisième prix au concours de Munich. Né à Moscou en 1959, il fit ses débuts en 1977 en donnant l'intégrale de l'œuvre de Scriabine sur le piano du compositeur. Il a quitté l'URSS en 1983 pour s'établir à Munich, en RFA. En 1984, il a donné son premier concert au *Queen Elizabeth Hall* de Londres.

La suite du classement s'établit comme suit :
5e : le Japonais Ikuyo Nakamichi ;
6e : la Sud-Coréenne Mi-Loo Lee ;
7e : le Japonais Kayo Miki ;
8e : l'Allemande de l'Ouest Konstanze Eickhorst ;
9e : le Canadien d'origine taïwanaise Chia Chou ;
10e : le Britannique William Stephenson ;
11e : l'Américain d'origine taïwanaise Hung Kuan Chen ;
12e : le Hongrois Balasz Szokolay.



Pas de deux. Jacques Drapeau et Nicole Lamontagne improvisent un pas de deux devant le Théâtre musical d'Aarhus, au Danemark. Les Grands Ballets canadiens se produisent ce soir et demain à Oslo, en Norvège.

Du 7 au 18 juin Quinze élèves de Québec seront de la tournée de l'Orchestre du Conservatoire

QUÉBEC — Quinze élèves du Conservatoire de musique de Québec ont été choisis pour faire partie de l'Orchestre du Conservatoire de musique de Québec qui effectuera une tournée de sept concerts gratuits dans cinq villes du Québec et à Ottawa, du 7 au 18 juin, grâce au soutien de la société Bell Canada.

À Québec, l'orchestre se produira,

le lundi 8 juin à 20 h, à l'église Saint-Roch de Québec. De nombreux jours de répétition sous la direction d'un chef d'orchestre réputé, Raffi Armenian, un programme de musique classique accessible en même temps qu'exigeant, sept concerts consécutifs dans cinq villes différentes, une bourse d'étude de \$1.000 : voilà ce que représente pour ces jeunes une

Le violoncelliste Léo Grinhaus termine la série « Jeunes artistes »

Il fait à peine ses 21 ans et pourtant, sa feuille de route est impressionnante. Originaire de Buenos Aires, en Argentine, Léo Grinhaus a manifesté très tôt un intérêt marqué pour le violoncelle, ce noble instrument à cordes dont la plainte lente recèle tout le romantisme du monde.

Maintenant domicilié à Montréal, le jeune artiste a étudié le violoncelle avec quelques-uns des plus grands maîtres en ce domaine, dont Walter Joachim qui fut son professeur de 1971 à 1983, Bernard Greenhouse, membre du célèbre trio Beaux-Arts, qui lui a enseigné à l'Université d'État de New York, à Long Island, et Gary Hoffman, dont il a été l'élève à l'Université de l'Indiana à Bloomington.

Léo Grinhaus a donné de nombreux récitals à Montréal, notamment avec l'ensemble *Musica camerata* et dans le cadre de la série « Jeunes artistes » à laquelle il participe régulièrement depuis 1984. Les Américains ont également reconnu son immense talent lors de concerts présentés à New York, à Bloomington et à Détroit.

En 1983, il remportait le premier prix d'expression musicale du Québec.

Les familiers de la maison de la Culture de Notre-Dame-de-Grâce pourront à leur tour applaudir ce

jeune prodige, le dimanche 7 juin à 14 h.

Accompagné au piano par sa mère, Bertha Grinhaus, Léo interprétera des œuvres de Boccherini, Shumann, Beethoven et Janastera.

Une série de 13 émissions sur *Les Maîtres de l'animation*, dès ce soir à Radio-Canada

Suite à la page 11

dessin animé, mais aussi lavis, plastique, « pixilation », sable, verre, épingle, grattage de pellicules, etc. Le film d'animation attirant les cinéastes les plus expérimentaux, on ne s'étonnera pas qu'il soit actuellement à l'avant-garde des nouvelles techniques cinématographiques, avec l'animation assistée par ordinateur qui permet aujourd'hui de créer des personnages et des décors inouïs.

En cette période de traditionnelle disette télévisuelle, Radio-Canada présente, dès 19 h ce soir, une série de 13 émissions consacrées aux « maîtres de l'animation ». Cette série britannique, à laquelle Radio-Canada s'est associée, a été produite sous les auspices de l'Asifa (Association internationale du film d'animation). Elle a exigé une dizaine d'années de travail.

Ces 13 émissions présentent un survol national : on pourra ainsi voir des demi-heures consacrées aux films des États-Unis, du Japon, d'URSS, de Grande-Bretagne, de Yougoslavie, de Hongrie, d'Italie, de France, de Pologne, ainsi qu'une émission consacrée à Radio-Canada et aux cinéastes canadiens indépendants, et une autre consacrée à l'Office national du film (ONF), pépinière de talents mondialement reconnue dans le domaine, grâce à Norman McLaren, mais aussi grâce à des gens tels Caroline Leaf, Co Hoedman ou Jacques Drouin et son écran d'épingles. Quant aux deux dernières émissions, elles sont consacrées à l'animation assistée par ordinateur.

L'émission soviétique nous apprend qu'il existe 25 studios d'animation en URSS, dont le plus gros, fondé à Moscou en 1936, regroupe 500 artistes et techniciens ! L'émission américaine nous fait voir un extrait du tout premier film de Walt Disney, *Steamboat Willie* (1928), qui mettait en scène une petite souris maladroite promise à un grand avenir. Cette émission passe d'ailleurs trop rapidement, à mon goût, sur l'âge d'or du dessin américain, alors que pendant 20 ans les Chuck Jones, Bob Clampett, Hanna-Barbera et, surtout, le délirant Tex Avery nous ont

donné des personnages inoubliables. On peut, cependant, faire connaissance avec des animateurs moins connus du grand public, peut-être plus subversifs et plus novateurs.

Et, pour comprendre l'importance du film d'animation, il faut entendre Frédéric Back, de Radio-Canada, nous commenter ses films, un créateur authentique qui met sa sensibilité exceptionnelle au service d'une vision globale du monde où le courage et la célébration de la nature tentent de contrebalancer les vicissitudes de la société moderne.

— Paul Cauchon

Yves Montand
Daniel Auteuil
Emmanuelle Béart

Manon des sources

CAPITOL
12:20-2:35-4:50-7:05-9:20

BURT LANCASTER
HELMUT BERGER

VIOLENCE et PASSION

ÉLYSÉE
Tous les jours 7:00-9:15
samedi dimanche 12:15-2:30-4:45

FONDS DE RECHERCHE DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

UNE PENSÉE POUR le cœur

BILLETTS 2\$

SOUSCRIVEZ AU FONDS DE RECHERCHE DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER PLUS DE 50 000\$ EN PRIX

1 Mercury Tracer GS 1987

- 1 voyage pour 2 personnes en Californie pour une semaine
- 2 ordinateurs Commodore 128
- 5 chaînes stéréophoniques Technics
- 11 fours à micro-ondes Genius de Panasonic
- 6 téléviseurs Panasonic
- 7 magnétoscopes VHS Toshiba
- 6 prix de 500\$ en chèques de voyage American Express
- 10 bicyclettes 10 vitesses

Tirage: Le 14 juillet 1987 À l'Institut de Cardiologie de Montréal 5000 rue Bélanger Montréal (QC) H1T 1C8

Billets en vente à compter du 28 mai 1987 aux endroits suivants:

IGR Bonichoux BONI SOIR LA BANQUE D'ÉPARGNE PHARMAPRIX CARNAVAL

LA SCIENCE

La télématique
en colloque à l'Acfas

Le Minitel fait jaser

JEAN-PIERRE ROGEL
collaboration spéciale

Télématique, télétravail, implantation de l'informatique et pratiques démocratiques : les thèmes étaient nombreux et ambitieux lors de ce colloque de deux jours, tenu au congrès de l'Acfas, à Ottawa les 21 et 22 mai. Mais c'est finalement le Minitel, l'expérience télématique française, qui a volé la vedette.

« C'est le plus beau laboratoire de nouvelles pratiques sociales ouvert devant nos yeux », lançait un des sociologues français invités au colloque, pour résumer son enthousiasme. De fait, alors que les chercheurs québécois en télématique ont délaissé les études sur le vidéotexte pour s'intéresser à des applications précises de l'informatique (notamment dans le domaine juridique), et que les sociologues du travail au Québec restent plutôt hostiles à ces recherches sur la télé-informatique, les chercheurs français manifestent un enthousiasme communicatif pour la télématique destinée au grand public. Au point où ils ont imposé leur sujet au congrès d'Ottawa : le Minitel.

Il faut dire que le phénomène est sans précédent. En 12 ans, le téléphone a envahi la France, le couplage téléphone-téléviseur s'est fait, et les autorités ont fourni gratuitement trois millions de claviers Mini-

tel. Ces petits appareils « conviviaux » ont permis une explosion — rien de moins — des services électroniques d'information et de communication. Non seulement les Français peuvent-ils, grâce à leurs petits claviers branchés sur leur téléviseur, avoir accès à un bottin électronique gratuit, mais aussi à une multitude de services d'information spécialisés, à des jeux, des messageries et des clubs de rencontre informati-ques. Il y a aujourd'hui quelque 3,000 services accessibles par Minitel, quelque 22 millions d'appels par mois, pour 2,2 milliards de francs de recettes par mois et déjà 5,000 emplois créés autour du Minitel.

« Ce qui est intéressant, commente Eric Braine, du groupe Terminal, de Paris, c'est le fantastique détournement en plein vol de cette technologie. La Direction générale des télécommunications avait d'abord pensé fournir gratuitement des terminaux d'interface entre le téléphone et la télévision pour imposer la télé-informatique comme média de masse, mais dans le cadre d'un projet technocratique relié aux services d'information de l'État. Les gens s'en sont emparés, ont modelé le système à leurs besoins, et on débouche sur une télématique interactive, en temps réel et non en différé, ludique, communicative. » Diagnostic du sociologue : « Le social s'est vengé. »



Agence de rencontres sur Minitel dans le métro parisien : on saura dans un an ou deux si le sexe en France est un étendard national...

Car Minitel, c'est maintenant bien connu, marche surtout grâce aux messageries roses et aux « salons » et « tribunes » de dévouement. Le « miniteliste » compose un numéro, accède à des petites annonces porno ou participe à des dialogues instantanés, en temps réel, avec d'autres minitelistes, soit sous son vrai nom, soit sous un pseudonyme qui permet le dévouement. On peut ainsi faire des graffitis, des dialogues « érotiques », des « clubs de rencontre ». La facturation se fait au temps d'utilisation et, selon les chiffres, c'est bien cet érotisme verbal de dévouement qui fait carburer le Minitel pour l'instant.

Nouveau diagnostic du sociologue Eric Braine : « La messagerie-dialogue répond au besoin profond de socialité, d'altérité. L'anonymat per-

met le jeu du masque et l'absence de censure. Les messageries roses laisseront bientôt la place à des formes construites de communications plus significatives. Un médium innovateur de communication décentralisé est né. » Pour d'autres observateurs, cependant, ce n'est pas si évident.

André Vitalis, de l'Université de Nantes, est plus critique envers « les soi-disant vertus démocratisantes » de la télématique et montre, à travers une étude de cas sur l'implantation de sondages par informatique à l'échelle municipale, que les possibilités et les tentations de la manipulation des citoyens sont grandes. Pour sa part, le directeur du Centre de recherches en évaluation sociale des technologies (Crest) de l'UQAM, Charles Halary, souligne les limites d'impact social du Minitel, qui tou-

che essentiellement les intellectuels aisés ou « yuppies », déjà familiers de l'informatique et bien installés derrière l'anonymat de leur écran pour « communiquer ». De fait, il semble que 40 % des appareils Minitel soient rangés dans des placards en France, et que les deux tiers des appels soient faits par une minorité comptant pour 8 % du total des abonnés : on est donc loin d'un phénomène de masse. Selon Charles Halary, il est même possible que la mode du Minitel, alimentée par l'essor des messageries roses appuyé par des publicités fracassantes, soit finalement très passagère.

Les chercheurs reconnaissent que le contexte économique du Minitel est particulier à la France — la fourniture gratuite de terminaux dans un plan massif gouvernemental — et

que le modèle n'est pas exportable. Mais ils se sont peu interrogés, pour l'instant, sur les conditions culturelles particulières à la France qui pourraient expliquer le phénomène. Eric Braine admet que ses compatriotes ont un goût prononcé pour la parole et la discussion en groupe, mais refuse de voir une dimension spécifiquement française dans le thème du dévouement érotique, sur Minitel ou ailleurs, dans les médias français — ce qui semble assez populaire ces temps-ci. De nombreux sociologues ayant, comme par hasard, récemment décidé de se pencher sur la question, nous saurons dans un an ou deux si le sexe en France est un étendard national, une oriflamme ou bien un « truc dont on cause » comme un autre, quand on s'ennuie dans les chaumières.



Ces piles de paperasses tiendraient dans quelques disques CD ROM

La 3e conférence internationale sur le sida s'ouvre aujourd'hui à Washington

WASHINGTON (AFP) — Plus de 5,000 scientifiques du monde entier sont attendus aujourd'hui à Washington à l'occasion de la troisième conférence internationale sur le sida, pour mettre en commun leur expérience dans la lutte contre cette maladie qui continue de s'étendre à un rythme alarmant.

Tous les aspects du sida — causes, propagation, traitement et prévention — seront abordés au cours de cette conférence de cinq jours. « Des nouveautés, qui devraient être particulièrement utiles aux chercheurs étrangers et à ceux qui sont éloignés des principaux centres de recherches sur le sida, seront présentées à cette rencontre », a annoncé l'un des organisateurs, le Dr Robert Gallo. Le Dr Gallo, de l'Institut national du cancer de Bethesda (Maryland), est l'un des chercheurs à l'origine de la

découverte du virus du sida. (NDLR : notre envoyé spécial Pierre Cayouette rendra compte de cette conférence internationale au cours des prochains jours.)

Le doublement du nombre de participants à cette conférence par rapport à celle de l'an dernier à Paris est révélateur de l'engagement de plus en plus important de la communauté médicale dans la lutte contre cette maladie.

L'un des aspects cruciaux de la lutte, la prévention, et notamment la question des tests de dépistage obligatoires devrait être au centre de nombreuses interventions, estiment les observateurs.

Ce problème est actuellement vivement débattu au sein de l'Exécutif et dans la presse des États-Unis. Le président Reagan avait ainsi indiqué, le 21 mai dernier, qu'il « serait pro-

bablement favorable » à ce que les candidats au mariage où à l'immigration subissent obligatoirement un test de dépistage.

William Bennet, secrétaire américain à l'Éducation, voudrait, de son côté, étendre également ces tests à tous les malades hospitalisés et à tous les détenus, alors que le chirurgien général, un responsable de la santé publique nommé par le président, est opposé à toute mesure de ce genre.

La question mérite d'être débattue, à en juger par les chiffres inquiétants publiés ces derniers mois : depuis 1979, 21,000 Américains sont morts du sida et près de 40,000 sont contaminés par le virus, selon les statistiques du département de la Santé.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) de Genève avait indiqué, de son côté dans un rapport récent, que 51,000 cas avaient été enregistrés dans 112 pays mais avait souligné que ces chiffres étaient probablement très sous-estimés.

L'OMS avait calculé à environ 100,000 le nombre réel de personnes atteintes du sida, et à quelque 10 millions le nombre de porteurs sains du virus.

Au-delà de l'aspect humain, le sida va poser également à court terme des problèmes insolubles de financement des frais médicaux. Plusieurs responsables de la santé publique aux États-Unis ont ainsi déjà fait remarquer qu'aucun système de sécurité sociale ne sera capable de résister à l'augmentation vertigineuse des frais médicaux engendrés par la maladie.

Dans une série d'articles publiés une semaine avant l'ouverture de la conférence, le *Wall Street Journal* a donné des chiffres impressionnants : si l'épidémie se propage à sa vitesse actuelle, \$ 8,5 milliards seront dépensés en frais médicaux en 1991, contre \$ 1,1 milliard en 1987. Auxquels devraient s'ajouter \$ 2,3 milliards en frais de recherche, d'éducation et autres dépenses liées au sida.

Les répercussions économiques, en termes de décès et d'incapacité d'individus généralement actifs, risquent également d'être très lourdes, ajoutait le quotidien financier de New York.

Semaine des technologies de l'information au Québec

Le CD ROM au secours de vos archives...

PAUL CAUCHON

Sur un disque de 12 centimètres de diamètre, semblable au disque compact, vous pouvez conserver les 20 tomes de l'encyclopédie Grolier, ou encore le nom, l'adresse et le téléphone de tous les foyers canadiens.

Le CD ROM (« Compact Disc Read Only Memory ») est la nouvelle merveille qui fait saliver les responsables des bibliothèques et centres de documentation d'Amérique. Encore peu connu au Québec, ce nouveau support technologique est appelé à modifier le travail des « conservateurs d'information ».

Car le CD ROM est l'équivalent pour le texte imprimé du disque compact pour la musique. À l'aide du laser, on peut graver sur sa surface textes et graphiques qui seront lus par un lecteur optique spécial. On peut loger sur le petit disque 550 millions de caractères (l'équivalent de 1,500 disquettes de 360 K). Ou, si vous voulez, l'équivalent de 200,000 pages imprimées.

C'est la possibilité de transporter dans sa poche arrière une énorme

encyclopédie. Et c'est ce que Grolier a voulu faire. La vénérable maison a produit une version CD ROM de son encyclopédie, destinée aux institutions américaines. Elle en a vendu une cinquantaine l'année dernière, au prix unitaire de \$ 300.

Même les éditions Québec-Amérique, toujours à l'affût des bonnes idées, ont placé récemment, à titre expérimental, quelques pages de leur *Dictionnaire thématique visuel* sur ce rejeton du disque compact au laser.

On compte actuellement une centaine de produits sur CD ROM, essentiellement américains : des répertoires juridiques, des outils bibliographiques, diverses banques de données.

Mais une de ses plus spectaculaires applications nous vient du Canada. En mars dernier, la société *Teatragon Systems* lançait le « *Rainbow Home Base* », un répertoire, sur un seul de ces disques de 12 cm, de tous les foyers canadiens. Le logiciel qui l'accompagne permet de consulter le répertoire par nom, adresse, code postal, ville, numéro de téléphone.

Un mois plus tard, la même entreprise lançait le « *Rainbow Business Base* », qui regroupe 700,000 adresses d'affaires.

Selon un des responsables de *Teatragon*, Charles de Martigny, « nos clients sont multiples. Nous avons été récemment contactés par le Parti libéral de l'Ontario, qui pouvait ainsi planifier un pointage électoral sur un ensemble de foyers. Des forces policières nous en ont également acheté : notre CD ROM permet de localiser à une vitesse infiniment supérieure quelqu'un qui est recherché au pays, puisque le temps d'utilisation n'est que de quelques secondes. » À l'occasion du Salon de l'informatique et du bureau de Montréal, qui ouvre ses portes mercredi à la place Bonaventure, une société de consultants et de créateurs de banques de données, *Inform II*, offre d'ailleurs des services de préparation de données sur CD ROM, et veut carrément susciter des conditions pour ces « livres » nouveau genre.

Finis les montagnes de paperasse, les dossiers qu'on prend des heures à retrouver, les fiches bibliographiques qui s'accumulent jusqu'au plafond ? Il ne faut pas s'emballer, l'investissement est encore assez élevé (il en coûte plusieurs milliers de dollars pour produire une bande maîtresse, qui peut cependant se vendre ensuite \$ 25 l'unité), et la lecture en CD ROM nécessite évidemment un lecteur compact spécial, d'une valeur d'environ \$ 1,300.

Mais ceux qui ont à gérer de grandes masses d'informations prennent le CD ROM au sérieux. Diane Fournier, de la Centrale des bibliothèques, estime que son organisme possède près d'un million de références bibliographiques sur support magnétique. Mme Fournier nous a expliqué que la centrale travaille actuellement avec une entreprise privée à la conception d'un logiciel pour placer le tout sur CD ROM. *Inform II*, qui se spécialise en informatique documentaire et qui a conçu le logiciel *Edibase* lui permettant, par exemple, d'informatiser la cinématique de Radio-Québec, a vu un de ses clients lui demander de placer en CD ROM la Bible au grand complet avec d'autres textes religieux !

Selon Alain Boucher, qui suit ce dossier pour la Centrale des bibliothèques, « le CD ROM demeure un produit haut de gamme pour le moment, peu propagé ici, qui s'adresse avant tout aux grands établissements publics et scolaires ».

Mais le plus étonnant, c'est qu'à peine sorti, le CD ROM se voit déjà débordé. Sony et Philips viennent d'annoncer la fabrication du *CDI*, pour commercialisation éventuelle autour de 1989. Le *CDI* est un CD ROM « interactif » qui peut, non seulement emmagasiner le texte écrit, mais aussi la musique et les images...

... et de la francophonie ?

Le CD ROM est un des outils qui pourraient donner un nouvel essor à la francophonie internationale. Samedi dernier débutait à Montréal le « Symposium international d'experts francophones en informatique et logiciel », qui étudiera, entre autres projets, la création d'une super-banque de données contenant la liste de tous les logiciels disponibles dans l'ensemble de la francophonie.

Alain Boucher, de la Centrale des bibliothèques de Montréal, est un des 30 experts qui participent jusqu'à demain à ce symposium « haut de gamme », dans le cadre général de la Semaine des technologies de l'information au Québec. Le Centre d'expérimentation du logiciel, en France, a piloté un projet de gestion de banques de données pour

tous les logiciels français, nous explique-t-il. À la Centrale des bibliothèques, nous gérons une banque de données sur les 2,000 logiciels québécois actuellement disponibles. Ce symposium, sous l'égide de l'Agence de coopération culturelle et technique, nous permet d'étudier toutes les avenues possibles, au moment où les technologies de l'information deviennent un enjeu important entre les pays francophones. »

M. Boucher ajoute qu'un CD ROM pouvant contenir toutes les données sur les logiciels francophones à travers le monde est un des projets étudiés, qui pourrait d'ailleurs permettre aux pays africains de se mettre plus rapidement au parfum des derniers développements technologiques. — Paul Cauchon

Un biologiste américain remporte le premier prix international Fiuggi

ROME (AFP) — Le prix international Fiuggi a été décerné vendredi à Rome, pour la première fois, au biologiste américain Paul C. Lauterbur.

Le jury international, présidé par le ministre italien des Affaires étrangères, Giulio Andreotti, et comprenant quatre prix Nobel, a décidé de récompenser les recherches du professeur Lauterbur sur la résonance magnétique nucléaire appliquée à la médecine.

(Les noyaux de certains atomes, notamment ceux d'hydrogène, répondent à la présence d'un champ magnétique et cette résonance permet d'obtenir une image de l'organisme étudié.)

Cette découverte, qui remonte à 1973, a apporté une véritable révolution par rapport à la radiologie traditionnelle, a estimé le jury. Elle a

trouvé des applications dans le traitement du cancer ainsi que dans les maladies des reins, comme dans les recherches sur les cellules du cerveau et la biologie moléculaire.

Le prix international Fiuggi, du nom de la fondation créée par une marque d'eau minérale, est le plus important du monde par son montant : un demi-milliard de lires, soit \$ 358,000. Il sera remis au lauréat le 4 juillet, à Fiuggi, ville d'eau proche de Rome, en présence du président Francesco Cossiga.

Le professeur Lauterbur, 58 ans, travaille actuellement à l'Université de l'Illinois. Parmi les neuf finalistes sélectionnés par le comité scientifique, figuraient, outre le professeur Lauterbur, cinq autres Américains, un Italien, un Australien et une Argentine, Mme Julia Polak.

Aujourd'hui et demain à Longueuil La Fédération des cégeps tient un premier colloque sur la recherche au collégial

Aujourd'hui et demain, au cégep Édouard-Montpetit, à Longueuil, se tient le premier colloque sur l'orientation et le développement de la recherche dans les collèges du Québec.

Cet événement est organisé par la Fédération des cégeps, en collaboration avec la direction générale de l'enseignement collégial (DGE). La conférence d'ouverture du colloque sera prononcée par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Science, M. Claude Ryan, ce soir à 20 h.

La deuxième journée du colloque, demain, sera consacrée à des exposés et à des discussions en ateliers, notamment sur les orientations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science en matière de recherche au collégial et les recommandations de la Fédération des cégeps ; sur les programmes et orga-

nismes de subventions ; sur le perfectionnement en recherche ; sur les instruments de développement de la recherche ; sur les collaborations avec les universités, les entreprises et les centres de recherche ainsi que sur l'organisation d'une association de chercheurs du collégial.

Le colloque s'adresse à tous ceux et celles qui s'intéressent au développement de la recherche au collégial : chercheurs, professionnels, enseignants, cadres, représentants d'organismes subventionnaires, de centres de recherche, des milieux industriels et universitaires et des centrales syndicales.

Le coût de participation au colloque est de \$ 50\$. Pour toute information supplémentaire, s'adresser à Mme Hélène Gagnon : 381-8631, poste 343.

Frut
LE DEVOIR
pour
le croire!

CULTURE ET SOCIÉTÉ

« Docteur » Cosby



Le comédien Bill Cosby a reçu un doctorat honorifique de l'université Wesleyan, à Middletown (Connecticut), hier, alors que sa fille Erika décrochait son baccalauréat.

Procès Twilight Zone : John Landis est acquitté

LOS ANGELES (AFP) — Un tribunal de Los Angeles a acquitté vendredi le metteur en scène américain John Landis et quatre de ses collaborateurs qui étaient accusés d'homocide involontaire pour la mort accidentelle de trois personnes lors du tournage du film Twilight Zone en 1982.

Un zoo, la nuit vendu aux États-Unis

Les Productions Oz ont cédé les droits de distribution pour les États-Unis de Un zoo, la nuit, de Jean-Claude Lauzon, à FilmDallas Pictures.

John G. Yves, président de FilmDallas Pictures, a également fait savoir que Un zoo, la nuit bénéficierait d'une sortie importante à l'automne 1987 dans les plus grandes villes américaines, soit New York, Los Angeles, Boston, Chicago et San Francisco.

la production, Dan Alligham, le coordinateur des effets spéciaux, Paul Stewart, et le pilote de l'hélicoptère, Dorcy Wingo.

TELEVISION

Table of television programs with columns for channel, time, and program name. Includes CBFT, TVFQ, CFTM, and RADIO-QUÉBEC.

La télévision du lundi soir en un clin d'oeil

Large table listing TV programs by time slot (18h00 to 00h00) and channel. Includes programs like News, The National, and various news and entertainment shows.

CINÉMA

List of movies and theaters including ASTRE I, ASTRE II, ASTRE III, ASTRE IV, BERRI I, BERRI II, BERRI III, BERRI IV, BERRI V, BONAVENTURE I, BONAVENTURE II, BROSSARD I, BROSSARD II, BROSSARD III, BROSSARD IV, BROSSARD V, BROSSARD VI, BROSSARD VII, BROSSARD VIII, BROSSARD IX, BROSSARD X, BROSSARD XI, BROSSARD XII, BROSSARD XIII, BROSSARD XIV, BROSSARD XV, BROSSARD XVI, BROSSARD XVII, BROSSARD XVIII, BROSSARD XIX, BROSSARD XX, BROSSARD XXI, BROSSARD XXII, BROSSARD XXIII, BROSSARD XXIV, BROSSARD XXV, BROSSARD XXVI, BROSSARD XXVII, BROSSARD XXVIII, BROSSARD XXIX, BROSSARD XXX.

QUIMETOSCOPE: (525-8600) — Twist Again à Moscou 7 h., Re-animator 7 h 30, 9 h 30 — La mission 9 h

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003) — Jazz tous les soirs, de 22h à 02h30 — Benoît Charret Trio avec Benoît Charret, guitariste, Ron Séguin, basse, et Michel Bernier, batterie, du 1er au 3 juin

PARADIS III: — Police academy 4 sem. 7 h 20, 9 h 10
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001) —
PARISIEN I: (866-3856) — Mannequin 12 h 30, 2 h 15, 4 h 15, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 20
PARISIEN II: — Blue Velvet (v.l.) 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 15
PARISIEN III: — L'enchâiné 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20
PARISIEN IV: — Faux témoin tous les jours 12 h 25, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 10
PARISIEN V: — Les aristocrates tous les jours 12 h 30, 2 h 10, 3 h 50, 5 h 30 — Les enfants du silence tous les jours 7 h 10, 9 h 20
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — Police academy 4 sem. 7 h 30, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL II: — L'arme fatale sem. 7 h, 9 h 15

LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, lundi 1er juin 1987

Les Tapis Peerless ont décollé et se dirigent vers une année record

ROBERT DUTRISAC

La Corporation des tapis Peerless, le plus grand manufacturier de moquettes au Canada, a repris du poil de la bête. En 18 mois, cette société a accru sa part de marché qui est passée de 15 % à plus de 20 %.

Selon M. David Ardit, vice-président exécutif et chef des finances de Peerless, ces résultats enviables s'expliquent par une courageuse stratégie de mise en marché, une gestion rigoureuse et les investissements massifs que la société consent depuis quatre ans afin de moderniser ses usines. « Nous avons investi deux fois plus que n'importe quel autre de nos concurrents canadiens », a soutenu M. Ardit qui ajoute que les installations de Peerless sont maintenant les plus modernes au pays et qu'elles se comparent avantageusement à celles des fabricants américains de tapis.

De 1984 à ce jour, Peerless a investi plus de \$21 millions en nouvelle machinerie et en matériel informatique dans ses trois usines québécoises, ses six centres de distribution répartis d'un océan à l'autre et à son siège social de Montréal. M. Ardit a révélé que sa société annoncera sous peu un important investissement dans une de ses usines. Il n'a toutefois pas voulu en préciser le montant mais indiquait que Peerless consacra cette année entre \$4 millions et \$5 millions à des immobilisations.

Pour l'exercice terminé le 28 février dernier, les ventes de Peerless se sont élevées à \$209 millions, comparativement à \$181 millions pour

PROFIL RÉA

l'exercice précédent, soit une hausse de 15,4 %. Le bénéfice net après impôt a pour sa part bondi de 63 %, passant de \$5,5 millions à \$9,1 millions pendant cette période.

Il s'agit là d'un revirement de taille. En 1985, la société avait essuyé une perte de \$6,3 millions sur des ventes de \$136 millions. Cette année-là, Peerless mettait de l'avant une audacieuse stratégie de mise en marché : elle réduisait le nombre de ses détaillants de 2,000 à 500. Triés sur le volet, ces derniers, tout en préservant une complète indépendance, arborent la bannière Boutique Collection Peerless et jouissent d'un territoire protégé. Ils bénéficient en outre d'un programme de formation et sont conseillés dans l'aménagement de leur magasin. « C'est un programme de marketing unique au Canada », a indiqué M. Ardit. Il a maintenant fait ses preuves.

M. Ardit a de plus souligné que sa société a implanté, grâce à l'informatique, un système d'inventaire qui lui a permis de réduire sensiblement le niveau de ses stocks, malgré une hausse marquée de ses ventes. Cette gestion serrée n'a pas manqué d'accroître la marge bénéficiaire de l'entreprise.

C'est en 1954 qu'Isidore Nusbiatt et Bram Garber formèrent Peerless. Ce dernier assume toujours la présidence de la société. Véritable galerie d'art, le siège social de Peerless,

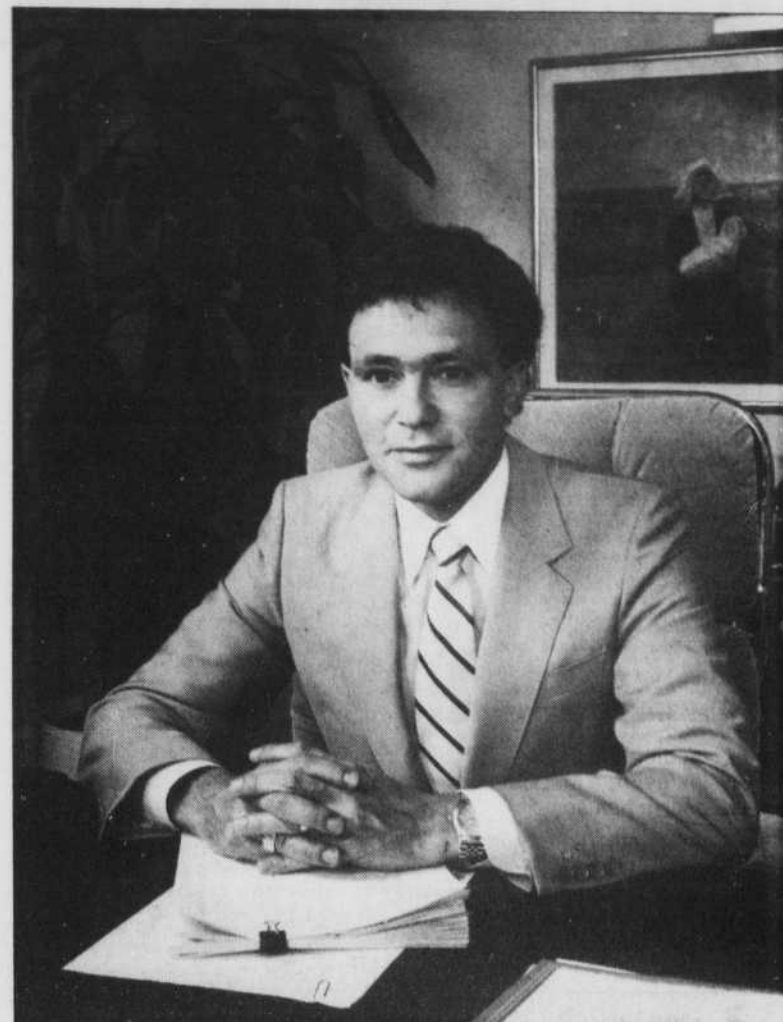
situé à la Place Bonaventure, porte sa marque; M. Garber détient en effet la plus importante collection privée de tableaux de peintres canadiens après celle de M. Bernard Lamarre.

Peerless se mesure à 23 autres fabricants canadiens qui, avec certaines sociétés américaines, se partagent un marché annuel évalué au Canada à \$1 milliard par année. Toutefois, quatre manufacturiers, dont Peerless, accaparent plus de la moitié du gâteau; 60 % de ce marché est constitué de moquettes vendues au détail à des fins résidentielles; le reste est acheté par des constructeurs pour des immeubles neufs. Les ventes de Peerless se répartissent, pour chacun de ces secteurs, dans les mêmes proportions.

Les activités de Peerless ne se limitent pas à nos frontières. Elle exploite une usine en République d'Irlande d'où elle dessert le marché d'Europe de l'Ouest, et une autre en Australie. En outre, elle est présente en Orient ainsi qu'aux États-Unis. M. Ardit n'a pas voulu préciser l'ampleur de ces ventes à l'étranger, mais les chiffres dont nous disposons nous suggèrent que cette incursion demeure modeste. La société est le plus important exportateur canadien aux États-Unis, avec 40 % des exportations; toutefois, le volume des exportations canadiennes de tapis chez nos voisins du Sud s'avère négligeable.

C'est en février dernier que Peerless prenait part au RÉA en émettant, par l'entremise de Nesbitt Thomson Bongard et Dominion Securities Pitfield, 1,8 million d'actions ordinaires, auxquelles s'ajoutaient 450,000 actions vendues par des actionnaires. La vente de ces actions au prix de \$8,875 chacune a généré un produit net pour la société de plus de \$15 millions. Cette émission était caractérisée par un facteur de dilution remarquablement bas de 27,3 %. Ces actions se transigent maintenant à environ \$8 chacune, mais si on tient d'un fractionnement de 3 pour 2 survenu l'an dernier, leur valeur s'est bonifiée de 35 %.

L'analyste François Grenier de Merrill Lynch recommande fortement l'achat de ces titres. Il souligne que Peerless a augmenté sa marge bénéficiaire nette de 2 % en un an; cette marge se chiffre maintenant à 4,4 %, une performance fort honorable. Selon lui, cette société jouit d'une excellente situation financière et sa présence sur le marché ira en s'accroissant. M. Grenier prévoit que les ventes de Peerless augmenteront de 12 % l'an prochain, alors que sa part de marché au Canada passera de 20 % à 25 %. L'analyste s'attend à un bénéfice net par action de \$1,20 à \$1,30 cette année, comparativement à \$1,05 pour l'exercice terminé le 28 février dernier.



M. David Ardit, vice-président exécutif de Peerless, explique le succès de la compagnie par une mise en marché agressive et les investissements appréciables qui ont été consentis depuis quelques années.

À l'approche de l'été, l'optimisme est de rigueur sur les marchés boursiers

LA BOURSE

JOCELIN DUMAS

Sans doute revigorés par les premières brises chaudes à l'approche de l'été, les boursicoteurs ont fait preuve d'optimisme la semaine dernière, si bien que les indices boursiers ont pu enregistrer quelque avance après un mois de mai désastreux. On est toutefois encore bien loin des sommets atteints au tout début du mois d'avril alors que tout ce qui bougeait montait infailliblement.

À Montréal, à peu près tous les compartiments de la bourse ont enregistré des gains sauf les titres miniers. L'indice du marché canadien de la Bourse de Montréal a clôturé vendredi à 1,840,07 pour une hausse de 23 points sur la semaine.

L'embellie n'a toutefois pas été aussi remarquée que sur le marché américain où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles s'appréciait de 2 % sur la semaine pour fermer vendredi à 2,291,57.

L'indice TSE 300 de la Bourse de Toronto gagnait pour sa part un maigre 6 points pour fermer à 3,685,24.

Les titres du secteur des papiers et forêts se sont particulièrement bien comportés et ont affiché en moyenne un gain dépassant les 5 % sur la semaine. Les actions de compagnies engagées dans cette industrie semblent gagner la confiance des investisseurs d'autant que les producteurs de pâtes ont annoncé des relèvements de prix de leur production au cours des dernières semaines.

Les titres du secteur des communications se sont aussi démarqués avec une appréciation sur la semaine de près de 3 % en moyenne. Les actions des compagnies de produits de consommation ont pour leur part gagné 2 %.

Le secteur pétrolier semble par ailleurs engagé dans une phase de correction. L'indice des titres pétroliers et gaziers de la Bourse de Toronto a reculé de 3 % tandis que celui des grandes compagnies pétrolières intégrées écopait d'une baisse de près de 4 %.

Fidèle à lui-même, le secteur aurifère s'en est tenu à un comportement très instable. Sur la semaine, l'indice des titres aurifères de la Bourse de Toronto a perdu plus de 5 % de sa valeur pour creuser l'écart qui le sépare de son sommet du mois dernier à plus de 16 %!

Il faut dire que le prix de l'or a dégringolé de \$12,50 US l'once sur la semaine pour clôturer à \$451,50 US vendredi après-midi sur le marché de Londres.

Après des envolées spectaculaires au premier trimestre de l'année, les titres aurifères montrent donc des signes de faiblesse. Les analystes Stephen Kibsey et Jean Demers, tous deux spécialisés dans ce secteur pour la firme de courtage Lévesque Beaubien, croient que ce pourrait être l'occasion pour les investisseurs d'accumuler ces actions afin de réaliser une plus-value à moyen terme.



En 85, Peerless réduisait le nombre de ses détaillants de 2,000 à 500. Ils sont liés sur le volet et jouissent de cours de formation pour leur permettre de mieux desservir leur territoire protégé.

Cette semaine à la bourse

Projets d'offre

■ **JMB Realty Corporation** va acquérir toutes les actions ordinaires en circulation de Corporation Cadillac Fairview à un prix de \$35 par action, payable en argent comptant et en actions privilégiées.

■ **Financial Trustco** a l'intention de faire l'acquisition d'au moins 46 % des actions ordinaires de Walwyn au prix de \$10 l'action. L'offre se termine le 10 juin 1987.

Prolongation de l'offre d'achat

■ **Domez Investments** prolonge son offre afin d'acquérir toutes les actions ordinaires de United Westburne Industries jusqu'à 17 h le 1er juin 1987.

Programme de vente ou d'achat pour les propriétaires de petits lots d'actions

■ **Imasco** acceptera de payer les frais de courtage aux détenteurs qui veulent vendre ou acheter des actions ordinaires additionnelles pour porter le nombre d'actions détenues à un lot régulier d'actions.

Dividende en action (fractionnement)

■ **Trustco Royal** : actions ordinaires de cat. A et B. Date d'admission à la cote : 1er juin 1987. Base de fractionnement : 2 pour 1

Changements de nom

■ **Corporation Falconbridge Copper** (FCL) changera de nom pour s'appeler Minnova (MVA).

■ **Les Entreprises Laduboro Ltée** (LBO) changeront de nom pour s'appeler Laduboro Ltée (LBO.A)

Offre de rachat d'actions

■ **CB Pak** a l'intention de racheter sur le marché jusqu'à 200,000 de ses actions ordinaires en circulation et jusqu'à 45,000 de ses bons de souscription.

■ **Barons Oil** projette de racheter sur le marché jusqu'à 5 % de ses actions ordinaires en circulation.

■ **Les Entreprises Hartco** projettent de racheter sur le marché jusqu'à 170,000 de leurs propres actions ordinaires.

Nouvelles inscriptions

■ Les mines d'or Cheni CZG.UN (Montréal)

■ Amir Mines AMM (Toronto)

■ Sumner Sports SMN (Montréal)

■ Entreprises Cara CAO,CAO.A (Montréal)

■ Exploration Minière Vior VIO (Toronto)

■ Geodome Resources GOE (Toronto)

■ Lawson, Madon Group LMP.A (Montréal)

Assemblées générales

Henlys Group 01-06 11h00 Montréal

Sensomatic 01-06 14h30 Montréal

Guillevin International 02-06 10h00 Montréal

Ces données sont fournies hebdomadairement par **Tassé**

Tokyo vers la relance

TOKYO (AFP) — Le gouvernement japonais a annoncé vendredi les détails d'un plan de relance de la consommation intérieure et de réduction de l'excédent de la balance commerciale d'un montant de six trillions de yen (environ \$59 milliards).

Le plan, qui est le plus important jamais adopté par le pays, vise à porter la croissance économique à 3,5 % pour l'exercice fiscal 1987 qui se termine en mars prochain, ont indiqué des responsables gouvernementaux.

L'ensemble de ces mesures, décidées sous la pression internationale, devait initialement porter sur un montant de 5,3 trillions de yen (\$50 milliards US). Une dernière réunion tard jeudi du parti libéral démocratique (gouvernemental) et du gouvernement a décidé d'ajouter 700 milliards de yen à cette somme.

Le plan prévoit des mesures fiscales et autres dans dix domaines incluant une augmentation des dépenses en travaux publics, des réductions d'impôts sur les revenus, des facilités de crédit au logement, de plus amples achats gouvernementaux à l'étranger et une amélioration de la coopération économique avec les autres pays.

Un budget supplémentaire de cinq trillions de yen (\$48 milliards) pour couvrir l'augmentation des dépenses publiques et la diminution des impôts (un trillion de yen, soit \$9,37 milliards) pour l'année fiscale sera présenté à la session de juillet du parlement.

Ce plan très attendu intervient à la suite de pressions des États-Unis et des autres principaux partenaires du Japon, en particulier la CEE, pour que Tokyo réduise son immense excédent commercial et augmente sa demande intérieure.

En dépit de la récente appréciation du yen par rapport au dollar, le Japon a enregistré un excédent commercial record de \$135 milliards pour l'année fiscale 1986.

Le premier ministre Yasuhiro Nakasone devrait exposer les détails de ce plan aux chefs des sept pays industrialisés lors du sommet de Venise (8 au 10 juin) indique-t-on de source autorisée.

Faut LE DEVOIR pour le croire!

RELAIS D'AFFAIRES

LAURENTIDES

Auberge St-Denis
23 chambres (18 avec foyer)
à partir de 125\$/jour occ. simple.
Incluant: hébergement 1 soir, 3 repas, salle de réunion, pause-café, audio-visuel, taxes et service.

Auberge des Cèdres
Repas gastronomique
Convention, Mariages
26,305e Avenue, Lac Achigan,
St-Hippolyte
(514) 563-2083

ESTRIE

AUBERGE RIPPLECOVE. Auberge charmante située directement sur les rives du lac Massawippi. Chambres et suites disponibles. 79 \$ p.p./jour occ. double ou 95 \$ p.p./jour, occ. simple incluant salle de congrès, 3 repas (classifié 4 fourchettes), 2 pauses-café/jour, pourboires et taxes. Saison de congrès: sept-juin incl. 4 à 40 personnes possible. C.P. 246, Ayer's Cliff, Gc. J0B 1C0. Demandez M. Stafford (819) 838-4296.

AUBERGE DE JOUVENCE. Parce que vos réunions doivent être efficaces, Jouvence vous offre son forfait-affaires tout compris, à partir de 55\$ par jour, p.p., en occ. double incluant: chambre, 3 repas, salle de réunion, équipement didactique, pauses-café, et plus encore. Capacité d'accueil: maximum 130 personnes en occ. double, 78 en occ. simple. Au coeur du Parc Orford, à 75 minutes de Montréal. Route 220, Orford Bonsecours JOE 1H0 514-532-3134.

Hovey Manor

Notre site privé au bord du lac à North Hatley vous assure le calme pour des séminaires productifs. 36 chambres de grand confort face au lac, plusieurs avec foyers, jacuzzi et balcon privé. Salles de congrès complètement aménagées, service de conciergerie et de secrétariat 24 heures par jour. Cuisine innovatrice, classifiée 4 fourchettes. Tous les sports nautiques et tennis éclairés sur les lieux. Golf à 2 kilomètres. Seulement 70 minutes de Montréal via route 55. Forfaits séminaires d'excellent rapport qualité-prix. Gagnant régional du Grand Prix de Tourisme 1986. 1-819-842-2421 — C.P. 600, North Hatley, Québec JOB 2C0.

AUBERGE HATLEY. Auberge de prestige Membre de RELAIS ET CHATEAUX, un relais pour les gourmets, gourmets, gagnant régional du Mérite de la Restauration du Québec, 22 chambres dont certaines avec foyer. L'atmosphère paisible et hospitalière fait de l'Auberge Hatley un site idéal pour la tenue de rencontres, groupes de travail et séminaires. 3 salles pouvant accueillir entre 6 et 30 personnes dans un climat propice à la réflexion et à la détente. C.P. 330, North Hatley, JOB 2C0, (819) 842-2451.

LAC BEAUPORT

AUBERGE LES QUATRE-TEMPS: à Lac Beauport à 15 min. de Québec. 3 salles de réunion. Forfait affaires \$58,00/pers par jour occ. double incluant: chambre, 3 repas, salle de réunion, matériel didactique, 2 pauses café, taxe et service. Aussi piscine int., saunas, bain de boue de tourbe, activités plein air. 161, ch. Tour du Lac, C.P. 1160, Lac Beauport, GOA 2C0. 418-849-4486.

Le Manoir St-Castin offre un cadre idéal pour réceptions, réunions d'affaires, table réputée. Inclus dans nos forfaits: tennis, piscine, plage, etc... selon les possibilités du moment; demandez notre brochure Manoir St-Castin, 99, Chemin Tour du Lac, LAC BEAUPORT (Québec) GOA 2C0 (418) 849-4461, 1-800-463-4824.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

LES TITRES RÉA

Firme	Prix à l'émission	Haut 52 dernières semaines	Bas	Cours de la semaine précédente	Cours actuel	Variation en % des cours	C/B 12 derniers mois
ÉMISSIONS 1987							
BASTIEN INC.	\$ 4.00	\$ 5.37	\$ 3.20	\$ 3.30	\$ 3.75	13.6 %	13.4
DUMAGAMI (MINES)	\$ 16.00	\$ 18.25	\$ 5.00	\$ 14.87	\$ 12.87	-13.4 %	-
FIDUCIE DU QUEBEC A	\$ 7.00	\$ 8.50	\$ 7.25	\$ 7.62	\$ 7.50	-1.6 %	13.2
LASSONDE IND.	\$ 6.75	\$ 8.00	\$ 7.37	\$ 7.87	\$ 7.75	-1.5 %	19.9
LAVALIN IND.	\$ 10.00	\$ 13.50	\$ 11.12	\$ 11.50	\$ 11.25	-2.2 %	-
LESSARD BEAUCAGE	\$ 2.75	\$ 2.80	\$ 2.69	-	\$ 2.69	-	-
SANI-GESTION	\$ 2.25	\$ 2.70	\$ 2.20	\$ 2.50	\$ 2.70	-	24.5
SANI-GESTION bon	-	\$ 1.00	\$ 0.60	\$ 0.70	\$ 0.70	-	-
SUMNER SPORTS	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 4.70	-	\$ 4.70	-	-
ÉMISSIONS 1986							
ACDS (SYS. GRAPHIQUE)	\$ 2.00	\$ 4.25	\$ 2.40	\$ 3.40	\$ 3.35	-1.5 %	-
ADS ASSOCIES	\$ 5.00	\$ 5.37	\$ 3.25	\$ 4.35	\$ 4.30	-1.1 %	-
ALGO (GROUPE)	\$ 8.25	\$ 10.25	\$ 7.75	\$ 9.12	\$ 9.75	6.9 %	13.7
ALGO (GROUPE) bon	-	\$ 3.90	\$ 1.20	\$ 2.90	\$ 3.25	12.1 %	-
ALI. COUCHE-TARD	\$ 2.12	\$ 4.95	\$ 2.75	\$ 4.15	\$ 4.10	-1.2 %	-
ALI. COUCHE-TARD bon	-	\$ 1.90	\$ 0.80	\$ 1.06	\$ 1.07	0.9 %	-
AMISCO (INDUSTRIES)	\$ 5.25	\$ 6.62	\$ 4.50	\$ 5.00	\$ 4.95	-1.0 %	12.7
ARDEN (PLACEMENTS)	\$ 3.00	\$ 4.30	\$ 2.40	\$ 3.30	\$ 2.75	-16.7 %	19.6
ATLANTIC IM. ET SON	\$ 6.50	\$ 6.25	\$ 3.85	\$ 4.00	\$ 4.15	3.8 %	16.0
AUB. DES GOUVERN.	\$ 4.50	\$ 3.90	\$ 2.70	\$ 3.00	\$ 3.75	25.0 %	14.4
AUB. DES GOUVERN. bon	-	\$ 1.25	\$ 0.60	\$ 0.70	\$ 1.00	42.9 %	-
AUGMITTO	\$ 1.25	\$ 2.55	\$ 0.75	\$ 2.27	\$ 2.00	-11.9 %	-
AUGMITTO bon	-	\$ 0.85	\$ 0.05	\$ 0.60	\$ 0.50	-16.7 %	-
AUR (RESS)	\$ 2.40	\$ 15.00	\$ 2.40	\$ 11.87	\$ 10.87	-8.4 %	-
AUTO POINT	\$ 2.00	\$ 3.15	\$ 1.90	\$ 2.41	\$ 2.41	0.0 %	18.5
AVCORP(INDUSTRIES)	\$ 5.50	\$ 11.00	\$ 4.65	\$ 10.75	\$ 10.25	-4.7 %	-
BANQUE NATIONALE (a)	\$ 14.13	\$ 34.38	\$ 12.12	\$ 14.00	\$ 14.25	1.8 %	8.5
BANQUE ROYALE	\$ 34.00	\$ 38.75	\$ 23.87	\$ 32.00	\$ 33.50	4.7 %	9.0
BANQUE ROYALE bon	-	\$ 4.70	\$ 1.60	\$ 2.30	\$ 2.60	13.0 %	-
BESTAR	\$ 5.75	\$ 6.25	\$ 4.60	\$ 5.12	\$ 6.00	17.2 %	14.6
BIOCHEM (IAF INT.)	\$ 15.00	\$ 19.82	\$ 3.50	\$ 16.25	\$ 17.00	4.6 %	-
BOIS FRANC ROYAL	\$ 2.50	\$ 2.99	\$ 1.80	\$ 2.30	\$ 2.31	0.4 %	11.6
BOMBARDIER B (b)	\$ 13.75	\$ 28.50	\$ 9.87	\$ 23.25	\$ 25.12	8.0 %	17.6
CABANO D'ANJOU (GR)	\$ 5.00	\$ 8.87	\$ 4.10	\$ 7.25	\$ 6.88	-5.1 %	11.3
CAMBIOR INC.	\$ 10.00	\$ 35.25	\$ 12.87	\$ 26.50	\$ 25.00	-5.7 %	-
CAMBIOR INC. bon	-	\$ 25.12	\$ 5.37	\$ 16.75	\$ 15.37	-8.2 %	-
CANAM MANAC A	\$ 15.50	\$ 15.63	\$ 10.87	\$ 12.50	\$ 12.75	2.0 %	15.0
CANTREX (GROUPE) A	\$ 3.80	\$ 6.37	\$ 3.70	\$ 4.95	\$ 5.37	8.5 %	13.8
CANTREX (GROUPE) bon	\$ 0.20	\$ 1.50	\$ 0.50	\$ 1.03	\$ 1.11	7.8 %	-
CFS (REFRACT.)	\$ 3.00	\$ 3.75	\$ 2.85	\$ 3.00	\$ 2.85	-5.0 %	8.9
CFS (REFRACT.) bon	-	\$ 1.90	\$ 1.00	\$ 1.15	\$ 1.35	17.4 %	-
CGI(GROUPE) INC.	\$ 6.50	\$ 7.25	\$ 5.50	\$ 5.75	\$ 5.75	0.0 %	14.4
COGECO (GROUPE)	\$ 9.00	\$ 10.00	\$ 6.75	\$ 7.25	\$ 7.87	8.6 %	21.3
COMM. RADIOMUTUEL A	\$ 8.50	\$ 8.75	\$ 5.25	\$ 5.63	\$ 5.50	-2.3 %	16.7
COMPUTERTIME	\$ 1.50	\$ 2.45	\$ 1.25	\$ 1.70	\$ 1.66	-2.4 %	-
COTT	\$ 7.00	\$ 8.50	\$ 7.00	\$ 7.75	\$ 8.00	3.2 %	15.4
CREDIT IND. DES. A	\$ 6.50	\$ 9.00	\$ 6.12	\$ 7.50	\$ 7.25	-3.3 %	13.2
DIONNE (TEXTILES)	\$ 5.00	\$ 5.37	\$ 3.75	\$ 4.15	\$ 4.20	1.2 %	7.9
DIONNE (TEXTILES) bon	-	\$ 0.99	\$ 0.25	\$ 0.69	\$ 0.60	-13.0 %	-
DISNAT A	\$ 2.00	\$ 4.60	\$ 2.42	\$ 4.10	\$ 4.15	1.2 %	19.8
DMR	\$ 8.00	\$ 10.37	\$ 7.12	\$ 8.62	\$ 9.25	7.3 %	22.6
DOMCO	\$ 13.25	\$ 14.87	\$ 7.50	\$ 9.12	\$ 9.00	-1.3 %	10.1
DOMICIL	\$ 2.50	\$ 3.75	\$ 2.00	\$ 2.45	\$ 2.35	-4.1 %	-
ESPADON-PETER.	\$ 3.00	\$ 4.25	\$ 2.75	\$ 3.25	\$ 3.30	1.5 %	-
ESPADON-PETER. bon	-	\$ 2.20	\$ 1.50	\$ 1.55	\$ 1.60	3.2 %	-
ESPALAU	\$ 3.00	\$ 4.95	\$ 2.50	\$ 4.25	\$ 5.12	20.5 %	22.3
ESPALAU Pr.	\$ 12.00	\$ 20.00	\$ 10.25	\$ 17.00	\$ 19.00	11.8 %	-
FLETCHER(GROUPE)	\$ 3.50	\$ 5.25	\$ 2.60	\$ 4.95	\$ 5.00	1.0 %	29.4
FORBEC	\$ 2.00	\$ 3.85	\$ 1.70	\$ 2.91	\$ 3.15	8.2 %	39.4
GEOFFRON,LECLERC	\$ 6.00	\$ 7.12	\$ 5.00	\$ 5.75	\$ 5.50	-4.3 %	6.7
GEOFF.,LECLERC bon	-	\$ 7.00	\$ 1.90	\$ 2.60	\$ 2.65	1.9 %	-
GRILLI (MEUBILIER)	\$ 9.00	\$ 14.62	\$ 7.00	\$ 10.62	\$ 11.62	9.4 %	10.4
GROUPE CHAMPLAIN	\$ 3.00	\$ 3.90	\$ 2.45	\$ 2.45	\$ 2.50	2.0 %	-
GROUPE TRANS. GTC	\$ 12.88	\$ 14.87	\$ 10.25	\$ 12.25	\$ 12.25	0.0 %	21.1
GR. LA LAURENTIENNE	\$ 14.00	\$ 17.25	\$ 9.75	\$ 15.00	\$ 15.87	5.8 %	26.9
GR. PLASTI. MODERNE	\$ 4.00	\$ 7.25	\$ 3.35	\$ 6.75	\$ 7.00	3.7 %	-
GUILLEVIN INTER.	\$ 6.00	\$ 7.37	\$ 2.50	\$ 7.12	\$ 7.00	-1.7 %	13.7
GUILLEVIN INTER. bon	-	\$ 3.40	\$ 2.00	\$ 2.85	\$ 2.75	-3.5 %	-
HEROUX	\$ 5.00	\$ 13.87	\$ 5.12	\$ 10.12	\$ 10.25	1.3 %	-
HONCO	\$ 3.00	\$ 3.30	\$ 2.30	\$ 2.90	\$ 2.65	-8.6 %	11.0
HUBBARD (TEINTURIERS)	\$ 5.00	\$ 7.50	\$ 2.60	\$ 2.90	\$ 2.85	-1.7 %	7.7
HYPOCRAT (ORDIN.)	\$ 3.20	\$ 4.88	\$ 2.17	\$ 3.00	\$ 3.40	13.3 %	48.6
IMASCO	\$ 34.50	\$ 39.50	\$ 30.37	\$ 33.25	\$ 34.00	2.3 %	19.7
IMPERTEX	\$ 2.00	\$ 2.00	\$ 1.35	\$ 1.50	\$ 1.65	10.0 %	-
IMPERTEX bon	-	\$ 1.05	\$ 0.55	\$ 0.60	\$ 0.60	0.0 %	-
INFORMATRIX 2000	\$ 4.00	\$ 4.60	\$ 3.10	\$ 3.90	\$ 3.95	1.3 %	-
INNOTECH AVIATION	\$ 5.00	\$ 7.00	\$ 3.85	\$ 4.80	\$ 4.80	-4.2 %	30.7
INTERCAN (LOCATION)	\$ 5.00	\$ 6.75	\$ 4.50	\$ 5.75	\$ 6.25	8.7 %	15.6
JEAN COUTU(PJC)	\$ 8.00	\$ 11.62	\$ 6.62	\$ 9.75	\$ 9.62	-1.3 %	22.4
J-M SAUCIER L'EE	\$ 4.50	\$ 4.65	\$ 2.25	\$ 2.30	\$ 2.40	4.3 %	-
KAUFEL (GROUPE) B	\$ 6.25	\$ 11.00	\$ 4.55	\$ 8.62	\$ 9.12	5.8 %	-
KAUFEL (GROUPE) bon	\$ 6.25	\$ 9.00	\$ 0.65	\$ 1.35	\$ 1.44	6.7 %	18.2
LAMBERT INT.	\$ 5.00	\$ 5.12	\$ 3.10	\$ 3.20	\$ 3.10	-3.1 %	-
LAPERR.VERREAULT	\$ 4.00	\$ 7.87	\$ 5.00	\$ 5.37	\$ 5.12	-4.7 %	18.3
LEADER (MANUFACTURE)	\$ 3.00	\$ 4.00	\$ 2.00	\$ 2.45	\$ 2.30	-6.1 %	-
LEPINE-CLOUTIER	\$ 2.50	\$ 2.75	\$ 1.90	\$ 1.96	\$ 1.96	0.0 %	12.3
LEROUX (ACIERS)	\$ 5.00	\$ 5.75	\$ 3.50	\$ 4.30	\$ 4.55	5.8 %	9.9
LEVESQUE, BEAUBIEN	\$ 8.75	\$ 10.00	\$ 6.50	\$ 8.00	\$ 7.75	-3.1 %	14.1
LGS (CONS.INF.)	\$ 3.75	\$ 4.75	\$ 3.20	\$ 3.65	\$ 3.50	-4.1 %	14.6
LGS (CONS.INF.) bon	-	\$ 2.30	\$ 0.70	\$ 1.40	\$ 1.35	-3.6 %	-
LOGIBEC (GR.INF.)	\$ 2.00	\$ 6.50	\$ 0.31	\$ 4.55	\$ 4.60	1.1 %	-
LOGIBEC B	\$ 9.25	\$ 9.12	\$ 4.75	\$ 6.75	\$ 6.75	0.0 %	5.7
MAUFORT (RESS)	\$ 0.75	\$ 1.79	\$ 0.50	\$ 1.58	\$ 1.46	-7.6 %	-
MAUFORT (RESS) bon	-	\$ 0.54	\$ 0.01	\$ 0.45	\$ 0.40	-11.1 %	-
MCNEIL, MANTHA	\$ 6.88	\$ 7.75	\$ 5.00	\$ 6.50	\$ 6.50	0.0 %	10.8
MEMOTEC DATA	\$ 10.50	\$ 32.75	\$ 9.00	\$ 30.75	\$ 31.75	3.3 %	55.7
METRO-RICHELIEU	\$ 6.00	\$ 13.25	\$ 6.12	\$ 10.00	\$ 10.75	7.5 %	18.5
MICRO TEMPUS	\$ 2.00	\$ 3.10	\$ 2.10	\$ 2.20	\$ 2.30	4.5 %	-
MICRO TEMPUS bon	-	\$ 2.35	\$ 1.10	\$ 1.20	\$ 1.15	-4.2 %	-
MIRON	\$ 12.00	\$ 15.75	\$ 8.75	\$ 12.75	\$ 13.75	7.8 %	6.3
MIRON bon	-	\$ 6.00	\$ 2.80	\$ 4.30	\$ 5.00	16.3 %	-
MONT ST-SAUVEUR A	\$ 3.00	\$ 3.45	\$ 2.50	\$ 2.65	\$ 2.70	1.9 %	-
MONT ST-SAUVEUR bon	-	\$ 1.90	\$ 1.05	\$ 1.10	\$ 1.10	0.0 %	-
MONTCO	\$ 3.60	\$ 3.95	\$ 2.70	\$ 3.30	\$ 3.30	0.0 %	-
MONTREAL TRUSTCO	\$ 12.00	\$ 26.25	\$ 11.25	\$ 15.00	\$ 14.62	-2.5 %	13.8
MULTIDEV bon	-	\$ 0.70	\$ 0.40	\$ 0.45	\$ 0.40	-11.1 %	-
MULTIDEV IMM. A	\$ 3.00	\$ 2.60	\$ 1.70	\$ 1.85	\$ 1.90	2.7 %	17.3
MUX (LABORATOIRES)	\$ 3.00	\$ 9.87	\$ 2.90	\$ 5.87	\$ 5.87	0.0 %	-
M-CORP	\$ 14.25	\$ 18.87	\$ 13.25	\$ 13.62	\$ 13.50	-0.9 %	18.0
NATIONAL PAGETTE	\$ 5.00	\$ 11.00	\$ 4.10	\$ 8.00	\$ 9.00	12.5 %	-
NAUTILUS PLUS	\$ 3.00	\$ 2.95	\$ 1.80	\$ 2.05	\$ 2.25	9.8 %	-
NAUTILUS PLUS bon	-	\$ 1.30	\$ 0.40	\$ 0.65	\$ 0.77	18.5 %	-
NEBBITT, THOMPSON	\$ 18.25	\$ 17.75	\$ 12.00	\$ 14.75	\$ 15.00	1.7 %	14.7
NORMETAL (EXPL.)	\$ 0.90	\$ 1.00	\$ 0.30	\$ 0.57	\$ 0.50	-12.3 %	-
NORMICK PERRON A	\$ 5.25	\$ 8.50	\$ 4.30	\$ 6.37	\$ 6.00	-5.8 %	10.2
NOVERCO	\$ 12.75	\$ 14.87	\$ 11.75	\$ 13.00	\$ 12.87	-1.0 %	12.0
OGIVAR	\$ 3.25	\$ 7.50	\$ 3.50	\$ 5.75	\$ 6.25	8.7 %	34.7
OLCO (LES PET.) A	\$ 4.50	\$ 4.15	\$ 2.65	\$ 3.35	\$ 3.15	-6.0 %	-
OLCO (LES PET.) bon	-	\$ 0.95	\$ 0.65	\$ 0.75	\$ 0.70	-6.7 %	-
PANTORAMA	\$ 5.50	\$ 5.87	\$ 4.55	\$ 5.00	\$ 4.65	-7.0 %	13.7
PAUL MARTIN	\$ 5.00	\$ 5.25	\$ 3.90	\$ 4.90	\$ 4.95	1.0 %	8.1
PEARLESS (TAPIS)	\$ 8.88	\$ 10.37	\$ 4.50	\$ 8.00	\$ 8.50	6.3 %	8.3
PERRY (STUDIO A.)	\$ 3.50	\$ 4.95	\$ 2.40	\$ 3.55	\$ 3.85	8.5 %	-
PERRY (STUDIO A.) bon	-	\$ 3.50	\$ 0.90	\$ 1.25	\$ 1.45	16.0 %	-
PLASTIBEC	\$ 3.00	\$ 4.25	\$ 2.50	\$ 3.20	\$ 3.15	-1.6 %	-
QUEBECOR bon	-	\$ 5.50	\$ 1.10	\$ 3.00	\$ 2.75	-8.3 %	-
QUEBECOR A	\$ 14.25	\$ 21.25	\$ 13.12	\$ 17.50	\$ 17.75	1.4 %	15.3
REPAV (ENT.)	\$ 12.50	\$ 19.37	\$ 12.50	\$ 14.87	\$ 14.87	0.0 %	20.7
RICHARD PICHE	\$ 3.00	\$ 3.95	\$ 2.20	\$ 3.20	\$ 3.70	15.6 %	-
RICHARD PICHE bon	-	\$ 0.75	\$ 0.20	\$ 0.45	\$ 0.55	22.2 %	-
ROBIN INTERN.	\$ 5.50	\$ 5.37	\$ 3.30	\$ 4.25	\$ 4.25	0.0 %	12.1
SATURNE DISQ	\$ 2.75	\$ 2.85	\$ 1.70	\$ 2.30	\$ 2.05	-10.9 %	51.3
SATURNE DISQ bon	-	\$ 0.90	\$ 0.25	\$ 0.45	\$ 0.		

SPORTS



Les Expos terminent leur voyage dans l'Ouest avec une fiche de 6-3

Wallach a mis fin au mois de mai en lançant !



RICHARD MILO

SAN FRANCISCO (PC) — Les Expos ont terminé leur voyage de neuf matchs sur la côte Ouest en perdant 8-0 contre les Giants de San Francisco devant 29,740 personnes, hier après-midi.
Bob Sebra (3-5) n'a lancé que qua-

tre manches et un tiers, le temps d'allouer 10 coups sûrs et cinq points. Il tirait constamment de l'arrière mais la chance ne lui a pas souri lorsque les Giants ont effectué une poussée de quatre points, à la cinquième.

Jeff Leonard a frappé un ballon que Mitch Webster a perdu dans le soleil tandis que Robby Thompson

(4e) a obtenu un circuit de deux points lorsque la balle a franchi la clôture du champ gauche par un pied ou deux.

Kelly Downs (4-2) a mérité la victoire. Il n'a accordé que cinq coups sûrs pour blanchir les Expos dont l'attaque avait produit 16 points et 27 coups sûrs lors des deux premiers matchs.

Tim Wallach a terminé la rencontre au monticule en lançant la huitième (il accordé un coup sûr) tandis que Mitch Webster a été expulsé du match pour avoir contesté une décision de l'arbitre du deuxième-but, Bruce Froemming, à la sixième.

Le troisième-but des Expos n'a fait face qu'à trois frappeurs. Il a alloué un coup sûr à Bob Brenly mais le frappeur suivant, Mark Wasinger, s'est commis dans un double-jeu (5-4-3). Le premier frappeur, Will Clark, a frappé un roulant au premier-but.

« Ce n'est pas la première fois que je lance. J'ai déjà lancé... au collège et à l'école secondaire », a-t-il révélé en se félicitant de sa performance... au monticule. Il a utilisé des balles papillons.

« Il (Wallach) m'achète depuis trois ans pour lancer », a indiqué Buck Rodgers après avoir indiqué qu'il est (évidemment) satisfait du rendement de l'équipe au cours du voyage. Il voulait terminer dans la joie en faisant appel à Wallach.

Les Expos ont conservé un dossier de 6-3 sur la côte Ouest. Ils affronteront les Padres de San Diego au Stade olympique, mardi.

Wallach a par ailleurs établi une nouvelle marque d'équipe en totali-

sant 29 points au cours du mois de mai. Il a produit cinq points dans la victoire (6-4 - samedi) pour dépasser la marque de 27 points produits que détenaient Rusty Staub (août 71) et Andre Dawson (juin 83).

Wallach a connu un mois exceptionnel. Il a réussi cinq circuits en plus de conserver une moyenne de .308 en tant que quatrième frappeur. Qu'à cela ne tienne, il n'est pas le seul qui sera considéré pour le titre de joueur de mois chez les Expos.

Reed: 1er
Le receveur Jeff Reed a retiré Chris Speier en tentative de vol, à la première. Il a lancé une prise à Hubie Brooks (l'arrêt-court) pour retirer son premier coureur de la saison — le cinquième par un receveur des Expos.

À la troisième, Candy Maldonado

a claqué un simple opportun pour produire le premier point du match. Chili Davis a réussi un simple, puis Jeff Leonard a obtenu un but sur balles. Candy Maldonado a suivi en frappant un simple dans la gauche.

À la cinquième, les Giants ont effectué une poussée de quatre points pour chasser Bob Sebra du monticule. Tout a commencé lorsque Mitch Webster a commis une erreur de deux buts en échappant un ballon de Jeff Leonard, puis Maldonado a suivi en frappant un simple pour produire son deuxième point du match. Il a atteint le deuxième but lorsque Herm Wingham a relayé au marbre. Bob Brenly a suivi en frappant un simple d'un point, puis Robby Thompson a couronné l'attaque en claquant un circuit de deux points.

À la sixième, Jeff Leonard (12e) a claqué un circuit en solo, puis Bob Brenly et Matt Williams ont réussi des doubles d'un point pour le compte 8-0.

SAN FRANCISCO (PC) — Tout indique que Jay Tibbs reviendra dans la rotation des partants contre les Phillies de Philadelphie au cours du prochain week-end.

« Il est un candidat... », a indiqué Buck Rodgers après avoir souligné que Tibbs a effectué plusieurs bons changements de vitesse lorsqu'il a été utilisé en relève, à Los Angeles. Il a raté deux départs sur la côte Ouest.

D'autre part, Rodgers a indiqué qu'il poursuivra la saison avec 10 lanceurs lorsque Tom Foley reviendra

au jeu, demain. Il n'avait pas encore arrêté sa décision, hier, mais il faut s'attendre à ce qu'il retourne Curt Brown aux mineures.

■ Bryn Smith (2-1) se mesurera à Jimmy Jones (0-2) lors du premier match de la série contre les Padres de San Diego, demain. Mercredi, Neal Heaton (6-2) sera opposé à Andy Hawkins (2-6) et, jeudi, Floyd Youmans (3-3) affrontera Dave Dravecky (1-5).

Expos	ab	p	cs	pp	0	Giants	ab	p	cs	pp	8
WJhnsn 1b	4	0	0	0	0	Speier 3b	4	0	1	0	0
Webster cd	3	0	2	0	0	CDavis cc	5	1	1	0	0
Nichols cd	1	0	0	0	0	Leonard cg	4	2	3	1	0
Raines cg	4	0	0	0	0	Mldndo cd	5	1	2	2	0
Wallach 3b	4	0	0	0	0	WClark 1b	5	1	1	0	0
Brooks ac	4	0	1	0	0	Brenly #	5	2	4	2	0
Wingham cc	4	0	1	0	0	RThpsn 2b	3	1	2	2	0
Low 2b	3	0	1	0	0	Wasngr 3b	2	0	1	0	0
Reed r	1	0	0	0	0	MWlms ac	3	0	2	1	0
CBrown l	0	0	0	0	0	Downs l	2	0	0	0	0
Candael 3b	0	0	0	0	0						
Sebra l	1	0	0	0	0						
Tibbs l	0	0	0	0	0						
Engle r	1	0	0	0	0						
Totaux	30	0	5	0	0	Totaux	38	8	17	8	0

Point victorieux — Maldonado (7).
E—RThompson, Webster, DJ—Montréal 2, San Francisco 2. LSB—Montréal 6, San Francisco 11. 2B—Webster 2, WClark, MWlms, C—RThompson (4), Leonard (12). S—Downs 2, Sebra.
ML CS P PM BB RB
Montréal
Sebra P, 3-5 4:13 10 5 4 2 3
Tibbs 1:23 5 3 3 1 1
CBrown 1 1 0 0 0 0
Wallach 1 1 0 0 0 0
San Francisco
Downs G, 4-2 9 5 0 0 1 7
Atteint—Reed par Downs. ML—Downs 2. D—2:40. A—29,740.

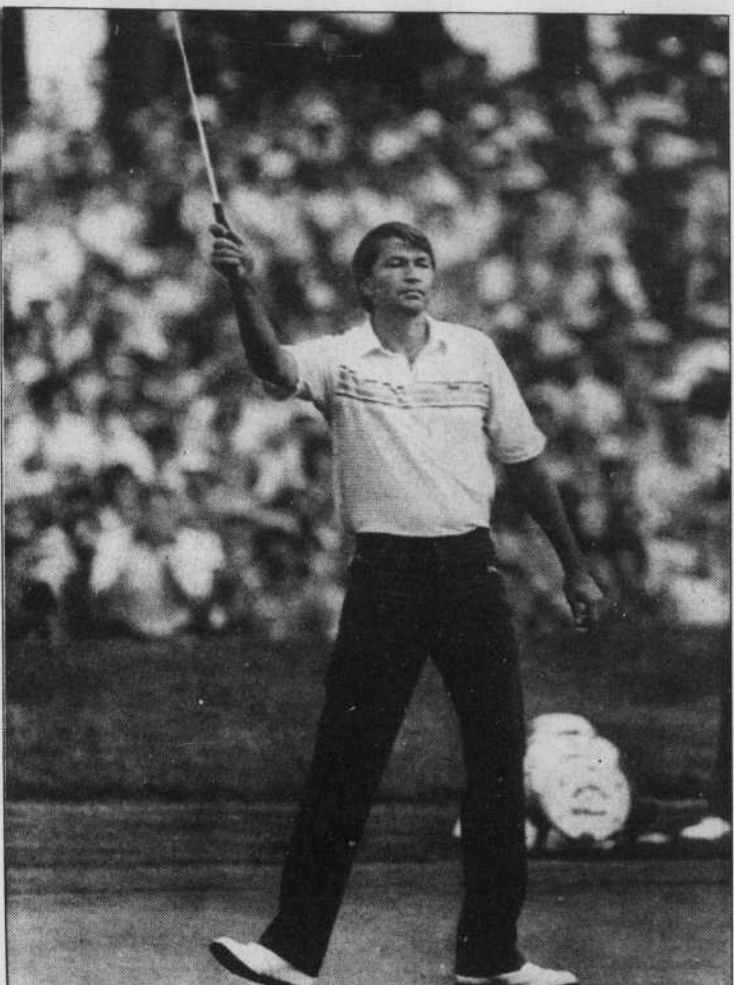


Photo AP

Profitant des bévues du meneur, Scott Hoch, lors de la deuxième moitié de la dernière ronde, Dan Pooley n'a eu qu'à jouer un compte de 70 hier pour remporter son deuxième gain en carrière.

Premier gain en sept ans pour Dan Pooley

DUBLIN, Ohio (AP) — Dan Pooley a tiré profit de l'effondrement de Scott Hoch pour remporter la deuxième victoire de sa carrière, hier, lors du tournoi de golf Memorial.

Pooley, âgé de 35 ans, n'a eu besoin que d'un pointage de 70, seulement deux coups sous le par, pour l'emporter par trois coups d'avance sur Curt Byrum. Au total Pooley a joué 272, 16 coups sous le par, soit un de moins que le record de parcours au Muirfield Village Golf Club.

Au début de la ronde finale, Pooley tirait de l'arrière par quatre coups sur le meneur Hoch. Celui-ci, qui avait établi des records de tournoi pour ses pointages après 36 et 54 trous, a perdu la touche lors des 18 derniers trous. Son pointage de 78 pour la ronde finale constitue par 11 coups sa pire performance de la semaine. Néanmoins son total de 276 lui procure la troisième position, ex-aequo avec Chip Beck et Dennis Watson.

Cette première victoire en sept saisons pour Pooley lui a valu une bourse de \$ 140,000. Ses gains totaux pour l'année se chiffrent maintenant \$ 290,628, avec en sus un montant de \$ 500,000 (à être payé sur une période de 20 ans) pour un trou d'un coup réussi plus tôt cette saison.

Il s'agit de sa plus fructueuse saison en 12 ans sur le circuit de la PGA.

RICHARD MILO

SAN FRANCISCO (PC) — « Nous sommes des aspirants au championnat depuis que Tim Raines est revenu au sein de l'équipe. »

Tim Wallach a insisté sur l'arrivée de Tim Raines pour expliquer les succès offensifs des Expos. Selon lui, Raines « a fait la différence », a-t-il déclaré après avoir produit cinq points, hier. Il totalise 29 points produits depuis le début du mois de mai.

Samedi, à l'issue de la victoire de 6-4 des Expos sur les Giants, Wallach a frappé le coup décisif, un circuit de trois points, contre Mike Krukow, à la huitième. La balle a franchi la clôture du champ centre.

« Je n'ai jamais connu beaucoup de succès contre Krukow. Je l'ai frappé d'aplomb mais je n'étais pas sûr. Ici, on ne sait jamais si la balle va franchir la clôture », a-t-il révélé en faisant référence aux vents du Candlestick Park.

Wallach a également réussi un simple de deux points contre Krukow, le droitier des Giants. Il a frappé un roulant qui a roulé jusqu'au champ centre pour permettre à Mitch Webster (simple) et Tim Raines (double) de marquer les deux premiers points du match.

Randy St.Claire a mis fin au match en obligeant Jeff Leonard à se commettre dans un double-jeu. Il n'a

effectué qu'un seul lancer après s'être présenté au monticule alors que les buts étaient remplis.

« Je ne l'avais affronté qu'une seule fois à Montréal. Et il avait frappé un roulant à Wallach », a-t-il précisé.

St.Claire a lancé une balle tombante que Leonard a poussée vers lui en tentant de retenir son élan. Il a remis au receveur Jeff Reed, puis celui-ci a remis au premier but pour doubler Leonard. Reed a lobbé la balle pour ne pas attendre le coureur des Giants, le meilleur frappeur de la Ligue nationale : .366 avant le match.

Youmans: 12 retraits
Floyd Youmans a enregistré 12 retraits au bâton en sept manches pour effectuer sa meilleure sortie de la saison. Il a donné deux circuits en solo mais seulement cinq coups sûrs en sept manches.
« C'est ma meilleure sortie. Ma

balle rapide fonctionnait bien mais j'ai surtout bien varié mes lancers. J'ai utilisé beaucoup de balles cassantes », a-t-il indiqué.

Youmans a cédé sa place au frappeur suppléant Wallace Johnson lorsque Wallach a brisé l'égalité (3-3) en frappant son sixième circuit. Andy McGaffigan lui a succédé au monticule. Il s'est mis les pieds dans les plats, à la neuvième, en allouant un coup sûr et un but sur balles, après un retrait.

Lary Sorensen a mis de l'huile sur le feu en allouant un simple d'un point à Joel Youngblood et un but sur balles (Chili Davis), puis St.Claire s'est amené pour protéger la victoire.

Par ailleurs, Neal Heaton (6-2) a profité d'une attaque de 17 coups sûrs dans la victoire des Expos contre les Giants de San Francisco 10-4, vendredi soir. Ils ont réussi 23 points à ses trois derniers départs — 7-2, le

18 mai, et 6-0, le 23 mai.

« Je lance bien mais l'attaque des Twins ne m'appuyait pas aussi bien (au Minnesota) », a-t-il reconnu en faisant référence à l'an dernier. A ses deux premiers départs, il avait subi deux défaites au compte de 1-0 et à son troisième départ, il n'y avait aucun pointage lorsqu'il a quitté le monticule, à la septième.

Heaton s'est imposé lorsque les Giants ont rempli les buts après un retrait, à la cinquième. Chili Davis a réussi un simple d'un point mais il s'est ressaisi en disposant de Jeff Leonard et Candy Maldonado pour limiter les dégâts, même s'il affrontait le cœur du rôle des Giants.

« Le match s'est joué là. Je leur ai servi ce que j'avais de mieux à offrir », a-t-il affirmé. Il attribue ses succès, notamment, au fait qu'il accorde peu de buts sur balles (12 en 71.1 manches) depuis le début de la saison.

RICHARD MILO

SAN FRANCISCO (PC) — « Nous sommes des aspirants au championnat depuis que Tim Raines est revenu au sein de l'équipe. »

Tim Wallach a insisté sur l'arrivée de Tim Raines pour expliquer les succès offensifs des Expos. Selon lui, Raines « a fait la différence », a-t-il déclaré après avoir produit cinq points, hier. Il totalise 29 points produits depuis le début du mois de mai.

Samedi, à l'issue de la victoire de 6-4 des Expos sur les Giants, Wallach a frappé le coup décisif, un circuit de trois points, contre Mike Krukow, à la huitième. La balle a franchi la clôture du champ centre.

« Je n'ai jamais connu beaucoup de succès contre Krukow. Je l'ai frappé d'aplomb mais je n'étais pas sûr. Ici, on ne sait jamais si la balle va franchir la clôture », a-t-il révélé en faisant référence aux vents du Candlestick Park.

Wallach a également réussi un simple de deux points contre Krukow, le droitier des Giants. Il a frappé un roulant qui a roulé jusqu'au champ centre pour permettre à Mitch Webster (simple) et Tim Raines (double) de marquer les deux premiers points du match.

Randy St.Claire a mis fin au match en obligeant Jeff Leonard à se commettre dans un double-jeu. Il n'a

RICHARD MILO

SAN FRANCISCO (PC) — « Nous sommes des aspirants au championnat depuis que Tim Raines est revenu au sein de l'équipe. »

Tim Wallach a insisté sur l'arrivée de Tim Raines pour expliquer les succès offensifs des Expos. Selon lui, Raines « a fait la différence », a-t-il déclaré après avoir produit cinq points, hier. Il totalise 29 points produits depuis le début du mois de mai.

Samedi, à l'issue de la victoire de 6-4 des Expos sur les Giants, Wallach a frappé le coup décisif, un circuit de trois points, contre Mike Krukow, à la huitième. La balle a franchi la clôture du champ centre.

« Je n'ai jamais connu beaucoup de succès contre Krukow. Je l'ai frappé d'aplomb mais je n'étais pas sûr. Ici, on ne sait jamais si la balle va franchir la clôture », a-t-il révélé en faisant référence aux vents du Candlestick Park.

Wallach a également réussi un simple de deux points contre Krukow, le droitier des Giants. Il a frappé un roulant qui a roulé jusqu'au champ centre pour permettre à Mitch Webster (simple) et Tim Raines (double) de marquer les deux premiers points du match.

Randy St.Claire a mis fin au match en obligeant Jeff Leonard à se commettre dans un double-jeu. Il n'a

Samedi

Expos	ab	p	cs	pp	6	Giants	ab	p	cs	pp	5
Candael ac	3	0	1	0	0	Wasngr 3b	3	1	1	0	0
Webster cd	2	1	0	0	0	Yngblid fs	1	0	1	1	0
Raines cg	3	2	1	0	0	CDavis cc	3	0	1	0	0
Wallach 3b	5	2	2	5	0	Leonard cg	5	0	0	0	0
Galarrrg 1b	4	0	1	0	0	Mldndo cd	4	0	1	0	0
Wingham cc	4	0	1	1	0	WClark 1b	4	2	2	2	0
Low 2b	4	0	1	0	0	Brenly r	2	0	0	0	0
Reed r	4	0	2	0	0	RThpsn 2b	4	1	2	0	0
Youmans l	2	0	0	0	0	MWlms cc	3	0	0	0	0
WJhnsn fs	1	1	1	0	0	Aldrete fs	1	0	0	0	0
McGffgn l	1	0	0	0	0	Krukow l	3	0	0	0	0
						Spilms fs	0	0	0	0	0
Totaux	33	6	10	6	0	Totaux	33	4	8	3	0

Montréal 000 030-6
San Francisco 100 101 001-4
Point victorieux—Wallach (7).
DJ—Montréal 2, San Francisco 2. LSB—Montréal 3, San Francisco 8. 2B—Low, Raines, Reed, RThompson. 3B—Wingham. CC—WClark 2 (9), Wallach (6). BV—Brenly (3), Wallach (5), Wasinger (2). S—Candaele.

Vendredi

Expos	ab	p	cs	pp	10	Giants	ab	p	cs	pp	4
Candael 2b	5	2	1	0	0	Wasngr 3b	3	0	1	0	0
Webster cd	4	2	3	1	0	Spilms fs	1	0	0	0	0
Raines cg	4	4	3	3	0	CDavis cc	5	1	2	1	0
Wallach 3b	6	0	2	2	0	Leonard cg	4	0	0	0	0
Galarrrg 1b	5	1	3	2	0	Mldndo cd	4	0	1	0	0
Brooks ac	3	0	2	1	0	Melvin r	4	0	0	0	0
Low ac	1	0	0	0	0	WClark 1b	4	1	2	0	0
Wingham cc	3	0	1	1	0	RThpsn 2b	4	0	0	0	0
Fitzgerld r	4	1	1	0	0	MWlms ac	4	2	2	2	0
Burke l	1	0	0	0	0	LoCoss l	1	0	0	0	0
Heaton l	3	0	1	0	0	Yngblid fs	0	0	0	0	0
Reed r	1	0	0	0	0	Gotl	0	0	0	0	0
						Comstck l	0	0	0	0	0
						Speier fs	1	0	0	0	0
						Grant l	0	0	0	0	0
						Aldrete fs	1	0	0	0	0
Totaux	40	10	17	10	0	Totaux	36	4	8	3	0

Montréal 002 013 112-10
San Francisco 000 112 000-4
Point victorieux—Wallach (6).
E—Brooks, Heaton, DJ—San Francisco 1. LSB—Montréal 12, San Francisco 7. 2B—Galarrrago, Wallach, Raines, Webster, WClark. C—MWilliams (3), Raines (4). BV—Webster (13). S—Webster, Reed. BS—Wingham.

Les frappeurs

	pb	cs	pp	cc	moy.
Brooks	27	5	2	0	185
Candaele	170	54	8	0	318
Engle	41	9	4	1	220
Fitzald	82	17	7	1	207
Foley	75	17	10	2	227
Galarrraga	161	56	35	4	348
Johnson	32	6	2	0	188
Law	166	49	23	5	295
Low	51	14	8	1	275
Nichols	106	37	18	3	349
Raines	42	6	4	0	143
Reed	9	2	0	0	222
Shines	176	52	38	6	295
Wallach	183	54	19	2	295
Webster	79	22	17	2	278
Wingham	51	14	8	1	275
Buts volés: Webster 13; Raines 10; Wallach 5; Foley 4; Wingham 3; Candaele, Galarrraga, Johnson, 2; Engle, Fitzgerald, Law, Shines, 1.					

Les lanceurs

	g-p	mi	pm	rab	mpm
Brown	0-1	4.1	1	4</	

SPORTS



La Canadienne de 19 ans, Helen Kelesi, a tenu tête à l'Ouest-Allemande Steffi Graf au premier set. Mais la qualité du jeu de cette dernière a finalement eu raison de la 37e joueuse au monde.

**Contre Steffi Graf samedi aux Internationaux de Paris
La fin d'un rêve pour Kelesi**

PARIS (PC) — Plusieurs joueuses sont nerveuses et souffrent d'un complexe d'infériorité lorsqu'elles font face à l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, invincible sur le circuit féminin cette année.

Mais pas la Canadienne Helen Kelesi.

À sa première participation au quatrième tour d'un tournoi du grand chelem et sur le court central autour duquel 28.000 spectateurs s'étaient massés, Kelesi a poussé la deuxième joueuse au monde à la limite pendant une manche avant de tirer sa révérence — 7-6, 6-2 — aux Internationaux de tennis de France.

« J'ai vécu des moments extraordinaires ici, les meilleurs de ma vie, a prétendu Kelesi, classée 37e au monde. Je n'avais jamais joué devant autant de monde. »

« Je me suis alors dit que je pourrais gagner cette rencontre et, l'espace d'une manche, j'ai cru réussir. »

Kelesi, qui avait éliminé la 12e favorite Catarina Lindqvist en deuxième ronde, a sauvé une balle de set au 10e jeu et elle en a obtenu une en sa faveur deux jeux plus tard. Mais elle a raté sa chance lorsqu'elle a été déjouée sur son revers par un superbe coup de Graf.

Kelesi est néanmoins devenu la quatrième joueuse seulement à contraindre Graf à disputer un bris d'égalité au cours de sa série victorieuse de 36 matches cette an-

née.

L'ouragan Helen

Kelesi, qui avait fait les manchettes à la suite de sa victoire à l'omnium du Japon et en participant à la troisième ronde des Internationaux des États-Unis l'an dernier, a confondu Graf en variant son jeu.

« Il vous faut changer constamment de rythme contre elle, a expliqué Kelesi, qui a hérité du surnom de « l'ouragan Helen ». Plus vous frappez fort, plus fort elle vous retournera la balle. »

« Le jeu inverse produit un résultat identique. Mon idée était de varier mon jeu dans le but de la confondre. La stratégie a fonctionné au premier set. J'aurais toutefois aimé obtenir un aussi bon résultat dans la deuxième manche. »

L'expérience de Graf lui a conféré un avantage certain lors du bris d'égalité — remporté 7-3 par l'Allemande — ou lorsque l'enjeu était important. Mais Kelesi n'a jamais abandonné. Elle a livré une bataille de tous les instants.

« Je dois lui rendre hommage, a ajouté Kelesi. Souvent, lorsque vous égalisez 5-5 contre de grandes championnes, elles deviennent vulnérables. Mais Steffi a excellé sur tous les points importants. »



L'Américain Steve Tritschuh et le Canadien John Catliff ont tenté de joué de la tête une remise de la touche lors de la première demie du deuxième match entre les deux pays. Les États-Unis ont gagné 3-0.

**Éliminatoire de la zone du Concacaf
Le Canada ne jouera pas au soccer à Séoul**

FENTON, Missouri (PC et AFP) — L'équipe canadienne de soccer a gaspillé un avantage de deux buts, mérité la semaine dernière à St-Jean, au Nouveau-Brunswick, lors du premier de deux matchs au total des points, en subissant un revers de 3-0 aux mains de l'équipe américaine, hier, dans le match de retour.

Du coup, les États-Unis se sont qualifiés pour le deuxième tour des éliminatoires des Jeux Olympiques

1988, zone Concacaf. Quant au Canada il perd ainsi ses chances de se qualifier pour Séoul, après avoir fait bonne figure aux Olympiques de 1984, ne ratant la demi-finale que par un but lors d'une défaite de 2-1 aux mains des Brésiliens.

Les deux premiers buts des États-Unis ont été inscrits par Paul Krumpke. Sur son premier but, à la 32e minute, Krumpke a accepté une passe de Chico Borja pour battre le gardien de but canadien Sven Habermann d'un lancer montant dans le coin supérieur gauche du filet. Puis, à la 55e minute, il a complété une belle pièce de jeu de Brian Bliss, qui avait déjoué deux défenseurs canadiens avant de placer le ballon à la gauche du gardien.

À la 73e minute, le milieu de terrain Jim Gabbarra, posté à l'entrée du rectangle de réparation, a battu Habermann et donné aux Américains une priorité de 3-2 au total des points des deux rencontres.

L'équipe des États-Unis s'est montrée très entreprenante, dominant l'adversaire 11-4 au chapitre des lancers.

**Fait
LE DEVOIR
pour
le croire!**

**Grand prix de Formule un à Monaco
La récompense d'Ayrton Senna à Lotus**

MONACO (AFP) — Le Brésilien Ayrton Senna, sur sa Lotus à moteur Honda, a remporté hier à Monaco sa première victoire de la saison en championnat du Monde de Formule 1. En se classant deuxième, Nelson Piquet (Williams) offre au Brésil et à Honda un doublé que seul l'autre pilote de chez Williams, le Britannique Nigel Mansell, sans une casse de moteur, aurait été en mesure de contester tant sa démonstration jusqu'à 30e tour fut impressionnante lors d'une course marquée par l'abandon en vue de l'arrivée du leader du championnat, le Français Alain Prost, alors classé troisième.

Nigel Mansell, en pôle position, avait pris un magnifique départ devant Ayrton Senna et Nelson Piquet et, au fil des tours, augmentait régulièrement son avance sur les deux Brésiliens. Rien ne semblait pouvoir entraver sa marche triomphale lorsque le Britannique s'arrêta subitement au 30e tour, moteur cassé.

Senna, au volant de sa Lotus, héritait alors de la première place pour ne plus la quitter. « Au début, expliquait le jeune Brésilien, il était impossible de suivre Mansell. Puis, petit à petit, j'ai commencé à mieux me comporter. Le seul problème qui aurait pu me priver de la victoire fut une deuxième vitesse difficile à passer et qui m'a coûté un petit travers à la chicane. »

Abandon de Prost près du but
Cette victoire récompense l'écurie

Lotus, partie au début de la saison avec un nouveau moteur et une toute nouvelle suspension hydraulique gérée par ordinateur. « C'est une grande victoire pour nous, souligne l'ingénieur de l'écurie britannique, le Français Gérard Ducarouge. Notre suspension est désormais l'égale des autres, il nous reste maintenant à travailler pour prendre l'avantage sur les suspensions traditionnelles. Cette victoire nous rassure, ajoute-t-il, on croyait un moment avoir fait fausse route. »

Derrière le leader, Nelson Piquet

effectuait une course sage et ne connaissait aucun problème. L'Italien Michele Alboreto (Ferrari), le Français Alain Prost (Marlboro McLaren TAG) et l'Américain Eddie Cheever (Arrows-BMW) ne pouvaient en effet suivre le rythme des deux Brésiliens.

Malgré cela, Prost prenait le meilleur sur l'Italien. Mais, un peu plus de deux tours avant l'arrivée le moteur du double champion du monde serait. « Le moteur a perdu de sa puissance après quelque 10 tours de course, explique-t-il. Il me manquait certainement un cylindre et je me

suis mis à consommer de l'huile. A partir de là, j'ai fait une course très prudente dans l'espoir de marquer des points. »

Alboreto s'adageait ainsi la troisième place et son coéquipier, l'Autrichien Berger, la quatrième, à plus d'un tour du vainqueur.

L'abandon des leaders profitait aux atmosphériques. Le Britannique Jonathan Palmer (Tyrrell-Ford) et l'Italien Ivan Capelli (March-Ford), respectivement cinquième et sixième, marquaient les premiers points au championnat du monde avec ce type de moteur.

**Leonard-Hagler: aucune irrégularité
Tyson peut espérer un titre unifié**

LAS VEGAS (AFP) — Le jeune américain Mike Tyson, 20 ans, toujours invaincu après 30 combats, a brillamment conservé son titre de champion du monde des lourds WBA-WBC, en dominant son compatriote Pinklon Thomas, 29 ans, battu par arrêt de l'arbitre à la sixième reprise d'un combat prévu en douze rounds, samedi, à Las Vegas.

Tyson affrontera le 1er août prochain, également à Las Vegas, pour une couronne unifiée qui semble lui être promise, son compatriote Tony

Tucker, devenu champion du monde IBF, au cours de la même réunion, grâce à sa victoire (arrêt 10e) face à James Douglas, un autre Américain.

Donné favori à six contre un, Tyson a empoché \$ 2.5 millions pour la première défense victorieuse de son double titre, celui du WBC (World Boxing Council), enlevé par KO au deuxième round au Canadien Trevor Berbick le 22 novembre 1986, et celui de la WBA (World Boxing Association), ravi à son compatriote James « Bonecrusher » Smith, le 7 mars dernier après un succès aux points peu convaincant. Il a enregistré samedi son 27e succès avant la limite.

Ex-détenteur de la couronne WBC, détrôné par Berbick le 22 mars 1986, Thomas, qui a reçu un chèque de \$ 650.000, a subi le deuxième échec d'une carrière professionnelle comportant jusque-là 29 victoires (24 avant la limite) et un nul.

sage et au corps, Tyson, en parfaite condition physique, a ensuite éprouvé quelques difficultés à faire la décision devant un Thomas aux jabs toujours dangereux.

Mais dans la sixième reprise, alors que l'ex-champion WBC semblait avoir trouvé son rythme, Tyson, déchaîné, lui a infligé une sévère punition grâce à ses combinaisons précises et efficaces des deux mains. C'est sur un superbe crochet du gauche à la face, après deux minutes de combat, qu'il a enfin trouvé l'ouverture décisive et expédié son adversaire au tapis, l'arbitre Carlos Padilla, ne prenant même pas la peine de compter jusqu'à dix, et arrêtant un combat devenu trop inégal.

Par ailleurs, une enquête d'un mois sur les conditions du championnat du monde des moyens versions WBC (World Boxing Council), remporté par l'Américain « Sugar Ray » Leonard sur son compatriote « Marvelous » Marvin Hagler, le 6 avril dernier à Las Vegas, n'a apporté aucune preuve d'irrégularité, a indiqué John Redlein, le procureur-adjoint de l'État du Nevada, en fin de semaine.

Selon M. Redlein, l'enquête ouverte à la suite de rumeurs faisant état d'une tentative de Billy Baxter, un joueur professionnel de Las Vegas, d'influencer la décision de Dave Moretti, l'un des trois juges du combat, en faveur de Leonard, n'a rien trouvé qui puisse indiquer « que des activités illégales aient eu lieu avant, pendant ou après » le match.

EN BREF...

- **Yves Hamel gagne à St-Jérôme**
ST-JÉRÔME (PC) — Yves Hamel, de Lasalle, a remporté hier dans la chaleur, le 20 kilomètre de St-Jérôme, sixième étape du circuit Mini-Loto. Hamel, qui s'est détaché du peloton de tête au 17e kilomètre pour filer seul vers le fil d'arrivée, a réalisé un temps de 1:06:19. Il a devancé Augustin Romero Diaz (1:06:44), et Jocelyn Parent (1:07:08). Chez les femmes Louise Fallon (1:19:44) l'a emporté facilement devant Nicole Caisse (1:21:34) et Manon Ménard (1:38:16). Notons qu'aucun des coureurs n'a pu réussir les standards du circuit Mini-Loto, afin de se qualifier pour le championnat qui sera disputé le 11 octobre, à Victoriaville.
- **Golf féminin: gain de Rarick**
CORNING, New York (AP) — Cindy Rarick a réussi des birdies aux quatre derniers trous pour revenir de l'arrière et se mériter une victoire électrisante par un coup d'avance sur trois autres golfeuses, hier, lors de la classique Corning. Rarick a joué la meilleure ronde de la journée, avec un pointage de 87, cinq coups sous le par. Elle a terminé le tournoi à 275, 13 sous le par, un coup de mieux que Patty Sheehan, Betsy King et Jane Geddes. La Canadienne Dawn Coe, meneuse après trois rondes, n'a pu faire mieux qu'un 74, pour un total de 277, à deux coups de la meneuse.
- **Baumann peu inquiet à Rome**
ROME (PC) — Le champion olympique canadien, Alex Baumann, a accéléré dans les dernières secondes de la course pour remporter, hier, le 200 m quatre nages individuel à l'occasion de la 25e rencontre de natation des sept collines. Baumann, qui détient le record du monde de 2:01:42 pour cette épreuve, fut cette fois chronométré à 2:04:84. Il a devancé les Italiens Giovanni Franceschi (2:05:47) et Luca Sacchi (2:06:06).

HOCKEY

Coupe Stanley		Dimanche		Les meneurs	
		Edmonton 4, Phil'phie 1		(Partie d'hier non comprise)	
		Mardi		D	
Edmonton 4, Phil'phie 2	Phil'phie 4, Edmonton 3	Gretzky, Edm.	5	28	33
Edmonton 3, Phil'phie 2	Phil'phie 3, Edmonton 2	Propp, Phil.	12	16	28
Phil'phie 5, Edmonton 3	Philadelphie à Edmonton	Messier, Edm.	11	16	27
		Kurri, Edm.	7	19	26
		Anderson, Edm.	13	12	25
		Kurri, Edm.	14	9	23
		Nastlund, Mtl.	7	15	22
		Tocchet, Phil.	11	10	21
		Robinson, Mtl.	3	17	20
		Walter Mtl.	7	12	19